

RAPPORT ANNUEL 2022



Ville de Genappe
www.genappe.be

RAPPORT ANNUEL 2022

01.11.2021 - 31.10.2022

Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Ville de Genappe

Rapport dressé conformément au CDLD art. L1122-23
et arrêté par le Collège Communal en séance du 7 décembre 2022.

La Directrice générale
M. Tock

Le Bourgmestre
G. Couronné

RAPPORT ANNUEL 2022

L'ADMINISTRATION GENERALE

AUTORITES COMMUNALES	7
CENTRE PUBLIC D' ACTION SOCIALE - CPAS	22
POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES	23
SANCTIONS ADMINISTRATIVES	24

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

ACCUEIL ET SECRETARIAT	27
AFFAIRES GENERALES	28
PETITE ENFANCE	45
ENSEIGNEMENT – PLAINES DE VACANCES - ATL	47
CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE	60
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	63
FINANCES ET RECETTES	72
INFORMATIQUE	79
POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS	80
URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE	83
TRAVAUX PUBLICS	86
ENVIRONNEMENT	1039
ENERGIE	134
ENTRETIEN / PROPRIETE	142
CONCIERGERIE	143
COMMUNICATION	144
TRANSITION ET PARTICIPATION	146

LES AUTORITES COMMUNALES.....	7
CONSEIL COMMUNAL.....	7
COLLEGE COMMUNAL.....	9
LES COMMISSIONS COMMUNALES.....	10
CCCATM.....	10
RENOVATION URBAINE.....	11
ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS.....	11
COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA	12
PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS.....	13
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE.....	13
COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC.....	14
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU	14
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE ».....	15
COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION	15
COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS	16
COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES».....	16
COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES GENERALES»	17
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « SENIORS »	17
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « BIEN-ETRE ET SANTE ».....	18
COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR).....	18
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE PLAN ENERGIE CLIMAT (CAPEC)	19
CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl	20
AGENCE LOCALE POUR L' EMPLOI, asbl - A L E.....	20
MAISON DE L'EMPLOI - MdE	21
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS	22

POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES.....	23
LE CONSEIL DE POLICE	23
LE COLLEGE DE POLICE	23
DECISIONS DES AUTORITES DE GENAPPE POUR SON TERRITOIRE	23
SANCTIONS ADMINISTRATIVES	24

CONSEIL COMMUNAL

Suite aux élections du 14 octobre 2018 et à l'installation de Conseillers communaux en date du 3 décembre 2018.

Le Conseil communal est composé des 25 élus suivants.

Groupe politique CréonsDemain (Liste n°11)

Madame BEGHIN Anne
Monsieur LOWENTHAL Bernard
Monsieur MOREAU Benoit
Madame BROCCA Ludivine
Madame LAUREYS Charlotte

Groupe politique +PluS (Liste n°12)

Madame FEVERY Tiffany

Groupe politique MR + Les Engagés (Liste n°13)

Monsieur Gérard COURONNE
Monsieur Vincent GIRBOUX
Madame Stéphanie BURY-HAUCHART
Madame Carine MESSENS
Monsieur Hector TUBIERMONT
Monsieur Benoît HUTS
Monsieur Rembert VAN DAMME
Monsieur Kévin PAULUS
Madame Sarah HERMANS
Madame Aline DE GROODE
Monsieur Renaud VAN PETEGHEM
Madame Valentine COURTAÏN
Madame Anne-Sophie HAYOIS
Monsieur Michaël ROUFFIANGE
Madame Sandra DONNY
Monsieur Olivier MAINFROID
Madame Natacha CRACCO
Madame Martine BULTOT

Groupe politique Ensemble (Liste n°14)

Madame Christine Gilain

La composition du Conseil communal en fonction de l'ordre de préséance est la suivante :

COURONNE Gérard, Bourgmestre
BURY Stéphanie, 1^{er} Echevine
MESSENS Carine, 2^{ème} Echevine
TUBIERMONT Hector, 3^{ème} Echevin
HUTS Benoît, 4^{ème} Echevin
VAN DAMME Rembert, 5^{ème} Echevin
GIRBOUX Vincent, Conseiller communal
PAULUS Kévin, Conseiller communal
DE GROODE Aline, Conseillère communale
BEGHIN Anne, Conseillère communale
HERMANS Sarah, Conseillère communale
VAN PETEGHEM Renaud, Conseiller communal
FEVERY Tiffany, Conseillère communale
ROUFFIANGE Michael, Conseiller communal
MAINFROID Olivier, Conseiller communal
COURTAÏN Valentine Conseillère communale
LOWENTHAL Bernard, Conseiller communal
HAYOIS Anne-Sophie, Conseillère communale
DONNY Sandra ,Conseillère communale

MOREAU Benoit, Conseiller communal
BROCCA Ludivine, Conseillère communale
GILAIN Christine, Conseillère communale
CRACCO Natacha ,Conseillère communale
LAUREYS Charlotte, Conseillère communale
BULTOT Martine, Conseillère communale

Durant la période de référence, le Conseil communal s'est réuni 12 fois.

COLLEGE COMMUNAL

Le Bourgmestre, Gérard COURONNE

1^{er} Echevine, Stéphanie BURY

2^{ème} Echevine, Carine MESSENS

3^{ème} Echevin, Hector TUBIERMONT

4^{ème} Echevin, Benoît Huts

5^{ème} Echevin, Rembert VAN DAMME

Le Président du CPAS, Vincent GIRBOUX, membre de droit

Gérard Couronné - Bourgmestre

Etat-civil - Sécurité – Police - Partenariat Locaux de Proximité (PLP) - Personnel - Finances et budget – Economie – Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale - GAL (groupe d'action locale) - Plan Communal de Développement Rural (PCDR) - Information et communication - Cultes – Laïcité

Stéphanie Bury - 1^{ère} Echevine

Enseignement - ATL (Accueil extrascolaire) – Ecoles des devoirs – Petite enfance – Conseil Communal des enfants – Place aux enfants - PCS (Plan de Cohésion Social) - Agriculture – Participation citoyenne et volontariat - Jumelage - Egalité des chances – Santé – Informatique – Transition Numérique et Smart City

Carine Messens - 2^{ème} Echevine

Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Mobilité

Hector Tubiermont - 3^{ème} Echevin

Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors – Repair café - Bien-être animal – Entretien des bâtiments communaux.

Benoît Huts - 4^{ème} Echevin

Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes – Plaines de vacances – Eté solidaire – Bibliothèques – Tourisme – Commerce – Emploi – Associations patriotiques – Intergénérationnel – Territoire de mémoire – Petit patrimoine populaire et historique – Environnement et transition environnementale – Gestion des cours d'eau et dossiers inondations – Aménagement et entretien des espaces verts

Rembert Van Damme - 5^{ème} Echevin

Travaux (voiries et propriétés communales) – Régie – Charroi communal – Aménagement et entretien des espaces publics – Propreté – Entretien des Cimetières

Vincent Girboux - Président du CPAS

Culture – Centre d'expression et de créativité – Académie de Musique – Logement - Transition Energétique

Durant la période de référence, le Collège Communal s'est réuni 55 fois.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

CCCATM

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE

But : Intervenir par voie d'avis au cours de la procédure d'élaboration de plusieurs documents d'urbanisme tels que le schéma de structure communal, les plans particuliers d'aménagement, le règlement communal d'urbanisme, l'examen des demandes de permis de bâtir ou de lotir,...et la mobilité.

Composition :

Président,

Bernard STAS DE RICHELLE

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Sarah HERMANS

Aline DE GROODE

Représentant la minorité au Conseil Communal

Bernard LÖWENTHAL

Représentant spécifique « Agriculture »

Patrick WERA

Représentant spécifique « Mobilité »

Colette WIBO

Représentant spécifique « Glabais : village RGBSR »

Florence RASKIN

Représentant spécifique « Bousval : pôle secondaire »

Jacques DEGELAEN

Représentant spécifique « Genappe : centre-ville »

Charles DAUBERSY

Représentant spécifique « Paysages ruraux »

Yves CUVELIER

Représentant spécifique de l'association « Environnement-Dyle »

Serge PHILIPPE

Représentant spécifique « Immobilier et urbanisme »

Quentin DEFALQUE

Représentant spécifique « Bâtiments »

Nicolas HENRIOUL

Secrétaire

Céline DEHOMBREUX, Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme

Durant la période de référence, la CCATM s'est réunie 11 fois.

Membres suppléants

Sandra DONNY
Michaël ROUFFIANGE

Benoît MOREAU
Luc MACHIELS

Colette GILOT

Pierre RUTTEN

Jean JAMEZ

Philippe STORMACQ

Albert GIRBOUX

Michèle DEFOUR

Yves MAHIEU

Benoît-Michel MORIMONT

RENOVATION URBAINE

But : Commission imposée par la Région Wallonne pour assurer le suivi de la Rénovation urbaine (Centre de Genappe).

Composition :

Présidente,
Carine MESSENS

Représentant CPAS
Vincent GIRBOUX

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Benoit HUTS
Anne-Sophie HAYOIS
Olivier MAINFROID
Kevin PAULUS

Représentant la minorité au Conseil Communal

Benoit MOREAU

Autres membres

Serge PHILIPPE, [CCCATM](#)
Nicolas HENRIOUL, [CCCATM](#)
Maxence VAN CROMBRUGGE, [Association des Commerçants](#)
Daniel DETIENNE, [Cercle d'Histoire et d'Archéologie](#)
Charles DAUBERSY [Quartier](#)
Alexandre BERBINSCHI, [Quartier](#)
François LAGNEAU, [Quartier](#)
Pierre-Jean WELSCH, [Quartier](#)
Olivier FIEVEZ, [Quartier](#)

Durant la période de référence, la commission de Rénovation Urbaine s'est réunie 1 fois le 21 octobre 2022.

Ces séances regroupaient les membres qui ont été désignés par le Conseil communal du 26 février 2019 (mandataires) et 5 novembre 2019 (secteur privé).

A cette occasion, la Ville de Genappe a présenté le dossier final approuvé par la Région wallonne et a annoncé le lancement de la fiche-projet n°12 – Parcours urbain.

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS

But : Le Collège Communal procède à l'attribution des logements moyens appartenant à la Ville.

Composition :

Président

Gérard COURONNE

Echevins

Stéphanie BURY
Carine MESSENS
Hector TUBIERMONT
Benoît HUTS
Rembert VAN DAMME

Président du CPAS

Vincent GIRBOUX

Durant la période de référence, le Collège Communal a attribué 1 logement.

COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA

But : Coordination de l'accueil des enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire.

Composition : 3 membres/ composante

Présidente,

Stéphanie BURY

Membres effectifs

Présidente : Stéphanie BURY

Membres suppléants

Membres effectifs

Membres suppléants

Composante 1

Représentants du Conseil communal

Stéphanie BURY
Benoit HUTS
Sarah HERMANS

Aline DE GROODE
Natacha CRACCO
Anne BEGHIN

Composante 2

Représentants des établissements scolaires
Flore Choisez (école communale)
Nancy Lauriers (école St-Jean Genappe)
Véronique Cambier (école communale)

Jérôme Leclercq (école communale)
Patricia Druine (école St-Marie)

Composante 3

Représentants des associations de parents AP et/ou de mouvements d'éducation permanente
Pas de candidats

Composante 4

Représentants des opérateurs de l'accueil en lien direct avec l'O.N. E

Céline AGNEESSENS - ISBW

Véronique SCHMITZ - ISBW

Carine VANDEKERHOVE – le CAPE

Christine GILAIN – Ecoles des devoirs du Brabant wallon

Composante 5

Services ou institutions déjà agréés ou reconnus par la Communauté française

Franca ZANELLA (AMO TEMPO)

Emilie LAVAUX (CEC les Ateliers du Léz'Art)

Maxime BUTS (Les Copains du Sport asbl)

Autres membres avec voix consultative

ONE

Province du Brabant wallon : Nathalie POELAERT

Coordinatrice Accueil Temps Libre – Madame Virginie Limon

Conseiller pédagogique – Monsieur Geoffrey Vantaelen

Toute personne invitée par la CCA

PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS

COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

But : Veiller au bon déroulement des actions élaborées dans le cadre de l'appel à projets relatif au Plan de cohésion sociale. Ces actions s'inscrivent dans un effort général déployé par la Région wallonne pour favoriser la cohésion sociale.
Mise en place le 26 février 2010.

Composition :

Présidente,

Stéphanie BURY- Ville de Genappe/ Echevine du Plan de Cohésion Sociale

Membres

Monsieur Couronné – Bourgmestre
Madame Tock – Directrice Générale de la Ville de Genappe
Monsieur Girboux – Président du CPAS
Madame Servais – Chef de Projet du Plan de Cohésion Sociale/Handicontact
Madame Prignon – Représentante de la Région Wallonne
Monsieur Ciavarella – CPAS de Genappe
Monsieur Schepers – CPAS de Genappe
Madame Lermaniaux (jusqu'au 19 juin 2022), remplacée par Alexandra Vaneyck – Cabinet du Bourgmestre,
Madame Hustinx – Les Ateliers du Léz'Arts
Madame Mouton – Immobilière Sociale Notre Maison
Madame Al Naassan – Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon
Madame Lavaux – Centre Culturel de Genappe
Monsieur Scarnière – Maison des Jeunes le Bug-1
Madame Gilain – Pacage
Monsieur Goubau – Asbl Soins et Santé
Monsieur Neyman – Zone de Police Nivelles-Genappe
Madame Schenken – Asbl Article 27 Brabant Wallon
Madame Janssens – Asbl Coup de Pouce
Madame Bonaventure – Mire BW
Madame Bouxin – ALE Genappe
Madame Buset – Aide en Milieu Ouvert Tempo
Monsieur Hermans – Aide en Milieu Ouvert Tempo
Madame Hanssens – Commission Senior
Madame Jauniaux – l'Amarrage
Madame André – Forem
Monsieur Cuijl – Forem
Madame Delporte – ONE
Madame Dumont – Centre de Lecture Publique de Genappe
Madame Herremans – Domus
Madame Harcq – Asbl Genappe Solidaire
Madame Smets – Solidaris Brabant Wallon

COMITE D' ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L' EMPLOI - CAL MdE

But : Promouvoir l'emploi sur le territoire communal et collaborer avec un maximum de partenaires internes et externes au FOREM. Créer un véritable réseau partenarial afin d'optimiser les services rendus à la population.
Mis en place le 1^{er} juin 2004.

Composition :

Président,

Gérard COURONNE, [Bourgmestre](#)

Membres,

Monsieur Vincent Girboux, [Président du CPAS](#)

Monsieur Benoît Huts, [Echevin](#)

Etienne Château, [Forem](#)

Lalie Guerrier, Forem, remplaçante de Stéphane Nicaise au 1^{er} juillet 2022

COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC

But : Délibérer sur les conditions de travail – prévenir ou concilier tout différend qui menacerait de s'élever ou se serait élevé entre le pouvoir organisateur et les membres de son personnel relevant du décret – établir pour le personnel de l'enseignement officiel subventionné des règles complémentaires aux dispositions statutaires communautaires rendues obligatoires par le Gouvernement - donner des avis sur toutes questions relatives à l'organisation, la défense et la promotion de l'enseignement officiel et connaître des recours introduits par les membres du personnel temporaire.

Cette Commission découle de la mise en application du décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié des établissements d'enseignement officiel.

Composition :

Président,

Gérard COURONNE

Représentant du Pouvoir Organisateur

Stéphanie BURY

Sarah HERMANS

Michaël ROUFFIANGE

Aline Degroode

Marianne TOCK

Maggy OPALVENS

Délégations syndicales

C.G.S.P. - Enseignement

S.L.F.P. - Enseignement

C.S.C. - Enseignement

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU

Composition:

Présidente :

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Représentants :

Madame Carine Messens, Echevine

Monsieur. Benoît Huts, Echevin

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Monsieur Rembert Van Damme, Echevin

Madame Valentine Courtain, Conseillère communale

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE »

En avril 2013, le Conseil communal a décidé de créer la commission communale mixte agriculture. Cette dernière a notamment pour **mission** :

- De servir de relais entre les agriculteurs et les autorités communales ;
- De déterminer les priorités dans l'entretien des voiries agricoles ;
- De faire connaître les avis, demandes et aspirations des agriculteurs, des autorités communales et des citoyens ;
- D'informer sur les nouvelles législations.

Composition :

Présidente :

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Représentants :

Madame Stéphanie Bury, Echevine

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale

Madame Valentine Courtain, Conseillère communale

Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal

Madame Anne Beghin, Conseillère communale

Représentant du CPAS :

Monsieur F. Gago

Représentants des agriculteurs pour chacun des villages de l'entité :

Genappe : Yves Goies

Vieux-Genappe : Mathieur Paridaens et Daniel Gilbert

Loupogne : Frédéric Anciaux

Ways : Pierre Vromman

Houtain le Val : Philippe Goeis et P. Vandenstein

Baisy-Thy : John Van damme et Xavir Hayois

Bousval : Yves Van Nieuwenhuysse

Glabais : Christian Balduyck

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION

But : Envisager la mobilité au sein de la commune de manière globale, à long terme, maximisant la sécurité de tous, respectant l'environnement et tenant compte des desiderata de chacun.

La Commission de circulation a pour mission de remettre un avis sur les demandes en matière de circulation et de mobilité. Les demandes peuvent aussi bien émaner des citoyens que du service urbanisme par exemple. En effet, tout comme pour l'environnement, l'Aménagement du Territoire est plus qu'étroitement lié à la mobilité.

Composition :

Présidente :

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale

Vice-Présidente :

Madame Carine Messens, Echevine

Représentants :

Madame Carine Messens, Echevine

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Monsieur Rembert Van Damme, Echevin

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Charlotte Laureys Conseillère communale

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS

La Commission est un lieu de consultation des responsables sportifs, d'échange, d'information, de sensibilisation et de propositions.

La Commission est chargée entre-autres d'apporter son avis, soit d'initiative, soit à la demande de l'autorité compétente, sur les questions de politique sportive de la ville, de l'organisation de la soirée des mérites sportifs, en collaboration avec le Jury ad hoc, du bon fonctionnement des complexes sportifs, en collaboration avec l'asbl des salles, de l'organisation des activités sportives communales.

Composition

Président :

Monsieur Michaël Rouffiange

Vice-Président :

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal

Représentants :

Monsieur Hector Tubiermont, Echevin
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Anne-Sophie Hayois, Conseillère communale
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Monsieur Bernard Lowenthal, Conseiller communal

Durant la période de référence, la Commission des sports s'est réunie 3 fois.

COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES »

La Commission se réunit dans l'intervalle des Conseils communaux dont l'ordre du jour sera composé des projets de budget, des modifications budgétaires et des comptes communaux.

L'objectif de ce groupe technique est d'améliorer la transparence de la gestion des finances et de la compréhension des budgets et comptes et de répondre aux questions précises sur les éléments figurant dans les documents légaux dans le domaine des finances.

Le Bourgmestre ou l'Echevin ayant en charge les finances et les grades légaux siègent de manière permanente dans la commission composée selon le ROI du Conseil communal.

Composition

Présidente :

Madame Anne-Sophie Hayois, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Représentants :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre
Monsieur Benoît Huts, Echevin
Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Monsieur Bernard Lowenthal, Conseiller communal

Durant la période de référence, la Commission « Finances, budget et infrastructures » s'est réunie 2 fois.

COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES GENERALES »

Composition

Président :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Vice-Présidente :

Madame Stéphanie Bury Echevine,

Représentants :

Madame Stéphanie Bury Echevine
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « SENIORS »

La commission a pour mission notamment :

- a) D'examiner la situation des Seniors sous toutes les formes tant au point de vue moral que matériel.
- b) De suggérer, de favoriser et d'appuyer toute initiative visant une véritable promotion de la personne âgée et de la vieillesse.
- c) De faire connaître les désirs, les aspirations, les droits de seniors.
- d) D'assurer leur réinsertion effective dans la vie communautaire par leur participation aux instances de décision.
- e) De faire prendre conscience aux seniors eux-mêmes, qu'étant donné leur expérience et leur disponibilité, ils ont un rôle à jouer dans la commune et de susciter leur participation à tous les niveaux, tant politique que social et culturel, et ce pour le mieux-être de tous.

Composition

Présidente :

Madame Angèle Hanssens-Lefèvre

Membres effectifs :

Monsieur Hector Tubiermont
Madame Stéphanie Bury
Monsieur Kévin Paulus
Madame Sandra Donny
Madame Aline De Groode
Monsieur Michaël Rouffiange
Madame Christine Gilain
Madame Tiffany Fevery
Madame Anne Beghin
Madame Nicole Couronne
Monsieur Jean-Claude Pourplanche
Madame Nadine Hoste
Madame Jenny Rindin
Monsieur Eddy Vion
Madame Léa Piot
Madame Martine Bultot

Secrétaire :

Madame Muriel Opalvens

La commission s'est réunie 1 fois, en mars 2022.

Elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Organisation d'un voyage à Pairi Daiza le mardi 3 mai 2022.

- Organisation d'un voyage culturel à l'Espace Masson le jeudi 9 juin 2022, visite spectacle intérieur « Trignolles » suivi d'une animation « Ecole d'autrefois ». Restauration sur place « Chez Toine ». L'après-midi, il y avait le choix entre une visite de l'eco musée, le musée du Train ou une visite de la Brasserie des Fagnes.
- Organisation d'un voyage à Ostende le jeudi 15 septembre 2022.
- Organisation du repas dansant à la Ferme de la Hagoulle le jeudi 13 octobre 2022.
- Organisation du Goûter de Noël le mercredi 21 décembre 2022.

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « BIEN-ETRE ET SANTE »

Présidente :

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Vice-Présidente :

Madame Stéphanie Bury, Echevine

Représentants :

Madame Stéphanie Bury, Echevine
 Madame Sandra Donny, Conseillère communale
 Monsieur Renaud Van Peteghem, Conseiller communal
 Madame Aline De Groode, Conseillère communale
 Madame Martine Bultot, Conseillère communale
 Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
 Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

Représentant les citoyens/

M. Jean Kévers-Leclercq
 Mme Christiane Smeets
 M. Philippe Goubau
 Mme Anne Couronné
 M. Marc Patuzzo
 Mme Nathalie Dubuisson-Louis
 M. Denis Vanvyve

Les membres de cette commission souhaitent mettre en place des projets pour promouvoir la santé sur l'entité, permettre aux citoyens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé, induire une prise de conscience et un changement de comportement au sein de la population, mobiliser les instances politiques, informer, établir une stratégie pour améliorer la santé en lien avec l'environnement et l'alimentation...enfin, le but de la Commission est d'apporter du concret, du changement sur l'entité de Genappe.

Différents thèmes sont ressortis tels que l'eau, les ondes (ainsi que le wifi), les compteurs communicants, la 5G, la communication sur le covid, un groupe de travail sur le fascicule pour un appareil pour calculer les ondes...

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « PCS ».

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Présidence :

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Membres effectifs :

Monsieur Benoît Huts, Echevin
 Madame Carine Messens, Echevine
 Madame Valentine Courtain, Conseillère communale

Membres suppléants :

Madame Sandra Donny Conseillère communale
 Madame Sarah Hermans Conseillère communale
 Madame Anne Beghin, Conseillère communale.

Représentants du monde associatif et citoyen :

Effectifs :

Madame Vanessa Clerens
Madame Charlotte De Crombrughe
Monsieur Jean-François De Schrynmakers
Madame Marie Degreef
Monsieur Olivier Fièvez
Madame Michèle Fourny
Madame Anne Geldhof
Monsieur Mathieu Gérard
Madame Liliane Lebon
Madame Patricia Lekime
Monsieur Benoît-Michel Morimont
Madame Sarah Welby

Plus d'informations sur le travail de la CLDR se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE PLAN ENERGIE CLIMAT (CAPEC)

La mission du CAPEC est :

- De constituer les groupes de travail liés aux axes thématiques du plan climat ;
- De travailler sur les mesures de la feuille de route et proposer des actions ;
- De constituer un maillon fort avec les acteurs locaux et les partenaires économiques ;
- D'organiser ou de proposer l'organisation d'évènements liés aux matières traitées ;
- De proposer des actions et d'étudier leur faisabilité et les formules de financement pour les réaliser ;
- De proposer toutes améliorations notoires aux processus en cours et/ou la révision de la feuille de route avant l'expiration du délai des deux ans si nécessaire ;
- De rapporter les résultats de sa mission aux autorités communales ;

Il est constitué de 7 représentants du Conseil Communal, d'un représentant de diverses commissions, de représentants d'associations locales et de citoyens. Il est présidé par Mr Girboux, en charge de la transition énergétique. L'équipe gestionnaire est constituée du service transition, du service technique du CPAS, du service énergie et de Mr Yves Patte dans le rôle d'animateur.

De nombreux citoyens motivés ont rejoint le groupe et se sont investis dans les activités telles que l'élaboration de la cartographie éolienne, l'organisation du premier salon bas carbone, la réactualisation de la feuille de route du plan climat, la mise sur pied de projets dans le cadre de l'appel à projet Budget participatif...

Le comité s'est réuni aux dates suivantes :

29/1/2022 – Visite du réseau de chaleur d'Indrani lodge et présentation de la société coopérative Greendyle

19/3/2022 – Accueil du groupe au Monty, présentation du projet Hydrogen et visite du site du grand moulin

21/5/2022 – Réunion chez ATMPRO et présentation des premiers résultats du travail de recherche sur le projet SMS (remis dans le cadre de l'appel à projet Budget participatif, par Mr Dutrieux .

16/11/2022 – Réunion dans la salle du Conseil Communal – Bilan annuel 2022

CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl

L'A.S.B.L « Classes et Vacances pédagogiques de Genappe », fondée le 8 décembre 1980.

But : Subsidier le développement de classes pédagogiques de plein air (classes de neige, classes de mer, classes vertes), dont les bénéficiaires sont les enfants fréquentant les écoles primaires officielles de l'entité, tous réseaux d'enseignement confondus.

Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale de l'asbl est composée des membres du Conseil Communal.

Conseil d'Administration :

Président,

Gérard COURONNE

Membres,

Stéphanie Bury
Vincent GIRBOUX
Sarah HERMANS
Anne BEGHIN
Natacha Cracco

Vérificateurs aux comptes

Christine GILAIN
Olivier MAINFROID

Secrétaire

Madame Virginie Limon

Les écoles introduisent une demande d'aide financière auprès de l'asbl, chaque enfant perçoit de manière unique durant sa scolarité, la somme de 50 €.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI, asbl - A L E

Conseil d'administration

Président : Vincent Girboux

Vice-Président : Gregorio Tartaglia

Secrétaire : Michaël Rouffiange

Trésorière : Sarah Hermans

Collaboratrice ALE Forem : Julie Balseau

Stéphanie Bouxain étant affectée à temps-plein à l'ALE d'Ottignies- LLN, le mois de janvier de l'année 2022 a vu l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice, Julie Balseau, détachée par le Forem au sein de l'ALE de Genappe.

L'ALE est ouverte au public les lundis et mardis de 9 heures à 12 heures et sur rendez-vous de 13 heures à 16 heures.

La priorité 2022, pour l'ALE a été de mettre les statuts de l'A.S.B.L. à jour et d'effectuer le renouvellement du conseil d'administration qui n'avait pas pu être fait depuis les élections communales de 2018. A ce jour, le dossier de renouvellement est approuvé par le SPW et la publication au Moniteur Belge se fera avant le 31 décembre 2022.

Cette année 2022, le nombre d'utilisateurs de l'ALE a augmenté passant de 22 en octobre 2021 à 35 utilisateurs en octobre 2022. 10 nouveaux utilisateurs se sont inscrits en 2022. Il s'agit de personnes privées ainsi que des A.S.B.L.

Concernant les prestataires, 128 personnes ont été invitées depuis octobre 2022 à être informées sur le dispositif ALE. Parmi ces personnes invitées, seulement 33 se sont inscrites.

Le nombre de prestataires en activité a sensiblement augmenté passant de 9 prestataires actifs en octobre 2021 à 12 prestataires actifs comptabilisés en octobre 2022.

MAISON DE L'EMPLOI - MdE

La Maison de l'Emploi de Genappe est une structure qui accueille et conseille toutes personnes qui recherchent un emploi. Et pour ce faire, voici les services offerts :

- Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, Mon Profil, recherche d'offre sur le site du Forem.
- Des informations sur des formations utiles pour élargir ses compétences ;
- Des références, documents, documentations et livres ;
- Un accès à internet et au téléphone ;
- Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, Mon Profil, Leforem.be, ...
- Une assistance pour demander une aide lorsque des problèmes sociaux freinent la recherche d'emploi ;
- Une aide dans les démarches et actes administratifs : créer ou mettre à jour les dossiers, donner les attestations et conseils adéquats ;
- Des permanences de partenaires : jobcoaching, création d'activité, conseiller carrefour emploi formation orientation ;
- Des formations en recherche d'emploi, en orientation, en mobilisation. Des contacts réguliers permettent de mettre sur pied un grand nombre d'actions visant la réinsertion des demandeurs d'emploi.

Des réunions informelles entre partenaires et Maison de l'Emploi ont lieu régulièrement afin de déterminer les nouvelles actions à envisager. La connaissance spécifique du public de la région, par les partenaires, est bénéfique à la Maison de l'Emploi.

Les conseillers prennent en charge les chercheurs d'emploi de Genappe qui sont liés à l'accompagnement individualisé.

Les partenaires ayant effectués des prestations au sein de la MdE sont : Carrefour des métiers, CPAS de Genappe, Daoust, Groupe One, Job'In ; Mire BW : Job Coaching, Randstad.

Nombre total de visites du 1er janvier 2022 au 31 septembre 2022 : 64 visites

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Composition :

PRESIDENT

Vincent GIRBOUX

CONSEILLERS

Martine BULTOT
Natacha CRACCO
Aline DEGROODE
Daniel DETIENNE
Frédéric GAGO GARCIA
Raehda KABIR
Charlotte LAUREYS
Lucina MARTINELLI
Nathalie RENARD-RUCQUOY
Bernard STAS de RICHELLE

Durant la période de référence, le Conseil de l'Action Sociale, s'est réuni 12 fois.

Le Conseil conjoint Ville-CPAS ne s'est pas réuni.

LE BUREAU PERMANENT

Composition :

PRESIDENT

Vincent GIRBOUX

CONSEILLERS

Lucina MARTINELLI
Nathalie RENARD-RUCQUOY
Bernard STAS de RICHELLE

Durant la période de référence, le Bureau Permanent, s'est réuni 12 fois.

LE COMITE DE CONCERTATION ENTRE LA VILLE ET LE CPAS

Composition :

Membres du CPAS

Vincent GIRBOUX
Martine BULTOT
Natacha CRACCO (jusqu'au 30/08/2022) et Aline DEGROODE (à partir du 30/08/2022)
Bernard STAS de RICHELLE
Myriam SOMERS, Directrice générale

Membres de la Ville

Gérard COURONNE
Aline DEGROODE (jusqu'au 30/08/2022) et Natacha CRACCO (à partir du 30/08/2022)
Olivier MAINFROID
Sandra DONNY
Marianne TOCK, Directrice générale

Durant la période de référence, le Comité de Concertation Ville / CPAS, s'est réuni 6 fois.

POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES

LE CONSEIL DE POLICE

Composition

Membre de droit

Gérard COURONNE

Membres effectifs :

COURTAIN Valentine
HAYOIS Anne-Sophie
HERMANS Sarah
LÖWENTHAL Bernard
MAINFROID Olivier
VAN PETEGHEM Renaud

Membres suppléants :

HERMANS Sarah
HERMANS Sarah

HERMANS Sarah
HERMANS Sarah

Durant la période de référence, le Conseil de Police s'est réuni 9 fois.

LE COLLEGE DE POLICE

Composition :

Gérard Couronné, Bourgmestre de Genappe
Pierre Huart, Bourgmestre de Nivelles
Pascal Neyman, Chef de Zone, Commissaire divisionnaire

Durant la période de référence, le Collège de Police s'est réuni 24 fois.

DECISIONS DES AUTORITES DE GENAPPE POUR SON TERRITOIRE

Ci-dessous le nombre de documents rédigés par la ZP Nivelles-Genappe à destination de la Ville de Genappe, pour la période du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022 :

Arrêtés de police : 242
Autorisations de chantier : 343
Autorisations container : 32
Autorisations déménagement : 26
Autorisations échafaudage : 9
Occupations de voirie : 36

En sus de ces documents, la Ville de Genappe sollicite l'avis de la ZP Nivelles-Genappe pour les festivités envisagées sur son territoire.

Les nombreux avis techniques relatifs aux festivités et rédigés par la ZP Nivelles-Genappe ne sont quant à eux plus répertoriés.

SANCTIONS ADMINISTRATIVES

(Situation arrêtée au 31 octobre 2022)

Fonctionnaire Sanctionnateur

Tock Marianne désignée par le Conseil communal du 27 octobre 2015

Greffière

Claire Trassaert (jusqu'au 1^{er} mai 2022)

Angélique Patte (à partir du 2 mai 2022)

Police

Les agents de la zone

Vu la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales et ses arrêtés d'exécution ;
Vu l'Arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les conditions de qualification et d'indépendance du Fonctionnaire chargé d'infliger l'amende administrative et la manière de percevoir les amendes en exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales ;
Vu le Règlement général de Police administrative approuvé par le Conseil Communal réuni en séance le 27 octobre 2015 et faisant partie du Code de la Citoyenneté ;

Infractions au Règlement général de Police administrative

- Amendes infligées : 3
- Procédures de médiation proposées : 1
 - Réussites :
 - En cours : 1
- Avertissements donnés : 6
- Classés sans suite (car auteur inconnu ou manque de preuves) - abandon (car délais d'exécution et situations rétablies) : 29
- Transmis hors délai : 3
- En cours (lancement de procédure fait) : 5

Total : 47

Infractions au Règlement de police lié à l'arrêt et au stationnement

- Amendes infligées : 58
- Amendes annulées / Classées sans suite / Avertissements : 14
- Transmis hors délai : 1
- HD pour cause de maladie de l'agent : 0

Total : 73

Infractions au Règlement de police lié à l'environnement

- Transmis hors délai : 1
- Avertissements donnés – Délais d'exécution – Sans suite – Auteur inconnu : 0
- Suspension de la procédure : 1
- Amendes : 0
- En cours : 0

Total : 2

ACCUEIL ET SECRETARIAT

TRAITEMENT DU COURRIER	27
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL	27
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL	27
TUTELLE SUR LE CPAS	27

AFFAIRES GENERALES

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS	28
GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX	30
CONTROLE DES LIEUX PUBLICS	31
ASSURANCES	31
PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS	31
PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC	42
AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE	44

PETITE ENFANCE

ORGANISATION DES STRUCTURES	45
PRESENCES DURANT LA PERIODE CIBLE	45
DEMANDES D'INSCRIPTIONS	46
ACTIVITES	46
FETE DE LA PETITE ENFANCE	46

ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES -ATL

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	47
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	50
ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL	51

CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

FREQUENTATION	60
ACTIVITES	60

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

TRAITEMENTS ET SALAIRES	63
GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS	63
ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS	64
LA GESTION DES CARRIERES	66
FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS	68
FINS DE CARRIERES	70
PERSONNE DE CONFIANCE	70
PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE	71

FINANCES ET RECETTES

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS	72
TAXES ET REDEVANCES	74
TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE	77
RECETTE ET CONTENTIEUX	78

INFORMATIQUE

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE	79
--	----

POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

POPULATION	80
ETAT CIVIL	81
ETRANGERS	82

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT	83
QUESTIONS DE VOIRIE	84
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	84
PATRIMOINE	84

TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE	86
BATIMENTS	88
VOIRIES – EGOUTTAGE	88
TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX.....	89

ENVIRONNEMENT

LE SERVICE	109
INFORMATION-COMMUNICATION	110
POLITIQUE DECHETS	112
PROPRETE PUBLIQUE.....	115
ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE	117
EAU	123
DEVELOPPEMENT RURAL	127
GAL DU PAYS DES 4 BRAS	127
MOBILITE ET CIRCULATION.....	128
AGRICULTURE	131

ENERGIE

GUICHET DE L'ENERGIE	134
REALISATIONS	137
CONCLUSION.....	140

ENTRETIEN / PROPRETE

MISSIONS	142
COMPOSITION DE L'EQUIPE EN 2021	142
BATIMENTS A ENTRETENIR	142

CONCIERGERIE

MISSIONS	143
----------------	-----

COMMUNICATION

LE SITE INTERNET	144
FACEBOOK ET INSTAGRAM.....	145

TRANSITION ET PARTICIPATION

MISSIONS	146
LES MATIERES	146

Directrice générale
Tock Marianne

ACCUEIL ET SECRETARIAT

Accueil
Opalvens Muriel
Hendrickx Sophie

Secrétariat
Robert Dominique
Gossiaux Geneviève

TRAITEMENT DU COURRIER

Durant la période de référence, 11.054 courriers entrants ont été enregistrés en sus des publicités et des factures, et 10.011 courriers sortants ont été enregistrés en sus des publicités et de certains documents des services Population/État Civil et Finances envoyés

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL

Séances des :

9 novembre 2021
30 novembre 2021
21 décembre 2021
25 janvier 2022
22 février 2022
29 mars 2022
26 avril 2022
7 juin 2022
28 juin 2022
30 août 2022
4 octobre 2022
25 octobre 2022

Durant la période de référence le Conseil communal s'est réuni 12 fois.

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL

3.545 dossiers ont été soumis à la décision du Collège.

TUTELLE SUR LE CPAS

Le 1er mars 2014 entrée en vigueur du décret du 23 janvier 2014 modifiant la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976 Conformément à l'article 112§1er, il y a lieu que le Collège communal prenne connaissance des décisions prises par le Conseil de l'Action Sociale lors de ses séances, il peut solliciter ou pas l'obtention d'une ou plusieurs délibérations.

Durant la période de référence le Conseil de l'Action Sociale s'est réuni 13 fois, a pris 223 délibérations, le Bureau permanent s'est réuni 12 fois et a pris 89 délibérations ont été portées à la connaissance du Collège communal.

AFFAIRES GENERALES

Chef de service

Servais Justine

Opalvens Maggy

Patte Angélique

Sablon Chantal (en maladie depuis le 17 février 2020)

Limon Virginie (depuis le 8 avril 2021)

Trassaert Claire (jusqu'au 1^{er} mai 2022)

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS

Planification et organisation des évènements. Logistique, matériel promotionnel, cartons d'invitations de fêtes, cérémonies et manifestations.

EVENEMENTS

Genappe perd la Boule (édition 2021)

En raison de la pandémie de Covid-19, cet événement n'avait pas pu être organisé dans le centre de Genappe à la fin de l'année 2020.

Fin 2021, les festivités de « Genappe perd la Boule » ont pu à nouveau prendre place dans le centre-ville mais sous respect des conditions sanitaires en cours (Covid-19).

L'ensemble de l'évènement a été ouvert au public les vendredi 17 décembre 2021 de 18 heures à 23 heures, samedi 18 décembre 2021 de 11 heures à 22 heures et dimanche 19 décembre 2021 de 11 à 20 heures.

Le marché de Noël a été organisé sur la Grand Place et dans la rue Emmanuel Lutte.

Différentes animations, dans le cadre d'un festival de théâtre composé de 6 spectacles, ont également pris place dans les locaux de la salle St Martin, au 38 (Carrefour Culturel), au Monty, à la salle Polyvalente Espace 2000 et à la Maison Galilée.

L'accès au marché de Noël et aux spectacles intérieurs de plus de 50 personnes a été restreint (mesures sanitaires).

Un contrôle d'accès du public a été mis en place. Les personnes se rendant au point d'entrée du marché de Noël ont dû présenter leur CST+ (Contrôle Safe Ticket), afin de recevoir un bracelet. Un bracelet de couleur différente a été délivré par jour d'accès au site du marché de Noël et/ou aux salles de spectacles contenant plus de 50 personnes. Il devait être placé de manière à ne pas pouvoir être interchangé. Le port du masque restait également obligatoire.

L'espace public, les lieux et commerces autour de l'église de Genappe sont restés accessibles au public sans restriction.

Les commerces et l'Horeca sont restés soumis à l'application du protocole qui les concernaient.

Territoires de Mémoire

Depuis 2016, la Ville de Genappe adhère au réseau « *Territoires de Mémoire* ».

Cette adhésion traduit l'attachement de la Ville à la perpétuation de la mémoire, à la résistance aux idées liberticides et à la défense des valeurs de la démocratie. Cette adhésion est également concrétisée par la signature d'une convention avec reconduction tacite pendant 5 ans. L'association « Territoires de la Mémoire » en quelques mots :

L'asbl, reconnue comme une organisation communautaire d'Éducation permanent, est un centre d'éducation à la Résistance et à la Citoyenneté. Pour effectuer un travail de mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, l'association développe diverses initiatives pour transmettre le passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

Le samedi 8 octobre 2022, la Ville de Genappe a organisé une excursion sur le thème du « Devoir de Mémoire » à la Caserne de Dossin et au Fort de Breendonk.

49 personnes ont pu participer et assister aux visites guidées.

La Ville de Genappe a couvert une partie des frais des visites, entrées et voyage en car, permettant de ramener le prix d'une place à 20 euros.

Place aux enfants

Le samedi 15 octobre 2022, la Ville sous l'Échevinat de Madame Stéphanie Bury et en collaboration avec la Province du Brabant Wallon a proposé aux enfants de l'entité âgés de 8 à 12 ans de rencontrer le monde professionnel.

Grâce à la précieuse collaboration des hôtes de cette année, 40 enfants ont pu découvrir différents métiers et activités : pompier, policier, avocat... visiter le musée du Dernier QG de Napoléon, le vignoble de Bousval,... découvrir comment faire du pain à la Ferme du Hameau du Roy, comment faire des glaces grâce aux Glaces d'Ophélie...

Le programme de la journée débutait par un déjeuner offert par la Ville et les deux premières étapes des 6 parcours proposés. Un pique-nique était organisé à midi dans les locaux de l'école de l'Espace 2000, la Ville offrant le potage. L'après-midi voyait les enfants partir vers la dernière étape du parcours et revenir pour un atelier de création de bougie et un goûter, également offert par la Ville.

Cérémonies patriotiques et folkloriques

Sous l'Échevinat de Monsieur Benoît Huts, les cérémonies suivantes ont été organisées lors de la période ciblée :

- 9 novembre : Ravivage de la Flamme du Souvenir
 - Les écoles de l'Espace 2000 et Saint-Jean ont envoyé une délégation d'élèves de 5^e et 6^e primaire
 - Dépôt d'une gerbe de fleurs
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice
 - Deux cérémonies sont organisées, à Bousval et à Genappe
 - Dépôts de gerbes de fleurs à tous les monuments de la Ville.
- 15 novembre : Te Deum en l'honneur de la Fête du Roi en l'église Saint-Jean de Genappe
 - Drink à la Lanterne
- 9 mai : Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale
 - Messe célébrée en l'église Saint-Géry de Vieux-Genappe
 - Dépôt de fleurs au monument de l'Hôtel de Ville
 - Les écoles ont été invitées à participer
 - Drink en la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville
- 24 mai : Cérémonie d'hommage aux aviateurs alliés
 - Cérémonie au monument de l'Arbre Sainte-Anne
 - Dépôt de fleurs au cimetière de Baisy-Thy
 - Invitation de l'école de Baisy-Thy
- 21 juillet : Fête nationale
 - Te Deum en l'église Saint-Jean l'Évangéliste de Genappe
 - Vin d'honneur à la taverne « La Lanterne »
- 15 août : Cérémonie religieuse pour les prisonniers de guerre
 - Organisée par la Houtinoise et la F.N.C. locale
 - Dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument
- 20 août : Cérémonie à la Borne de Ways
 - En association avec les communes de Grez-Doiceau et de Villers-la-Ville
 - Avec la participation de la F.N.C. (section Grez-Doiceau/Nethen)
 - Dépôt d'une gerbe de fleurs au nom de la Ville de Genappe
- 28 août : 326^e Tour Saint Barthélemy à Bousval

Marchés et ventes ambulantes

Quatre dossiers de demande d'emplacement ont été traités par le Collège concernant les marchés de Genappe.

DIVERS

- Bien-être animal :
 - Stérilisation des chats domestiques et errants
 - 49 demandes de prime communale sur la période concernée
 - Gestion et suivi des plaintes concernant de la maltraitance animale
- Préparation des dossiers de demandes de différentes associations pour le Collège (Îles de Paix, Fondation du Père Damien, CNCD 11.11.11., Greenpeace, Campagne Ruban Blanc, Campagne Ruban Rose, Vente des chocolats Galler pour la recherche sur la Sclérose en plaques, etc)

SPORT

Mérites sportifs 2021

Non organisé suite au Covid-19

Journée sportive inter-écoles

Cette activité se déroule habituellement au mois de juin.
En 2022, la journée sportive inter-écoles s'est déroulée le 23 juin.

SENIORS

Activités « Seniors » :

Budget

26.000€ pour toutes activités
35.000€ pour les colis seniors

Pairi Daiza

Le mardi 3 mai 2022.
Nombre de participants – 40 personnes.
Prix : 30€/ pers.

Espace Masson

Le jeudi 9 juin 2022.
Nombre de participants – 23 personnes.
Prix : 32€/ pers.

Ostende

Le jeudi 15 septembre 2022.
Nombre de participants – 152 personnes.
Prix : 5€/ pers.

Repas dansant

Le jeudi 13 octobre 2022.
Nombre de participants – 165 personnes.
Prix : 18€ pour les seniors et 35€ pour les accompagnants.

3ème âge

1445 colis comprenant des vivres non périssables ont été distribués.

GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Les salles et bâtiments communaux sont mis à disposition d'associations et de clubs de l'entité, et de l'école de l'Espace 2000 (Cours de gymnastique et de psychomotricité) de façon ponctuelle ou permanente.

CONTROLE DES LIEUX PUBLICS

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 21 octobre 2004 relatif à la présence de détecteurs d'incendie dans les logements à partir du 1er avril 2015, l'article 38 du Code de la citoyenneté et du Règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion ;

5 dossiers ont été examinés :

- Visite de prévention incendie dans le cadre de l'ouverture d'un restaurant au 22, Grand route à 1474 Ways ;
- Visite de conformité des locaux 12 et 13 de l'AMO Tempo de Genappe, Espace 2000 à 1470 Genappe ;
- Visite de conformité du 61, rue de Bruxelles à 1470 Genappe (Maison caritative Saint-Vincent de Paul) ;
- Visite de prévention incendie pour l'ouverture d'un centre de demandeurs d'asile au 7, rue Couture Mathy à Genappe ;
- Visite de conformité du 10, rue de Charleroi à 1470 Genappe (Maison d'accueil « Les Boutchiks »).

ASSURANCES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Ville de Genappe est assurée

- Auprès de AXA pour les accidents scolaires et accidents du travail, les dommages matériels, en matière de responsabilité civile/ protection juridique,
- Et auprès d'Ethias pour les assurances automobiles.

Depuis le 1er mai 2019, la Ville de Genappe est également assurée en matière de risques CYBER, auprès de la société CHUBB.

Un marché de services centralisé relatif à l'assurance Cyber avait été réalisé par l'IPFBW pour le compte de différentes institutions dont la Ville de Genappe.

Les assurances de type Cyber couvrent notamment les incidents informatiques de type Cyber criminalité, erreurs humaines, défaillances techniques pouvant conduire à des dommages propres (ex : perte de données, perte de revenus) ou affecter la responsabilité de la Ville (contamination virale à des systèmes de tiers, par ex, RC des administrateurs mise en jeu). En outre, elles offrent également une garantie en matière de support externe (assistance par le biais d'un call center, avis juridiques suite à la perte de données, ...), ...

Le Collège communal, réuni en séance le 18 mai 2022, a décidé d'adhérer au marché de renouvellement des portefeuilles d'assurances **pour les années 2023 à 2026**.

La Ville de Genappe a donc communiqué à la société IPFBW son adhésion à ce marché en lui renvoyant la "convention de coopération relative à l'organisation d'un achat groupé dans le cadre des assurances" signée pour accord.

Ce marché comporte deux lots:

- Lot I : Dommages matériels, responsabilité civile, accidents du travail et assurances automobiles;
- Lot II: Cyber.

L'année 2023 démarrera avec un renouvellement des contrats d'assurances dans ces différentes branches.

PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS

PRESENTATION

La cohésion sociale vise, via un ensemble de processus, qu'ils soient individuels et/ou collectifs, à assurer à chacun l'égalité des chances, l'équité et l'accès aux divers droits fondamentaux (cités ci-dessous). Le Plan de Cohésion Sociale a pour objectifs de donner accès au bien-être économique, social et culturel, afin de construire ensemble une société solidaire ; réduire la précarité et les inégalités, et ce, en favorisant l'accès aux divers droits fondamentaux.

De plus, le PCS permet de coordonner les divers projets mis en place, grâce à un réseau de collaboration avec diverses associations. Il soutient et complète les autres dispositifs déjà existants, il permet de faire le lien ou de renforcer des aides individuelles ou collectives, de répondre à des besoins spécifiques de la population, d'assurer la transversalité des services offerts aux citoyens. Il permet également de mutualiser les moyens des différents intervenants et de générer de nouvelles dynamiques partenariales plus efficaces.

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe, avec le soutien de la Wallonie, vise à garantir l'accès aux divers droits fondamentaux, qui sont répartis en 7 axes :

1. Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
2. Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
3. Le droit à la santé
4. Le droit à l'alimentation
5. Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial
6. Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
7. Le droit à la mobilité.

A côté de cela, le service social de la Ville développe également des projets, ceux que la région ne peut reprendre dans le Plan. Les objectifs poursuivis sont identiques, nous les distinguons juste pour une question administrative et budgétaire.

Le PCS et le service social de la Ville de Genappe sont coordonnés par Justine Servais, assistante sociale de formation.

LES PROJETS 2021/2022

1. Alphabétisation – La Papote

Il y a quelques années, une demande formulée par des habitants de Genappe souhaitant pouvoir bénéficier de cours pour apprendre à lire et écrire afin de dialoguer avec d'autres habitants, avec des parents à la sortie des cours, de pouvoir suivre les devoirs des enfants ...

Le CPAS de Genappe a développé une antenne ILA. Nous avons donc créé un partenariat afin que ces bénéficiaires soient accompagnés, encadrés et suivent les cours d'alphabétisation en plus des cours de langue et ce, afin d'avoir les outils pour se débrouiller sur le territoire.

C'est un processus qui, au-delà de l'apprentissage, vise l'émancipation individuelle. Cela va permettre aux personnes de s'exprimer, d'être écoutées, de développer leur esprit critique, d'être en lien avec d'autres, d'amener des changements dans leur vie...Le projet d'alphabétisation est mis en place pour permettre à ces bénéficiaires de participer de manière active à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

Nos objectifs ? Nous avons développé ce projet car des habitants nous ont sollicités, ne correspondant pas aux profils demandés par l'asbl Lire et Ecrire, et ayant des problèmes de mobilité. Par ces cours, nous répondons à une demande et en enlevant des freins identifiés sur le territoire (exemple : mobilité). De plus, avec la vague migratoire et l'ouverture d'une antenne ILA à Genappe, cela constitue un cours supplémentaire pour apprendre la langue plus rapidement, rencontrer des habitants de Genappe, leurs permettre d'identifier un point relais à la Ville...

De manière pratique, cela se réalise à la bibliothèque, 1 fois semaine, par des personnes bénévoles. Une Charte est mise en vigueur. Pour les bénévoles, des supervisions sont mises en place (par le cribw ou la plateforme francophone du volontariat) car un choc culturel est possible. Nous aurons également une formation sur l'interculturalité par le Cribw. Selon nous, il est judicieux et profitable pour les apprenants, de pouvoir profiter d'un système de tutorat, c'est-à-dire, un adulte pour 4 apprenants maximum. Par ce cours, ils vont :

- Travailler l'oralité
- Travailler ensuite l'écriture et la lecture
- Mise en place d'un écrivain public disponible sur demande
- Visiter les lieux culturels
- Accompagner l'apprenant dans des situations concrètes de la vie quotidienne (faire les courses, renouveler son abonnement TEC, ...)

Il y a une collaboration avec l'Aide en Milieu Ouvert Tempo, le Centre public d'Action Sociale, la bibliothèque communale, le PAC, le Cribw.

2. Genappe, Commune hospitalière

Le 25 juin 2018, le Conseil communal de la Ville de Genappe a décidé d'adopter une motion visant à déclarer « Genappe commune hospitalière ».

L'Europe et le monde traversent une période où les migrants sont de plus en plus considérés comme des menaces pour nos sociétés, où les réponses politiques choisissent d'ériger des murs plutôt que des ponts, où les naufrages en Méditerranée augmentent d'année en année, que des pays européens se retrouvent seuls à faire face à l'accueil des migrants...

La Ville de Genappe a souhaité marquer sa position, et agir pour le bien être des personnes en respectant les engagements européens et internationaux pris par la Belgique pour le respect des droits fondamentaux des personnes et en particulier des plus vulnérables, ainsi qu'en matière de protection des réfugiés.

En effet, nous avons tous un rôle à jouer. L'accueil des migrants n'est pas du seul fait des compétences fédérales, le vivre ensemble relève aussi de l'échelon le plus proche du citoyen, que constitue la commune, et c'est à cet échelon que la convivialité, la rencontre, peuvent se construire entre tous les citoyens, les communes peuvent aussi faire la différence, en prônant l'hospitalité au niveau local.

Pour se faire, la commune s'est engagée (lors du Conseil communal du 25 juin 2018) à sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre ainsi qu'à maintenir un accueil de qualité des étrangers résidant dans la commune et des nouveaux arrivants. Un groupe de travail composé de citoyens engagés, des asbl's, des professionnels et des mandataires a été mis en place pour proposer des actions visant à atteindre les objectifs fixés par la motion. C'est ainsi qu'en 2021 et 2022 différentes actions ont été menées telles que l'organisation d'un we autour du thème de la migration lors duquel spectacles, cours de danse, balade étaient prévus et des séances de sensibilisation pour les membres du personnel communal. Il y a eu la réalisation d'une campagne de sensibilisation auprès des habitants et des écoles ainsi qu'un apport financier de 1.000€ pour le fonctionnement de l'asbl Genappe Solidaire, active sur le territoire.



3. Centre de Protection pour les demandeurs d'asile

En décembre 2021, nous avons reçu un mail du Secrétaire d'Etat d'Asile à la Migration, nous annonçant qu'un Centre de protection des demandeurs d'asile ouvrira ses portes en juin 2022 – reporté à décembre 2022 actuellement - sur notre entité.

Le centre de Genappe se situera dans le bâtiment de l'ancienne maison de repos du Lothier, qui aura subi des aménagements pour répondre aux normes d'une structure d'accueil. Il pourra accueillir jusqu'à 244 personnes : familles, personnes isolées, MENA (mineurs étrangers non accompagnés) et familles d'origines diverses.

Ce centre ouvert accueillera des personnes dont la procédure de demande de protection internationale est en cours d'analyse auprès des instances et jusqu'à ce qu'on leur accorde ou non le statut de réfugié en référence à la Convention de Genève et au droit belge. Les personnes venant d'Ukraine et ayant droit à la protection temporaire, qui est un autre statut, n'y seront donc pas hébergées.

Assurer l'intégration de cette nouvelle structure d'accueil au sein de la commune et promouvoir le vivre-ensemble sont des priorités pour la Croix-Rouge et les autorités communales. Les collaborations avec des fournisseurs et partenaires locaux sont privilégiées.

Le travail de notre assistante sociale est donc de travailler avec l'équipe de la Croix Rouge, d'être personne relais, et point contact, de fournir l'information aux citoyens, de réaliser la coordination de projets répondant aux besoins, de mettre en réseau les partenaires, les demandeurs, de travailler sur la sensibilisation et sur les préjugés, d'activer la plateforme du volontariat et d'assurer le suivi administratif, financier, et celui qui devra se faire auprès des écoles.

4. Permanence logement

Genappe est une Ville qualifiée de périurbaine. Il s'agit de communes qui bénéficient de l'exode urbain et qui accueillent une population d'un statut économique sensiblement plus élevé que la moyenne régionale attirée par un cadre de vie de qualité. Ce phénomène a des conséquences :

- Augmentation de la population : ce qui engendre un problème de logement
- Augmentation des prix des loyers : ce qui rend l'accès aux logements difficile pour les bas revenus ou les jeunes, il y a donc peu de logements sociaux disponibles par rapport à la demande
- Diminution de l'activité agricole : les villages deviennent essentiellement résidentiels
- Dispersion des revenus : Suite au phénomène de périurbanisation, une population plus nantie vient s'installer à Genappe. Un écart se creuse sur le territoire. Cela entraîne un sentiment d'exclusion et d'isolement de plus en plus marqué chez le public défavorisé.

L'objectif est qu'un bureau d'informations soit accessible et disponible à la Ville de Genappe pour toute personne souhaitant des informations concernant le logement et ce, selon les horaires communaux ainsi que le jeudi soir. Le Plan de Cohésion Sociale a mis cette permanence en place afin d'apporter une aide complémentaire aux permanences logement du CPAS. En effet, les personnes viennent à la Ville demander des informations et l'assistante sociale du PCS peut répondre à leur demande, les orienter vers les services adéquats... De plus, cela permet de toucher un public qui n'ose peut-être pas directement franchir la porte du CPAS. Cela offre aussi la possibilité aux demandeurs d'avoir un rendez-vous le soir et non en journée si cela ne leurs convient pas.

Les permanences ont lieu chaque 1^{er} jeudi du mois, de 16h à 19h cependant, le service social est ouvert tous les jours de 8h à 16h36 pour répondre au mieux aux citoyens, les recevoir et assurer le suivi de leur demande.

5. Accueil des réfugiés ukrainiens

Depuis le début de la guerre en Ukraine, la Belgique s'est organisée au niveau des différentes instances. C'est au niveau communal que l'accueil se structure tel que spécifié par le Secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration.

Tout d'abord, nous avons lancé un appel aux volontaires, ce qui nous a permis de recenser les hébergeurs et les logements destinés à accueillir des réfugiés. Nos services ont dû encoder ces informations sur le portail du gouvernement, mais également assurer un suivi pour s'assurer que l'hébergement pouvait accueillir quelqu'un, ainsi qu'un suivi administratif, à savoir, de s'assurer que la personne accueillante n'avait pas un casier judiciaire qui pourrait mettre en danger les personnes réfugiées.

Nous avons reçu des demandes isolées, mais également 3 cars via Fedasil, et d'autres familles via la Croix Rouge etc. Nous avons donc traité les demandes en urgence, mis en place un espace pour les accueillir au mieux en proposant une rencontre entre les familles que nous mettons en contact avec un traducteur pour faciliter les échanges.

Dans les premières semaines, la priorité a été mise sur l'hébergement de ces personnes, l'information à leur donner, leur inscription à faire au service de l'état civil et au CPAS pour qu'elles puissent bénéficier d'une aide financière et matérielle.

Ajoutons à cela qu'une centrale de dons a été mise en place par la Ville, pour récolter les dons et les faire suivre vers les familles hébergeuses et les personnes hébergées.

Très vite, d'autres services ont émergé pour favoriser l'intégration des Ukrainiens dans notre commune dont la scolarisation des enfants dans toutes les écoles de la commune, primaires et secondaire, tous réseaux confondus. A titre d'exemple : un parrainage, des volontaires qui assuraient des cours de soutien sur le côté dans un local de l'école...

Le secteur associatif de Genappe s'est également mobilisé, soutenu financièrement par la Ville, et c'est ainsi que sont organisés des ateliers de français au Monty, des espaces de rencontre à la Maison Galilée...

Nous avons également assuré les relogements, lorsque les familles hébergeuses n'étaient plus capables d'assurer l'hébergement, et sommes intervenus lorsque les situations de vivre-ensemble sont devenues compliquées.

Pour terminer, nous avons créé une page sur le site de la Ville portant sur l'accueil des réfugiés et organisé une rencontre avec les citoyens afin qu'ils disposent d'une information complète.

6. Gestion et suivi de l'habitat kangourou

Genappe est une ville fortement polarisée par Bruxelles, elle est qualifiée de périurbaine. On constate une augmentation de la population, une augmentation donc des prix du loyer, et peu de logements sociaux disponibles ce qui rend un accès aux logements difficile. De plus, nous constatons également qu'un problème relevé sur la commune est l'isolement des personnes, dû, notamment, à des problèmes de mobilité. Il y a donc eu un réel besoin identifié et, pour répondre à la demande, nous avons choisi de mettre en place un habitat kangourou.

Concrètement, la personne âgée/ handicapée dispose du rez-de-chaussée d'une maison et un ménage, une famille occupe l'étage. Le projet consiste en ce que les locataires se rendent services de manière mutuelle, en vue d'améliorer leur quotidien. Par exemple, la personne âgée/handicapée surveillera l'enfant, les parents iront faire les courses pour le senior... Cette forme d'habitat a l'avantage d'être simple et efficace et permet, de cette manière, aux bénéficiaires de mieux vivre chez elles grâce à un voisinage bienveillant. Ce projet permet de construire des ponts entre deux groupes de personnes afin de maintenir la cohésion sociale au sein de la localité. Il permet également d'aborder la notion d'interculturalité ainsi que l'intergénérationnel car il permet la rencontre entre des générations différentes qui, au fil du temps, se sont éloignées ou encore, d'aborder la différence et l'inclusion, l'intégration. Enfin, c'est pour répondre à cette demande de la population ainsi qu'à cette envie de pouvoir atteindre ces objectifs que la Ville de Genappe, l'Immobilière Sociale Notre Maison et le Centre Public d'Action Sociale de Genappe ont mené à bien ce projet d'habitat kangourou.

7. Les Gens du voyage

La Ville de Genappe reçoit des demandes provenant de Gens du Voyage pour pouvoir séjourner, quelques temps, sur le territoire. La Ville met donc un terrain à disposition avec le matériel requis (accès à l'eau et l'électricité) et a mis en place une convention pour que tout cela se passe au mieux. C'est l'assistante sociale de la Ville qui a contact avec les demandeurs, les habitants, le Centre de médiation des gens du voyage. Elle participe à des formations sur le sujet.

8. Plateforme de collaboration citoyenne

Ce projet est réalisé sur base de demandes émises par les asbl's ainsi que des citoyens. Le centre culturel et le PCS de Genappe ont souhaité répondre à ces demandes en mettant en place une plateforme locale qui permet d'orienter les candidats volontaires vers l'activité volontaire qui leur convient le mieux.

Nous bénéficions donc d'un outil informatique que nous alimentons suivant les demandes des associations et nous réalisons également des permanences tous les jeudis de 10h30 à 12h au Centre Culturel et chaque 1^{er} jeudi du mois, de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville de Genappe.

C'est un total de 136 associations qui ont été contactées, pour certaines rencontrées, en vue de leurs expliquer le projet. Et, en cette année particulière, 4 volontaires ont été reçus et orientés par la

plateforme et 4 offres ont été publiées. Suite aux mesures gouvernementales recommandées, nous avons continué avec un système de prise de rendez-vous. Depuis que nos activités ont pu reprendre, nous continuons avec ce système de prise de rendez-vous car nous l'avons jugé efficace. L'assistante sociale est également disponible tous les jours entre 8h et 16h ou dans les locaux de la Ville, elle se déplace au Centre culturel pour les rendez-vous prévus le jeudi matin.

Il y a une envie de soutenir le réseau associatif, de lui permettre de se développer, de pouvoir offrir aux volontaires la meilleure orientation possible et d'améliorer la communication sur le territoire. La mise en place de Plateforme permet de susciter, faciliter et encourager la pratique du volontariat, créer des espaces de dialogue, d'échange, permettre aux citoyens qui désirent s'engager en tant que volontaires de bénéficier de conseils avisés, de pouvoir trouver le type de volontariat qui lui correspond, cela permettra de proposer une vue d'ensemble des demandes de volontaires des associations de Genappe, de développer un travail en réseau des différents partenaires et habitants, d'offrir une « vitrine » aux associations, de fournir les outils nécessaires pour une meilleure compréhension du réseau associatif et de la place du volontariat au sein de ce réseau.

Depuis l'année 2021, l'assistante sociale est membre du réseau local du volontariat. Lors de ces rencontres et échanges, elle a contacté avec plusieurs associations wallonnes et chefs de projets qui permettent de développer au mieux le réseau et donner des bonnes pratiques.

9. Conseil des Enfants

A Genappe, il y a 6,5% de jeunes entre 10 et 14 ans et 9 écoles primaires sur le territoire. Le Conseil communal des Enfants leur permettra de se faire entendre auprès des élus et de la population. C'est un lieu de partage, de parole et d'échange d'idées. De plus, cela permet aux enfants de l'entité de développer de manière active l'apprentissage à la citoyenneté et de s'impliquer dans la vie sociale, culturelle, communale de l'endroit où ils vivent dans le respect des règles démocratiques.

La Ville de Genappe souhaite impliquer les enfants dans la vie de la commune en suscitant à leur niveau, un intérêt pour la chose publique.

Concrètement, des animations sont réalisées par les membres de l'AMO dans les classes de 5ème et 6ème pour expliquer aux jeunes ce qu'est une commune, le système électoral et les inviter à entrer en candidature pour devenir membre du Conseil communal des Enfants. Les enfants élus élaborent et réalisent des projets d'intérêt collectif sur la base d'un dialogue. Ils se réunissent une fois par mois et sont encadrés par le chef de projet du PCS et des animateurs de l'AMO Tempo. Ce projet est possible grâce au soutien des enseignants et directrices d'école.

En 2021-2022, les petits conseillers ont travaillé sur « la gazette du Conseil des Enfants ». Leur objectif était de travailler autour de trois thèmes (social – culture – que faire) et d'interviewer des personnes/associations/services actifs sur l'entité pour pouvoir expliquer aux jeunes ce qui existe, et à qui s'adresser. Ils ont aussi participé aux portes ouvertes de la police, en animant un stand pour expliquer ce qu'était le Conseil des Enfants. Actuellement, les élections ont eu lieu durant le mois d'octobre dans les écoles, et nous accueillons au mois de novembre les nouveaux élus de 5^{ème}.



10. Été solidaire

Cet été, la Ville de Genappe, le Centre Public d'Action Sociale et la Maison des Jeunes le Bug-1 se sont associés pour mener à bien l'Opération « Été Solidaire ». Cette opération consiste à engager des jeunes genappiens entre 15 et 21 ans et ce, durant les vacances afin de réaliser des petits travaux sur l'entité. L'objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes, créer une cohésion de groupe en rapprochant les générations tout en procurant une première expérience de travail. En y participant, nos jeunes étudiants ont l'opportunité de découvrir le monde du travail, de participer à l'amélioration et l'embellissement de leur lieu de vie, de le valoriser, et à mener également une action solidaire pour la communauté. C'est une véritable initiation à la citoyenneté...le tout, dans la convivialité et la bonne humeur.

Cette année, deux équipes de 5 jeunes sont mises en place. L'une a travaillé au mois de juillet et l'autre en août. Lors de ces semaines, nos jeunes ont participé à la réfection du mobilier urbain et des locaux scolaires, à l'entretien des cimetières, du Ravel...

11. L'Entrain d'apprendre

Durant les vacances scolaires, certains jeunes appréhendent la rentrée scolaire. Pour permettre aux jeunes d'éviter cela, la Ville de Genappe, l'AMO Tempo, l'Ecole des devoirs Arc-en-Ciel et la Maison des Jeunes ont souhaité leur proposer des cours de soutien scolaire.

L'objectif était de se « remettre dans le bain », de leur permettre d'avoir les outils pour débiter une nouvelle année scolaire, de rompre avec l'isolement, de recréer du lien social, d'être encadrés et éviter un potentiel décrochage scolaire pour certains à risque.

En 2022, c'est une dizaine de jeunes que nos volontaires ont suivi.

12. Scouts

Notre service traite des demandes de camps et hike émanant des scouts. Nous assurons également un rôle de point d'information/relais et communiquons à nos troupes autour de la prévention avant camp pour la chaîne du froid, les mesures d'hygiène.

13. La Maison des Jeunes

Nous subsidions la Maison des Jeunes de Genappe pour son bon fonctionnement et afin qu'elle puisse réaliser des activités abordables financièrement mixant tous les jeunes.

14. Santé

Nous nous occupons de toutes les demandes des citoyens relatives au domaine de la santé, et les dirigeons au mieux vers les instances compétentes suivant la demande. De plus, nous réalisons sur le site internet de la Ville un annuaire Soins et Santé afin que les citoyens disposent d'une meilleure vue

d'ensemble des soins offerts à Genappe. Des conférences sont également réalisées dans le cadre de l'axe santé du Plan de Cohésion Sociale. Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous les citoyens.

15. Soins et Santé

En 2022, un transfert financier de 1.500€ a été réalisé afin de soutenir l'Asbl dans ses activités. Le but de l'association est de développer des actions qui favorisent le maintien des personnes à domicile, de permettre aux intervenants de la santé de mieux se connaître et de travailler en réseau. Elle organise également des conférences pour les professionnels de la santé à Genappe et pour le grand public.

16. Création et suivi d'une maison médicale

Différents médecins de l'entité ont interpellé Madame Bury afin que la Ville les aide à développer une maison médicale pour les habitants de Genappe. C'est donc le Plan de Cohésion Sociale qui accompagne les médecins, psychologues etc... à mener à bien leur projet. Le Centre Médical a vu le jour en mars 2018.

17. Coup de Pouce

Il existe à Genappe un gros problème de mobilité. En effet, aucune autoroute ne traverse le territoire, mais il est néanmoins desservi par des routes régionales (N5, N25...). Ces axes permettent de rejoindre rapidement les grands axes périphériques (E411, E42...). De plus, aucune gare n'est présente dans la commune mais par contre, on en trouve à proximité : Nivelles et Ottignies. A côté du réseau ferroviaire, la commune est desservie par le réseau de bus TEC, même si l'offre reste peu développée. De nombreux quartiers ne bénéficient pas d'arrêts. Se déplacer entre les villages est très difficile. Les personnes non motorisées (jeunes, personnes précarisées, personnes âgées) rencontrent d'importantes difficultés pour leurs déplacements mais aussi pour accéder aux gares des communes limitrophes. Le problème de mobilité renforce notamment le sentiment d'isolement des personnes. Il y a des personnes qui ont des difficultés à se déplacer à des rendez-vous médicaux ou encore à bénéficier de soins ou faire leurs courses.

Une convention de partenariat, avec transfert financier de 7000€/an, est établie entre l'asbl Coup de Pouce à Genappe et la Ville afin de soutenir l'asbl dans ses activités, est renouvelable tacitement pour autant qu'elle reste liée à la réalisation du Plan de cohésion sociale approuvé par le Gouvernement wallon.

D'année en année, les nouveaux bénéficiaires ne cessent d'augmenter. Ce service de mobilité solidaire reste et restera un moyen indispensable pour permettre les déplacements vers les lieux de soins pour les personnes isolées de la commune.

Il nous faut ajouter qu'un partenariat a été réalisé entre la Ville, le CPAS et l'asbl Coup de Pouce pour l'accompagnement des bénéficiaires vers les centres de vaccination.

18. Trajet vers les Centres de vaccination

Vu la crise covid et les vaccins que cela implique, la Ville de Genappe a considéré qu'il est important et nécessaire de mettre en place un système de transport afin que nos citoyens isolés aient une solution pour accéder aux soins de santé.

Un partenariat a donc été mis en place avec l'asbl Coup de Pouce et le CPAS de Genappe pour répondre à ces demandes. La Ville prend donc en charge les frais de déplacements réalisés dans ce cadre par l'asbl coup de Pouce.

19. Domus

L'asbl Domus est une asbl qui assure les soins palliatifs aux patients situés sur le territoire. Elle est présente sur l'entité de Genappe et propose des alternatives aux médecins traitants et aux équipes soignantes dans le but d'assurer le confort du patient.

C'est une équipe interdisciplinaire, composée de médecins, infirmières, psychologues, administratifs et bénévoles, tous spécialisés en soins palliatifs. Elle a pour priorité de soulager la douleur physique, de veiller au confort du malade, en étroite collaboration avec le médecin traitant et les autres intervenants du domicile (infirmières de soins, kinés, assistantes sociales...). Son action prend en compte les aspects sociaux, psychologiques et relationnels des patients en fin de vie, et de ses proches s'ils le souhaitent. Domus apporte une aide à la réflexion éthique, donne des avis, coordonne et soutient les intervenants du domicile, selon les besoins.

Le public visé sont les personnes à domicile, en maison de repos ou en institution d'hébergement agréée, atteintes d'une maladie incurable au pronostic fatal à brève échéance.

Pour cette année écoulée, ce sont 12 familles qui ont pu bénéficier de l'aide et l'accompagnement de l'Asbl.

En 2022, la ville a opéré un transfert de 1000€ pour le fonctionnement de l'asbl.

20. Je Cours Pour Ma Forme

Ce programme s'adresse à tous : les personnes sédentaires pour lesquelles courir constitue un défi, les personnes désireuses de devenir coureurs, les joggeurs souhaitant se maintenir en forme et améliorer leur performance ! L'avantage de ce programme est que nous proposons un programme adapté au rythme de chacun. L'objectif de cette activité est de répondre aux attentes de tous les citoyens, et d'apporter un éventail de propositions pour qu'ils trouvent le programme adéquat, permettant de courir à son rythme tout en dépassant au fur et à mesure des séances, encadré par un coach.

Pour cela, 4 groupes ont été créés, à savoir : le niveau 1 – débutant- (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km), le niveau 3 (10 kms et plus) et un niveau 4 (trail). Cela permet à chacun d'aller à son rythme tout en augmentant ses capacités...tout ça bien entendu dans la convivialité et la bonne humeur !

En 2022, la session de printemps s'est réalisée avec 128 participants et la session d'automne compte 108 joggeurs.

21. Je Pédale Pour Ma Forme

Avec le succès qu'a connu le projet « Je Cours Pour Ma Forme », la Ville de Genappe a souhaité proposer aux citoyens une autre offre de sport...et pourquoi pas le vélo ?

Le projet est réalisé en collaboration avec le GAL Pays des 4 Bras ! Il y a eu 30 participants à la session d'automne 2021 et 44, à la session de printemps 2022.

« Je pédale pour ma forme » c'est un programme de « remise en selle » de huit sorties à vélo, encadrées par des coachs. L'objectif est de permettre à tous les participants de pédaler sur une distance de 30km en toute confiance et en sécurité, tout en passant un moment convivial et redécouvrant leur commune.

Le projet est accessible à tous, dès l'âge de 16 ans.



22. Commission Santé

Le collège a décidé de former une Commission Santé en novembre 2019.

La Commission Santé a été mise en place suite aux différentes rencontres et demandes formulées par les citoyens relevant du domaine de la santé. Cette commission permet aux citoyens sensibles à cette problématique de faire part de leurs avis aux élus communaux, d'échanger avec eux et de co-construire des projets pour pallier aux besoins ressentis sur l'entité.

Elle est constituée d'élus communaux et de citoyens. Tous portent un intérêt particulier à la santé ou encore, travaillent dans ce domaine.

La commission santé a pu se fixer différents objectifs. Les membres de cette commission souhaitent, par le biais de ces rencontres, mettre en place des projets pour promouvoir la santé sur l'entité, permettre aux citoyens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé, induire une prise de conscience et un changement de comportement au sein de la population, mobiliser les instances politiques, informer, établir une stratégie pour améliorer la santé en lien avec l'environnement et l'alimentation...enfin, le but de la Commission est d'apporter du concret, du changement sur l'entité de Genappe.

La Commission Santé a souhaité travailler sur les Ondes, elle a rencontré des professionnels du domaine et travaille à un état des lieux des Ondes dans nos écoles. L'objectif est de pouvoir proposer des solutions pour diminuer le niveau d'ondes émises. Elle a travaillé également sur l'achat d'un appareil pour calculer les ondes ainsi que la réalisation d'un fascicule d'utilisation. Ajoutons à cela qu'elle a rencontré des professionnels du sommeil et a réalisé des articles pour le journal de Genappe pour sensibiliser les citoyens à leur santé.

23. Handicontact

Le chef de projet du plan de cohésion sociale est également l'agent handicontact de la commune. En tant qu'agent handicontact, il est le point-relais entre les diverses questions des citoyens et l'AviQ et publie chaque mois, une fiche d'information via tous les canaux de communication dont la commune dispose.



24. Egalité des Chances

Nous travaillons également sur l'égalité des chances et traitons les éventuelles demandes s'y rapportant.

Dans ce cadre, la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) ont décidé de participer à la campagne de sensibilisation du ruban blanc mais aussi de travailler ensemble sur cette problématique. Cette année, nous travaillons également en partenariat avec le CPAS sur une activité commune à réaliser le 25 novembre pour afficher les valeurs de respect et de bienveillance portées par la Ville de Genappe.

Nous avons également les services et aides en Brabant Wallon dont les victimes peuvent disposer pour mettre fin à une situation violence.

Ajoutons à cela que nous avons mis en place d'un groupe de personnes engagées et professionnelles pour mener des actions autour de cette thématique.

25. Prêt de gobelets réutilisables

Depuis l'année 2018, il est possible pour toute association de bénéficier de prêt de gobelets réutilisables, disponibles à la commune de Genappe.

Les demandes ont été nombreuses, et nous sommes heureux du succès remporté ! Par cette démarche, les associations et la Ville permettent de contribuer à favoriser l'écologie et sensibiliser les habitants de l'entité à un comportement éco-responsable.

Par cet achat, la commune de Genappe vise à encourager les organisateurs de manifestations à réduire leurs déchets et leur impact sur l'environnement. Lors des manifestations, beaucoup de gobelets en plastique sont utilisés et jetés. Cette démarche d'utilisation de gobelets réutilisables permet de maintenir la propreté du site tout en manifestant un intérêt écologique.

Ces gobelets sont mis à disposition pour des événements organisés par des comités, associations n'ayant pas un but lucratif privé et pour des événements organisés par des structures communales. Les gobelets réutilisables sont prêtés pour l'organisation de manifestations se déroulant sur le territoire de la Commune de Genappe. Le prêt de gobelets s'effectue à titre gratuit et la commune demande que les organisateurs, prennent à leurs frais, le lavage des gobelets.

Pour pouvoir en bénéficier, la demande de prêt est introduite au moyen du formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville de Genappe ou disponible au service des Affaires Générales, au plus tard, 15 jours avant la manifestation, par courrier au Plan de Cohésion Sociale, Espace 2000 n°3 1470 Genappe ou par courriel à justine.servais@genappe.be ainsi que de lire le règlement s'y rapportant.

Cette année, nous avons pu répondre à 18 demandes de prêts.

26. Centre Culturel

Pour l'année 2022, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe donne un subside financier d'une valeur de 1500 euros/ an au Centre Culturel. Ce dernier est soucieux de soutenir un développement culturel et se positionne comme un trait d'union entre les multiples réalités d'un territoire et les enjeux socioculturels contemporains. En collaboration étroite avec les différents acteurs locaux et la population, il favorise le foisonnement de la vie artistique, citoyenne et associative caractérisée par une grande diversité d'initiatives.

De plus, il soutient et apporte sa contribution aux initiatives menées par la Ville de Genappe dont, par exemple, **Genappe perd la boule** et la **Semaine de l'Environnement**. Nous participons également au Conseil d'orientation du Centre Culturel.

27. Article 27

Le projet article 27 a été mis en place depuis l'année 2016. L'objectif du projet est de faciliter l'accès à la culture pour tous les habitants de Genappe, visant principalement les publics précarisés.

Suite à notre partenariat Article 27, la Ville achète des tickets à l'association et peut, suite à un entretien avec les demandeurs, offrir un ticket modérateur afin que la personne bénéficie du tarif préférentiel proposé par le partenaire.

Il y a donc eu un total de 120 tickets distribués au public des associations genappiennes demandeuses.

28. Les Ateliers du Léz'Arts

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe subsidie une partie des projets des Ateliers du Léz'Arts.

Ces différentes actions ont eu pour objectifs de créer et recréer du lien entre les habitants à travers un thème.

Lors de ces ateliers, les participants ont eu l'opportunité de travailler autour de ce thème. Diverses interventions artistiques et participatives ont également été menées.

29. La Ressourcerie

Le Conseil Communal en date du 24 avril 2011 a marqué son accord sur les termes de la convention d'occupation établie entre la Ville et la Ressourcerie de la Dyle relative à l'occupation des bâtiments de l'ancienne Gendarmerie, situés rue de Glabais n°14 pour une période de 5 ans, permettant dès lors, l'installation de la Ressourcerie de la Dyle à Genappe.

La Ressourcerie de la Dyle, créée en décembre 2009, est une entreprise d'insertion (scl) à finalité sociale active dans le traitement des encombrants, conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 06/06/2009.

Les objectifs :

- La réduction des déchets,
- Permettre aux clients de se procurer des articles de qualité à des prix modiques,
- Sensibiliser à l'environnement,
- Créer de la formation et de l'emploi.

Les matières valorisables (vêtements, meubles, jouets, matériaux de construction, livres, etc...) proviennent d'apports volontaires principalement du secteur résidentiel, mais aussi des secteurs professionnels.

Depuis le début de la collaboration, 25 personnes ont été engagés en art 60. 22 d'entre eux ont terminés leur stage. Ce qui représente 88% de réussite. L'équipe compte 11 personnes qui travaillent au sein de la Ressourcerie.

L'installation à Genappe, de la Ressourcerie de la Dyle associée à la formation de valoriste organisée par l'A.I.D, rencontre l'objectif global de départ du Plan visant la formation ou l'insertion socioprofessionnelle d'un public fragilisé.

30. Participation à différentes assemblées et Conseils

L'assistante sociale de la Ville participe au Conseil d'Orientation du Centre Culturel, aux interpcs, aux midis du Réseau, au réseau local du volontariat, aux réunions du Centre de Lecture Publique, à la Plateforme d'insertion socio-professionnelle et au Comité de Prévention de l'aide à la Jeunesse. Cela permet que la commune soit représentée, de nouer des contacts, réaliser des partenariats et, surtout, être informée de ce qui est réalisé sur la commune pour pouvoir informer au mieux la population, pour créer des partenariats dans des projets et mutualiser les forces.

PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC

En application de l'Arrêté Royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention, **chaque commune doit disposer d'un plan général d'urgence et d'intervention communal.**

Ce Plan a pour but de faire face à tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de la sécurité publique, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts matériels importants, et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes.

Les différentes disciplines représentées lors des réunions mensuelles de sécurité sont les suivantes :

DISCIPLINE 1 : Opérations de secours.

La discipline 1 est exercée par les services d'incendie du Brabant wallon, éventuellement renforcés par des services extérieurs à la province ou par la protection civile conformément à l'A.R. du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

DISCIPLINE 2 : Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux

La discipline 2 comprend les mesures d'aide aux victimes médicale urgente, la prise des mesures conservatoires y afférentes pour la santé publique et les secours psychosociaux aux victimes.

DISCIPLINE 3 : Police du lieu de la situation d'urgence

La discipline 3 est exercée par les polices locales et la police fédérale.

DISCIPLINE 4 : Appui logistique

Cette mission est essentiellement exercée par la Protection civile, la Défense, les services communaux des travaux, voire des entrepreneurs privés.

DISCIPLINE 5 : Information

En phase communale, celle-ci relève de la compétence directe du Bourgmestre.

La discipline 5 est exercée par le Directeur de l'information (Dir-Info) et la cellule d'information communale.

Réunions de la cellule de sécurité

Conformément à l'article 26 du Code de la Citoyenneté, « §1 : Toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement, tout événement ou toute distribution organisé(e) sur la voie publique ou en dehors de celle-ci, avec ou sans véhicule, de nature à encombrer la voie publique ou à diminuer la commodité et la sécurité de passage, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre ».

« §4 : Selon l'ampleur ou la nature de la manifestation, le Bourgmestre peut convoquer une réunion de coordination (réunion de sécurité) regroupant l'organisateur, les responsables des services de Police et de secours ainsi que toute personne ou tout organisme jugé utile pour déterminer les mesures à prendre afin de préserver l'ordre public ».

De nombreuses festivités sont organisées chaque année sur l'entité de Genappe.

En raison de la pandémie liée au Covid-19, l'année 2020 a été marquée par une diminution considérable du nombre de festivités.

Au cours de la période considérée, un assouplissement des mesures a permis un retour progressif des activités organisées sur le territoire.

Entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022, la cellule de sécurité s'est réunie 16 fois.

Selon la nature de l'événement, y ont principalement participé, outre les organisateurs, la police (D3), la zone de secours (D1) et des représentantes du SPF Santé Publique (service d'aide médicale urgente) :

- Le 26 novembre 2021 : Réunion de sécurité – Genappe perd la Boule édition 2021

- Le 11 janvier 2022 : Réunion de sécurité – Marathon VTT des 4Bras du 3 juillet 2022
- Le 16 février 2022 : Réunion de sécurité – Marathon VTT des 4Bras du 3 juillet 2022
- Le 16 mars 2022 : Réunion de sécurité – Soumonces du 26 mars et Carnaval des 9 au 12 avril 2022
- Le 24 mars 2022 : Réunion de sécurité – Marathon VTT des 4Bras du 3 juillet 2022
- Le 14 avril 2022 : Réunion de sécurité - Tous à roulettes du 1er mai 2022
- Le 14 avril 2022 : Réunion de sécurité – Course cycliste amateur procycling du 1er mai 2022
- Le 13 mai 2022 : Réunion de sécurité – Fête de la Saint-Jean du 17 au 19 juin 2022
- Le 8 juin 2022 : Réunion de sécurité – Jeux intervillages des 2 et 3 septembre 2022
- Le 9 juin 2022 : Réunion de sécurité – Marathon VTT des 4Bras du 3 juillet 2022
- Le 28 juin 2022 : Réunion de sécurité – Ducasse de Ways des 5, 6 et 7 août 2022
- Le 28 juin 2022 : Réunion de sécurité – Festivités de Houtain-Le-Val – Du 14 au 21 août 2022
- Le 30 juin 2022 : Réunion de sécurité – Festivités du 38 – Été 2022 (Place aux artistes)
- Le 30 juin 2022 : Réunion de sécurité – Rando VTT – Les sentiers de Ways - 7 août 2022
- Le 2 août 2022 : Réunion de sécurité – Débriefing - Marathon VTT des 4Bras du 3 juillet 2022
- Le 28 septembre 2022 : Réunion de sécurité – Genappe perd la Boule édition 2022

Exercice COMEX

Un exercice de ce type sert à tester les procédures d'urgence et non les personnes. L'objectif est de mieux opérationnaliser les procédures, afin d'être prêts en cas de survenance d'une crise réelle.

Aucun exercice n'a été organisé au cours de la période considérée.

Mise à jour du plan d'urgence

Durant la période sous référence, le travail de mise à jour du plan d'urgence s'est poursuivi.

ICMS

En 2016 ont été fêtés les 10 ans de la planification d'urgence.

Des changements ont été annoncés par le fédéral ainsi que l'adoption d'une loi modifiant l'Arrêté royal de 2006.

Suite aux attentats, le fédéral a investi dans l'élaboration d'une plateforme ICMS permettant le partage d'informations à la fois entre les différentes disciplines mais également entre les différents niveaux de pouvoirs.

Si un événement de crise se produisait sur le territoire de Genappe, le fédéral aurait, grâce à cette plateforme, accès aux différentes informations propres à la Ville de Genappe. Il disposerait notamment d'une cartographie précise de l'entité.

En 2016-2017, les données propres à la Ville de Genappe (plan d'urgence, fiches d'actions, entités de contact, ...) ont été introduites sur cette plateforme ICMS.

Des formations ont également été dispensées, par le Gouvernement provincial du Brabant wallon, aux différentes communes, Villes, zones de police, du Brabant wallon en vue de l'utilisation, à terme, de cette plateforme.

Un exercice d'utilisation en ligne d'ICMS a été réalisé le 14 juin 2018. Un cas a été créé par l'attachée de planification du Gouvernement provincial. A distance, celle-ci a injecté des tâches nous permettant de parcourir les principales fonctions utiles en gestion de crise ou d'événement. Le but de cet exercice était de nous aider à nous servir de la plateforme.

Une mise à jour des informations présentes dans ICMS doit régulièrement être réalisée.

BE-Alert

En séance du 5 juillet 2017, la Ville de Genappe a décidé de souscrire à la convention BE-Alert et Alert-SMS dans le cadre d'une information des citoyens en cas de risques spéciaux ou de situation d'urgence.

Les citoyens peuvent s'inscrire à Be-Alert et recevoir gratuitement des messages d'alerte quand une situation d'urgence se présente, comme par exemple un risque d'inondation, un incendie, une pollution, etc ...

Des informations paraissent régulièrement dans le journal de Genappe et sur le site internet de la Ville afin d'inciter les habitants à s'inscrire à Be-Alert.

AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE

Organisations d'événements

Le Code de la Citoyenneté stipule que « *toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement ou toute distribution organisée sur la voie publique, avec ou sans véhicule ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre. De même que toute manifestation publique se déroulant dans un lieu clos et couvert, en ce compris sous tentes et chapiteaux, ne peut avoir lieu sans déclaration préalable et écrite au Bourgmestre* ».

En vue d'obtenir l'autorisation du Bourgmestre pour l'organisation d'une manifestation publique, l'organisateur doit compléter et envoyer, à l'attention de Monsieur le Bourgmestre, Ville de Genappe, Espace 2000, 3 à 1470 Genappe ou info@genappe.be, **la fiche de renseignements d'un événement**. Ce formulaire est disponible sur le site de la Ville de Genappe www.genappe.be.

Dans le cadre du suivi des demandes d'autorisations d'organisation d'événements, le service des affaires générales sollicite régulièrement l'avis de la Zone de police de Nivelles- Genappe.

Certains événements nécessitent en effet la mise en place de mesures propres à assurer la circulation, la commodité de passage, la sûreté et la sécurité publique.

La police remet, pour chaque demande d'événement, un avis technique. Le Bourgmestre ou le Collège communal (selon le type d'événement) tient compte de cet avis et des recommandations qu'il comporte, et décide, sur base de celui-ci, de l'octroi/ du refus d'une autorisation d'organisation d'événement.

Occupations de la voie publique

Le service Affaires générales assure également le suivi des demandes d'occupations de la voie publique.

Toute utilisation privative de la voie publique à l'occasion d'un déménagement, d'une livraison, du stationnement de véhicules de chantier, du placement d'un conteneur, d'un échafaudage, de travaux de construction, de démolition, de reconstruction, de transformation d'immeubles ou d'autres travaux de bâtiments, ... est soumise à l'autorisation préalable du Bourgmestre.

Sont notamment considérés comme voie publique : les trottoirs, accotements, voies de circulation et zones de stationnement.

Toute demande d'autorisation doit être introduite par écrit auprès de l'administration communale au moins 20 jours ouvrables avant la date d'utilisation privative de la voie publique (en cas d'urgence, ce délai peut être ramené à un minimum de 5 jour ouvrables), la Zone de police Nivelles-Genappe (en charge de la rédaction des arrêtés et autorisations) se réservant toutefois le droit d'apprécier le degré d'urgence de ladite demande avant de pouvoir y donner le suivi attendu.

Le **formulaire de demande d'occupation de la voie publique** est également disponible sur le site www.genappe.be.

Le nombre d'arrêtés de police et d'autorisations rédigés par la Zone de police sont mentionnés dans la partie Police – Zone Genappe/ Nivelles – Décisions des autorités de Genappe pour son territoire.

PETITE ENFANCE

Responsables

Service des accueillantes d'enfants conventionnées : Aurélie De Leener

MCAE « Les Petits Bateaux » : Charlotte Delfosse.

Crèche communale « Les Mini-Pousses » : Marie Moens

Le service de la Petite Enfance regroupe plusieurs structures et a pour objectif de travailler en coordination et d'harmoniser les pratiques pédagogiques.

Suite à la réforme des Milieux d'accueil lancée par l'ONE, la Ville de Genappe a :

- Fait des travaux d'agrandissement dans la MCAE les Petits Bateaux. La MCAE est passée en statut crèche depuis le 13 septembre 2021 et peut accueillir 4 enfants supplémentaires.
- Regroupé les 2 co-accueils (visés à disparaître). Les Patachoux et les Petites Coccinelles ont fusionnés pour passer en statut crèche. Cette nouvelle crèche « Les Arsouilles » a pris place dans les locaux réaménagés des Petits Coccinelles à Bousval et accueille 14 enfants.

ORGANISATION DES STRUCTURES

ORGANISATION DES STRUCTURES				
Nom	Responsable	Nombre de place	Equipe	ETP
SAEC	Aurélie De Leener	8	Accueillantes : 2	2
Crèche communale « Les Mini-Pousses »	Marie Moens	42	Puéricultrices : 13	10
			Cuisinières : 3	2
			Technicienne de surface : 1	0,75
Crèche communale « Les Petits Bateaux »	Charlotte Delfosse	28	Puéricultrices : 9	6,25
			Cuisinières : 1	0,75
			Technicienne de surface : 1	0,67
Crèche communale « Les Arsouilles »	Aurélie De Leener	14	Puéricultrices : 4	3
			Technicienne de surface : 1	n.c.

PRESENCES DURANT LA PERIODE CIBLE

PRESENCES DURANT LA PERIODE CIBLE		
Nom	Enfants inscrits au moins un jour	Nouvelles admissions
SAEC	13	3
Crèche communale « Les Mini-Pousses »	76	30
Crèche communale « Les Petits Bateaux »	43	16
Crèche communale « Les Arsouilles »	24	10
TOTAL	156	59

DEMANDES D'INSCRIPTIONS

DEMANDES D'INSCRIPTION		
Nom	Enfants inscrits avec une demande d'entrée en 2022	Enfants inscrits avec une demande d'entrée en 2023
SAEC	8	9
Crèche communale « Les Mini-Pousses »	22	28
Crèche communale « Les Petits Bateaux »	35	40
Crèche communale « Les Arsouilles »	-	-
TOTAL	65	77

ACTIVITES

- Journées pédagogiques organisées :
 - Formation à la lecture d'album en collaboration avec le Centre de Lecture Publique de Genappe (le 9 mai pour la crèche « Les Petits Bateaux », le 27 juin pour les autres structures). L'objectif était de concevoir et conduire une animation lecture avec aisance en s'appropriant les livres adaptés aux 0-3 ans ;
 - Un rappel de formation en réanimation pédiatrique était prévu le 19 octobre pour le personnel de la crèche « Les Petits Bateaux » mais a dû être reporté et s'est transformé en réunion d'équipe ;
 - Visite d'une exposition ONE « La maison des géants » le 19 octobre après-midi pour le personnel de la crèche « Les Petits Bateaux » accompagnée d'une information sur un outil utilisé avec les enfants pour les sensibiliser à la thématique du harcèlement.
- Consultations médicales :
 - Visites de pédiatres ou de médecin organisées dans chaque structure environ toutes les 6 semaines ;
 - Permet un suivi médical des enfants ;
 - Aux Petits Bateaux et aux Arsouilles, les consultations ont débuté au mois de septembre 2022 (c'est organisé depuis plus longtemps aux Mini-Pousses) ;
 - Un dépistage visuel est également organisé pour les enfants à partir de 18 mois. Ça permet de déceler d'éventuelles anomalies et d'orienter les parents de manière plus précoce vers un ophtalmologue.

FETE DE LA PETITE ENFANCE

Vu les conditions sanitaires, les fêtes de la Petite Enfance n'ont pu se tenir cette année. Les enfants ont fêté les cloches de Pâques et Saint Nicolas dans leur structure, par section.

ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES – ATL

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Evolution de la population scolaire en section maternelle

Implantation	30.09.2021	30.09.2022
Baisy-Thy	130	125
Houtain-le-Val	45	45
Espace 2000	49	45
Bousval	21	22
Loupoigne	25	28
Ways	31	29
TOTAL	301	294

Evolution de la population scolaire en section primaire

Implantation	30-09-2021	30-09-2022
Baisy-Thy	202	219
Houtain-le-Val	110	101
Espace 2000	79	74
Bousval	56	58
1Loupoigne	60	60
Ways	57	65
TOTAL	564	577

Des réunions mensuelles maintiennent une bonne collaboration entre Madame Bury, Madame Tock et les directions des écoles.

- De Baisy-Thy: Madame Cambier Véronique, Directrice.

Monsieur Potvin absent pour une fonction de promotion au sein de la Communauté Française a été remplacé par Madame Cambier Véronique.

- De Bousval, Ways et Loupoigne : Madame Choisez, Directrice.
- De Houtain-le-Val et Espace 2000 : Monsieur Leclercq Jérôme, Directeur.

Durant la période de référence 314 dossiers ont été soumis à l'approbation du Conseil communal.

Capital-périodes en primaire - Encadrement en maternelle en 2021-2022

Section maternelle :

Baisy-Thy : 130 élèves → 6,5 emplois + 12 périodes de psychomotricité

Houtain le Val : 45 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomotricité + PTP 4/5 puéricultrice

Espace 2000 : 49 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Bousval : 22 élèves → 1 emploi + 1/2 inst.mat. + 2 périodes psychomotricité

Loupoigne : 28 élèves → 1 emploi + 1/2 instit.mat à partir du 22 novembre 2022 2 emplois + 2 périodes + 2 périodes au 22/11/21 psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Ways : 29 élèves → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Section primaire :

Baisy-Thy : 219 élèves → 9 classes organisables + 6 périodes P1P2 + 24 périodes d'adaptation (10^{ème} classe) + 7 périodes AC. Pers. + DASPA M

- 2 classes de P1

- 2 classes de P2
- 2 classes de P3 et 1 P4
- 2 classes de P5 et 1 P6

Houtain Le Val : 101 élèves. → 5 classes + 6P1P2 + 3 AC. Pers. + 1FLA M + 6FLA P + 5MC
 Espace 2000 : 74 élèves → 4 classes + 6P1P2+ 3FLA P + 1 DASPA M + 3 AC. Pers.
 Bousval : 58 élèves → 3 classes degrés + 9P1P2+ 6Rel+ 1FLA M + 1FLA P + 2 AC. Pers.
 Loupoigne : 60 élèves → 3 classes degrés+6P1P2+6Rel + 5MC + 2FLAP + 1FLA M + 2AC. Pers.
 Ways : 65 élèves → 3 classes degrés+6P1P2 + 1FLA P + 1FLA M + 2AC. Pers. + 1DASPA P

Soutien scolaire

La remédiation immédiate, ou offrir à chaque élève la possibilité de recevoir des explications complémentaires dans la matière où il rencontre une difficulté d'apprentissage de façon immédiate, est d'application dans toutes nos écoles.

2 périodes (mise en disponibilité de maitres spéciaux de religion) ont été affectées à la remédiation. De manière générale les périodes de remédiation permettent de réduire la taille des classes.

Baisy-Thy : 24 périodes + aide PO = 1 classe supplémentaire.

Houtain le Val : 12 périodes + aide PO = 1 classe supplémentaire.

Espace 2000 : utilisation de 6 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Bousval : 6 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Loupoigne : 6 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Ways : 6 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Complémentaire au capital-périodes financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Pouvoir Organisateur des écoles communales, prend à charge des finances communales différentes des périodes de cours.

Le 28 septembre 2022, le Collège communal décide de prendre à la charge des finances communales des périodes de cours du 1er au 30 septembre 2022

- 10 périodes/semaines/institutrice primaire francophone :
- 13 périodes institutrice maternelle → 21 novembre 2022
- 4 périodes d'éducation physique
- 2 périodes de philosophie et de citoyenneté
- 26 périodes cours de langue

Du 1^{er} octobre 2022 au 30 juin 2023 des périodes de cours réparties comme suit :

- 2 périodes d'éducation physique
- 2 périodes de philosophie et de citoyenneté
- 26 périodes cours de langues
- 10 périodes instit. Primaire

Les spécificités de nos écoles :

Ecole de Baisy-Thy :

« Immersion en néerlandais »

Un enseignement d'immersion linguistique est proposé depuis le 1^{er} septembre 2007 par l'équipe pédagogique de l'école communale de Baisy-Thy.

L'enseignement en néerlandais est appliqué dès la troisième maternelle. Les enfants sont pris en charge, entre la moitié (minimum) et les trois quarts (maximum) du temps, dans une langue autre que le français, par une institutrice dont la langue cible en question (le néerlandais) est la langue maternelle. Il ne s'agit donc pas de cours de langue, mais bien de cours dans une autre langue. Progressivement, la proportion (1/2-1/2 ou 3/4-1/4) s'inverse, pour redonner l'avantage au français à la fin du cycle primaire, afin que le niveau général des élèves soit le même que s'ils avaient suivi un enseignement traditionnel.

Ecole Espace 2000 : **« Pédagogie Freinet »**

Proposée lors de la rentrée scolaire de 2011-2012.

Travailler en pédagogie Freinet, c'est faire entrer la vie dans la classe en mettant en place des dialogues, des échanges, des présentations, des coopérations, des moments où les enfants sont acteurs par rapport à leurs productions ou celles des autres.

Ainsi, chacun peut :

- Apprendre à son rythme
- Construire ses connaissances en interaction avec d'autres
- Développer son sens critique, son autonomie, accéder à une réelle prise de responsabilité dans une classe vivante et ouverte sur le monde.

Les lignes directrices de la pédagogie Freinet sont :

- Chaque enfant est différent
- Un cursus d'apprentissage adapté doit être proposé à l'enfant en fonction de sa sensibilité
- L'enfant ne doit pas être déconnecté de la réalité sociale
- L'enfant doit pouvoir choisir son travail
- Le travail doit être naturel pour l'enfant
- Le travail doit être individuel et collectif

L'impact sur la population de l'école est une mixité sociale, une stabilisation de la population scolaire.

Les parents s'investissent davantage dans la vie de l'école de manière constructive.

Ecoles de Ways, Loupigne , Bousval et Houtain-Le-Val **Projet langues « Anglais ou néerlandais »**

L'anglais ou le néerlandais est proposé à raison d'1 période/ semaine dès la 3^e maternelle

L'important est de susciter le plaisir de s'exprimer chez l'élève, d'oser s'exprimer dans une autre langue

Dès le début de l'apprentissage, la priorité est accordée à la composante orale de la langue, qui constitue l'essentiel des activités en classe.

Les activités ludiques sont privilégiées :

- Participation à un jeu,
- Apprentissage d'une chanson, d'une poésie, d'une saynète,
- Réalisation d'un défi qui sous-tend une recherche active : réalisation d'un bricolage, d'une recette,

Les fonctions langagières sont abordées telles que :

- L'établissement des contacts sociaux (Comment saluer les autres, se présenter, remercier,...)
- La demande d'informations (Qui ? Qu'est-ce que ? A qui ? ...)

Pour rappel, dans l'enseignement fondamental ordinaire, en 5^{ème} et 6^{ème} année primaire, l'élève ne peut plus modifier son choix. 2 périodes/semaines seront consacrées à l'étude d'une seconde langue le néerlandais, l'anglais ou l'allemand.

Le plan de pilotage

Le plan de pilotage est un élément du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Chaque établissement est tenu d'élaborer un plan de pilotage, en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique du PO et son projet d'établissement, qui constituera, au terme du processus de contractualisation, son contrat d'objectifs pour une période de 6 ans.

Pourquoi ce projet de plan de pilotage ?

- Pour réformer l'ensemble du système scolaire dans toutes les écoles et dans toutes les filières ;
- Pour renforcer l'autonomie et la responsabilisation des pouvoirs organisateurs et des écoles ;
- Pour dynamiser les écoles et développer le travail collaboratif ;
- Pour consolider l'image et l'autorité des directions et des enseignants pour davantage de légitimité publique.

Ce qui suppose :

- Le développement du leadership pédagogique partagé
- La valorisation et de la responsabilisation les enseignants dans le cadre d'une dynamique collective.

Les écoles se fixent des objectifs qui portent sur 3 à 5 catégories.

Chaque objectif doit être décliné en stratégie et donc en actions concrètes et cohérentes pour permettre de les atteindre.

Phasage pour les écoles

L'élaboration du plan de pilotage a fait l'objet d'un phasage en trois temps :

Une première tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1er septembre 2017, pour les établissements qui, pratiquement, élaborent leur plan de pilotage à partir du 1er septembre 2018 : l'école de Baisy-Thy est impliquée.

Le Conseil communal en séance le 30 avril 2019 a approuvé le plan de pilotage rédigé par l'équipe pédagogique de l'école de Baisy-Thy. La mise en œuvre du Plan et suivi du Contrat d'Objectifs a débuté au 1er septembre 2019.

Le Conseil communal en séance du 9 novembre 2021 a approuvé le Plan de Pilotage rédigé par l'équipe pédagogique des écoles communales de Houtain-Le-Val.

Une deuxième tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1er septembre 2018, pour les établissements qui, pratiquement, élaboreront leur plan de pilotage à partir du 1er septembre 2019 : les écoles de Houtain-Le-Val et Espace 2000 sont impliquées.

Les nouvelles technologies

Les équipes pédagogiques des écoles de Bousval, Ways et Loupoigne poursuivent leur projet intitulé : école numérique « L'actu de nos Lous'TIC en quelques clics »... ou la réalisation d'un journal interactif de la vie de l'école.

Les écoles de Baisy-Thy et de Houtain-Le-Val utilisent quotidiennement un tableau interactif dans leurs pratiques pédagogiques.

Le projet Cyberclasse - école numérique, proposé par la Région Wallonne, est maintenu dans toutes les implantations. Il favorise l'utilisation d'outils informatiques dans les écoles au profit d'une pédagogie adaptée aux élèves.

Les cours de natation

Ways, Loupoigne et Bousval: piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles.

Houtain-le-Val et l'Espace 2000 : piscine de la Dodaine à Nivelles

Baisy-Thy : P1, P2, P3, P4, P5 et P6 - piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles

Les repas scolaires

La préparation et la distribution des repas chauds dans les écoles communales ont fait l'objet d'un marché sur base d'un cahier des charges et l'analyse des offres par une diététicienne.

Le Collège communal, en séance le 27 août 2021, désigne T.C.O. pour la préparation et la distribution des repas dans les écoles communales pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

Le Conseil communal, en séance le 31/08/2021, décide d'appliquer les tarifs ci-dessous dès la rentrée scolaire 2021-2022.

Nouveaux tarifs en application au 01/09/2021	Anciens tarifs
Potage : 0,50€	Potage : 0,55 €
Repas maternel : 3,30€	Repas maternel : 3,30 €
Repas primaire : 3,70€	Repas primaire 3,50 €

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

L'Académie de Musique de Danse et des Arts de la Parole

Rappelons que l'implantation de Genappe dépend de l'Académie de Musique de Nivelles. La direction est assurée par Madame Patricia Dacosse.

L'Académie propose des cours dans les domaines de la Musique, de la Danse et des Arts de la Parole pour tous, dès l'âge de 5 ans. Des élèves enfants, adolescents, adultes viennent y chercher une formation artistique relativement complète puisque les cours dispensés permettent non seulement l'apprentissage de la maîtrise de l'instrument, du corps, de la voix mais également la pratique de la musique, du théâtre, de la danse, ensemble, devant un public.



Les enseignants ont la double casquette d'artistes professionnels confirmés mais également de pédagogues agrégés de l'enseignement artistique. La fréquentation des cours de l'académie s'inscrit dans la démarche de la pratique d'un hobby sans oublier qu'il s'agit avant tout d'un apprentissage sur un moyen terme.

Période	30.09.2020	30.09.2021	30.09.2022
Elèves inscrits	343	349	326

202 élèves dans le Domaine de la Musique
 77 élèves dans le Domaine de la Danse
 90 élèves dans le Domaine des Arts de la Parole

De nombreux élèves sont inscrits dans plusieurs domaines, 66 % des élèves habitent l'entité. Un peu moins d'élèves que l'an dernier, ce qui s'explique par l'absence de 2 enseignantes très populaires.

Formation musicale, danse classique, jazz, diction, atelier théâtral...y sont enseignés. Certaines disciplines sont accessibles aux enfants dès 5 ans. L'enseignement artistique est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Les nouveaux cours ouverts en cette rentrée de septembre 2022 :

- Un cours de création musicale numérique, à charge communale : 2 périodes hebdomadaires. Ce cours propose aux élèves qui ont fait au moins une année de formation musicale (= solfège) d'apprendre à créer une ambiance sonore, un jingle, une musique, par ordinateur, à l'aide de quelques logiciels dont le professeur enseigne le maniement. 7 élèves sont inscrits.
- Un cours de chant pop, à charge communale : 4 périodes hebdomadaires. Les élèves apprennent à chanter et interpréter des chansons du répertoire moderne. La formation musicale n'est pas obligatoire. 13 élèves sont inscrits.

Tous les deux ans, l'Académie présente le travail des élèves.

ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL

Le décret ATL vise la coordination de l'accueil des enfants 3 à 12 ans et plus durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire (décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié).

Mais qu'est-ce que cela signifie « Accueil Temps Libre des enfants »

Pour comprendre l'origine de ce terme, il faut remonter en 2003, lorsque la Communauté française (devenue Fédération Wallonie-Bruxelles), par le biais du décret « Accueil Temps Libre », décret ATL et suite à de nombreux projets pilotes réalisés depuis 2001, a décidé d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 à 12 ans ainsi que la coordination de l'accueil au niveau communal.

Actuellement 23 communes sur 27 en Brabant wallon mettent en œuvre, avec le soutien de l'ONE, une coordination de l'accueil pendant le temps libre.

Le souci de l'ONE est d'assurer à l'enfant un milieu de vie non seulement sécurisé, mais également stimulant. Dès l'entrée à l'école maternelle et parfois jusqu'à 18 ans, l'O.N.E. veille à la qualité de l'accueil de l'enfant ou du jeune pendant son temps libre.

L'O.N.E. s'est donc vu confié par la FWB, la mise en application des dispositions réglementaires prévues par le décret ATL (décret incitatif).

Quelles sont les périodes visées dans le décret Accueil Temps Libre ?

- La période qui précède et qui suit les cours
- Le mercredi après-midi
- Le weekend
- Les congés scolaires

Soit le temps avant et après l'école.

Quels sont les objectifs visés par le décret Accueil Temps Libre ?

- L'épanouissement de l'enfant
- La consolidation de la vie familiale et sociale
- La qualité de l'accueil

Le secteur de l'accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans et plus est un secteur très diversifié.

Il regroupe toutes les activités organisées durant le temps libre des enfants.

Pour assurer le lien avec l'ensemble des acteurs concernés par l'Accueil Temps Libre : les enfants, les parents et les professionnels, il y a la Commission Communale de l'Accueil, la CCA.

Suite aux élections communales du 18 octobre 2018 la CCA a été renouvelée.

Par son courrier du 28 octobre 2019, l'Office nous informe de la validation du renouvellement de la CCA installée pour un mandat de 6 ans, jusqu'aux élections d'octobre 2024.

La CCA, lieu de rencontre, de concertation, de réflexion et d'impulsion du secteur Accueil Temps libre des enfants réalise un état des lieux de l'accueil et rédige un programme de Coordination Locale pour l'Enfance, un programme CLE qui tente de répondre aux besoins d'accueil non rencontrés.

La demande d'agrément de notre Programme CLE a été renouvelée en date du 1^{er} juillet 2021 pour une période de 4 ans jusqu'en 2025.

3 secteurs majeurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre :

1. **Les plaines de vacances.**
2. **L'accueil extrascolaire**
3. **Les écoles de devoirs.**

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance, le programme CLE :

- Vise l'accueil des enfants de 3-12 ans et plus ;
- Est relatif à une zone géographique déterminée : l'entité de Genappe ;
- Est concerté au niveau local et mis en œuvre sous l'égide de la Ville et de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) ;
- Soutient le développement d'initiatives existantes et/ou la création de nouvelles initiatives qui répondent aux besoins révélés par l'état des lieux ;
- Couvre les périodes suivantes : le temps qui précède ou qui suit le temps scolaire, Le mercredi-après-midi, le week-end, les congés scolaires
Le temps de midi n'est pas une période concernée par l'Accueil Temps Libre
- Reçoit un agrément de l'ONE valable pour une durée de 5 ans.

Ses objectifs :

- A. Soutenir les 3 secteurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre (Les initiatives existantes ou la mise en place de nouvelles initiatives) :
 1. Les plaines de vacances.
 2. L'accueil extrascolaire.

3. Les écoles de devoirs.

- B. Soutenir également l'information aux usagers potentiels en ce qui concerne l'organisation de l'accueil des enfants durant les périodes d'Accueil Temps Libre en publiant chaque année le Guides activités extrascolaire

Le guide des activités extrascolaire 2022-2023 regroupe les activités organisées, pour les enfants de 3 à 12 ans, avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant vacances.

Sa publication est financée par l'ONE.

Distribué en toutes-boîtes en septembre 2022, il est également disponible à l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque, au Centre Culturel, à la maison des jeunes et sur le site de la Ville.

1. LES PLAINES DE VACANCES

Le décret de la Communauté française du 17 mai 1999 tel que modifié par le décret du 30 avril 2009 régit l'organisation, l'agrément et la subvention des plaines de vacances.

Les organisateurs agréés s'engagent à offrir aux enfants des vacances amusantes et épanouissantes, encadrées par du personnel qualifié. Activités sportives, artistiques, rêveries et découvertes de la biodiversité ponctuent les plaines, séjours et camps au rythme des enfants en vacances...

Chaque année, près de 3500 plaines de vacances sont organisées.

Depuis 2002, la plaine de vacances de Genappe est agréée par l'ONE.

Celui-ci a été renouvelé le 1^{er} mars 2020 pour une période de trois ans

Le fonctionnement

Les plaines de vacances sont organisées par la Ville durant les congés scolaires de printemps et d'été. A cette fin, la Ville collabore avec différents opérateurs d'accueil agréés par l'ONE.

Le Collège communal, en date du 13 mai 2020, marque son accord quant à l'organisation d'une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 à 12 ans, lors des congés scolaires de printemps durant 2 semaines et durant 6 semaines lors des congés scolaires d'été (04/07 au 12/08/2022).

La convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, portant sur la coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans durant la plaine d'été qui a été approuvée par le Conseil communal le 18 février 2020

La convention de collaboration établie entre la Ville et le Centre d'Accueil pour l'Enfant, le CAPE, portant sur la coordination des plaines de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans durant la plaine de printemps et les enfants de 6 ans et plus durant la plaine d'été, a été approuvée par le Collège communal le 19 janvier 2021.

Le Conseil communal en date du 29 mars 2022 a approuvé :

- L'augmentation de la participation financière des parents de 9€/jour/enfant

1 ^{er} enfant accueilli	2 ^{ème} enfant accueilli de la même famille:	3 ^{ème} enfant accueilli de la même famille et suivants
45€	40€	35€

- la mise en place un forfait accueil de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h : 1,50€/jour/enfant

La convention établie entre la Ville et l'asbl Nature et Loisirs Louis Picalausa, visant la formation d'animateur en centre de vacances pour les jeunes de l'entité est toujours d'actualité.

Les frais de formation sont pris en charge pour moitié par la Ville.

Celle-ci comporte 150 heures de théorique et 150 heures de pratique. Les 150 heures de pratique se déroulent durant nos plaines de vacances.

La plaine de printemps, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine de printemps est assuré par la Ville

La plaine d'été, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE et encadrée par des animateurs communaux pour les enfants de 6 ans et plus.

La coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans sont assurés par l'ISBW.

L'accueil qui précède et suit le temps de pleine d'été est également assuré par la Ville.

L'encadrement

Les enfants sont encadrés par un coordinateur breveté et des animateurs dont la formation est soit animateur breveté, soit animateur en formation et/ou expérience suffisante dans le milieu de l'enseignement ou des mouvements de jeunesse.

Pour la coordination

Printemps : Toparelli Julines (Le CAPE)

Été : Toparelli Julines et Loic Brichart (Le CAPE) et Céline Agneessens (l'ISBW)

Pour l'animation,

Au printemps : Mambourg Emilie, Benoit Wilms, Clara Girboux, Siham Saïgleghezal, Dimitri Goulard, Sasha Audag, Laura Jankulovska, Amandine Andries, Coraline Londot, Sarikyan Hasmik, Mathys Brismée, Mathias Desmedt, Dellis Léa, Charlotte Gossieaux.

En été : Mambourg Emilie, Girboux Clara, Harcq Nell, Siham Saïgleghezal, Elskens Elise, Blanche Elisa, Maes Charlie, Houbrix Yasmines, Brismée Mathys, Wilms Quentin, Wilms Benoit, Goulard Dimitri, Bizimana Aimable, Fievet Valery, Desmedt Mathias, Sarikyan Hasmik, Sarikyan Suzana, Gilis Mahine, Audag Sasha, Vandenschrick Kevin, Binamé Alice, Gosieaux Charlotte.

Les activités

Les plaines de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation, et l'épanouissement des enfants pendant la période de congés scolaires.

Le développement physiologique, affectif, cognitif et social des enfants par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air.

Extraits du décret « Centres de vacances ».

Notre fil rouge, le canevas de la journée et celui de chaque quinzaine permettent de rencontrer au mieux les missions du décret mais surtout le souhait des enfants de se sentir « en vacances ».

Un accueil est prévu le matin dès 7h et le soir jusque 18h.

L'accueil de l'enfant se fait en grand groupe de 2,5 ans /5 ans et 6 /12 ans.

Dès 9h, formation des groupes par âge en fonction des normes ONE. Dans chaque groupe, les animateurs mettent en place des jeux de présentations (brise-glace) et chansons dans l'objectif de créer une réelle dynamique dans le groupe d'enfant. Les activités démarrent ensuite et se poursuivent jusque 15h30 avec un temps de repas et de temps libre d'une heure trente. A 15h30 un goûter équilibré est proposé à chacun et pris en groupe.

Dans une plaine de vacances, le mot vacances à tout son sens : il s'agit bien pour les enfants de souffler, de se détendre, de prendre du bon temps et de s'amuser. Jouer, lire, écouter de la musique, bavarder, ...

La mission de base d'une plaine ou d'un séjour est de procurer de la détente et du bien-être aux enfants, durant leurs temps de vacances. Il s'agit de passer son temps en se détachant du rythme scolaire et des objectifs de l'école souvent orientés vers l'acquisition de connaissances cognitives ou de savoirs à valider. Obtenir des résultats est accessoire, l'essentiel se situe au niveau de l'épanouissement.

Des déguisements, de la musique, des chants, de la danse, dessiner, se barbouiller, peindre avec les pieds, inventer des cabanes en carton, en chiffon...

Parcours de psychomotricité, jeux avec le parachute, on arpente le Ravel à pied ou en vélo. Jeux d'approche, course d'orientation, stratégo géant.

Moments culinaires pour tous : des petits déjeuners malins et des goûters.

Focus également dès que possible sur les activités et les jeux de plein air. Il s'agit bien d'activités en soi où chaque adulte, animateur responsable occupe une place active. Des journées ensoleillées qui ont fait la part belle aux jeux d'eau.

Les espaces naturels sont une source inépuisable d'expériences sensorielles. Cette richesse de matières, d'odeurs et de surfaces stimule la créativité de l'enfant. Par créativité on entend, ouverture

d'esprit et débrouille face à un problème posé. Par ses propres expériences et par la liberté de découverte, il apprendra au mieux à appréhender le monde extérieur et à manier les risques avec prudence : la capacité de prendre des responsabilités et la confiance en soi s'en trouveront renforcées. Tous bénéfiques donc, sans parler des bienfaits sur la santé.

La plaine se clôture par un grand goûter. Les enfants ont reçu de la glace à la fraise et à la vanille (produit local bien entendu !) Le tout dans une ambiance festive et bonne enfant.

La fréquentation

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'inscriptions à la plaine de printemps	90	Annulé*	77	135
Nombre d'inscriptions à la plaine d'été	314	219	155	197

*Covid

La Participation financière

1^{er} enfant : 45€/semaine
 2^{ème} enfant de la même famille : 40€/semaine
 3^{ème} enfant de la même famille et suivants : 35€/semaine

Accès à l'accueil organisé avant et après le temps de plaine :

Forfait accueil matin et/ou soir : 1,50€/enfant

(30' de gratuité est offert le matin et le soir).

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Depuis plusieurs années, nous demandons, lors de l'inscription, que chaque enfant de 6 ans et plus soit en possession de la carte Mobib délivrée par la TEC. Cette carte est valable jusqu'à l'âge de 12 ans

Les plaines ados



La Ville de Genappe a organisé des « plaines pour les adolescents » de 12ans à 15ans.

Les plaines se sont déroulées :

Du 4 avril au 8 avril 2022 - participation de 9 adolescents.

Au programme « Cirque et grands jeux »

Une semaine rythmée par la découverte de technique du cirque, jonglerie, équilibre, acrobatie, mouvement et jeux d'acteur mais aussi par toutes sortes de jeux divers.

Tarif :

60€ / adolescent / semaine (Lunch et goûter compris)

Lieu :

Salle polyvalente de l'Espace 2000

Coordination:

Wilms Benoit et Goulard Dimitri (Cape)

et

Du 11 juillet au 15 juillet 2022 - participation de 7 adolescents

Du 8 août au 12 août 2022 – participation de 11 adolescents

Au programme « Cuisine et cirque »

Découverte culinaire, dans la peau d'un jeune chef « cuisto », préparation d'un plat et d'un dessert qui seront dégustés sur le temps de midi. Apprentissage de technique du cirque et toutes sortes de jeux divers.

Tarif :

60€ / adolescent / semaine sont compris le lunch et le goûter

Lieu :

Salle de Vieux-Genappe

Coordination:

Wilms Benoit et Goulard Dimitri (Cape)

2. L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'organisation de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009, le décret ATL.

Il s'agit d'un décret d'incitation et non d'obligation visant les enfants de 2,5 à 12 ans.

Il s'agit de proposer un accueil adapté qui assure bien-être et épanouissement à l'enfant hors du temps scolaire ou familial, qui tente de répondre aux besoins des parents, des enfants et des professionnels.

Près de 300 enfants fréquentent chaque jour l'accueil extrascolaire organisé au sein des écoles communales

L'encadrement et les animations sont assurés par une équipe de 2 personnes

Ecoles		Nos partenaires
Baisy-Thy	Personnel communal	ISBW – CAPE
Houtain-Le-Val	Personnel communal	CAPE
Espace 2000	Personnel communal	ALE
Ways	Personnel communal	
Loupogne	Personnel communal	
Bousval	Personnel communal	CAPE

Parallèlement à l'accueil extrascolaire, différents ateliers sont proposés aux enfants :

- Houtain-Le-Val : ateliers bien-être

Ce panel d'activités n'est pas présent dans chaque milieu d'accueil car pas de demande des parents.

Le Conseil communal, en séance le 13 décembre 2021, approuve la convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, pour l'organisation de l'accueil extrascolaire des enfants inscrits à l'école communale de Baisy-Thy.

La Ville est affiliée au Centre d'Accueil pour l'enfance asbl, le CAPE, en qualité de membre associé.

En septembre 2021, 4 animateurs sont affectés aux écoles communales de Genappe, et participent, à raison de 32h/semaine à l'intendance journalière, à l'aide au repas, à la surveillance (sieste, récréation, natation, classes de dépaysement) ainsi qu'à l'accueil extrascolaire dans les implantations de Baisy-Thy, Bousval et Houtain-Le-Val

L'accueil extrascolaire du mercredi après-midi est présent au sein des six écoles communales. Afin de leurs proposer un accueil de qualité nous proposons des activités diversifiées tout au long de l'après-midi.

Dès septembre 2021, l'ISBW encadrent et animent les enfants chaque mercredi scolaire à l'école communale de Baisy-Thy, avec la collaboration d'accueillantes extrascolaires communales.

La Formation continue pour le personnel d'accueil

La formation continue contribue au développement des compétences professionnelles et favorise une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants. Dans cette perspective, le personnel d'accueil est amené à suivre certaines obligations en la matière (décret ATL, article 20) « les accueillant(e)s poursuivent en cours de carrière et par période de 3 ans, une formation continue de 50h ».

Voici les formations suivies en 2021 par toutes les accueillantes communales et libres :

- Novembre 2021 « Maîtriser son corps et sa voix pour mieux communiquer avec les enfants »

Voici les formations suivies en 2022 par toutes les accueillantes communales et libres :

- Août 2022 « Urgences 112 » et « Agressivité et colère »

La Participation financière

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 7h00 à 8h20	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 15h15 à 18h00	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

Le mercredi :

De 7h00 à 8h20	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De la fin des cours à 17h00	2€/ 1 ^{er} enfant 1€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 17h00 à 18h00	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

ISBW – barèmes de référence

Accueil extrascolaire	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et suivant
1h	1,50€	1,15€	0,90€
2h	2,00€	1,50€	1,20€
3h	3,00€	2,25€	1,80€
4h	4,00€	3,00€	2,40€
5h	5,00€	3,75€	3,00€
6h	6,00€	4,50€	3,60€

En fin d'après-midi le gouter est offert aux enfants

3. L'ECOLE DES DEVOIRS "ARC-EN-CIEL »

L'organisation d'une école de devoirs est régie par le décret de la Communauté française du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des « écoles des devoirs ».

L'école de devoirs « Arc-en-ciel » est reconnue par l'ONE depuis 2006. Cette reconnaissance, gage de qualité, a été reconduite en date du 1^{er} septembre 2016 pour une durée de 5 ans. Une nouvelle demande de reconnaissance a été introduite le 9 avril 2021.

Les écoles de devoirs ne sont pas du tout des écoles, leur nom prête bien souvent à confusion. Mal connues du grand public, les écoles de devoirs sont un lieu de transition entre l'école et le milieu de vie habituel des enfants. Les animateurs, bénévoles, aident les enfants à faire leurs devoirs, parce qu'à la maison, il n'y a pas toujours moyen de se concentrer ou d'avoir un adulte qui peut aider. En plus du soutien scolaire, un ensemble d'activités diversifiées, sont proposées aux enfants. Elles sont organisées dans un esprit de coopération, d'éducation à la citoyenneté, sans oublier la dimension multiculturelle et le respect de l'autre.

Le Centre Culturel de Genappe propose des animations, pièces de théâtre et spectacles aux enfants des écoles de devoirs de Genappe, ce sont les mercredis culturels.

Programme 2021-2022 :

13 octobre 2021 : Cinéscope Louvain-la-Neuve
01 décembre 2022 : Spectacle Eden de Charleroi
02 février 2022 : musée de l'Eau et de la fontaine Ottignies
18 mai 2022 : musée de la Photo Charleroi

Le Collège Communal, le 22 septembre 2021, marque son accord sur l'organisation de l'école des devoirs durant 31 semaines (6h/semaine) pour l'année 2021-2022 ainsi que sur la composition de l'équipe d'animation, équipe qui il faut le rappeler est composée de personnes bénévoles et nous les en remercions :

Brigitte Chabart, Danielle Groothaert, Jocelyne Wauters, Marie-France Frix et Jean-Louis Panier

En septembre 2021, l'EDD compte 15 inscriptions.

Elle **est** accessible à tous les enfants en âge d'école primaire.

La participation financière des parents est de 10 € par mois et par enfant

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% du montant ci-dessus.

CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

Bibliothécaire

Dumont Virginie

Dessy Patrick
Simonet Anaëlle

Implantation : Espace 2000

Reconnue et subventionnée par la Communauté française de Belgique depuis l'année 2002 et participe au Réseau des bibliothèques publiques du Brabant wallon, notamment Nivelles.

Pour conserver cette reconnaissance, nous avons introduit un dossier en mars 2014 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles accompagné d'un plan quinquennal de développement de la lecture (PQD). En effet, un décret datant de 2009 et dont les arrêtés d'application ont été publiés en 2011 a revu complètement les missions et le financement des bibliothèques.

Une des conditions d'introduction de demande de financement est de présenter un plan quinquennal de développement de la lecture qui se résume en un programme d'actions d'une durée minimale de cinq ans dont les résultats visent tant la population que les acteurs associatifs et institutionnels. Chaque bibliothèque détermine la meilleure façon de rencontrer les besoins de lecture des habitants et des organismes situés sur son territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Centre de Lecture Publique est enfin subventionné et nous avons actualisé notre PQD. Nous avons conservé la priorité suivante : « renforcer le lien social et la citoyenneté par les pratiques culturelles » et avons modifié nos priorités, qui sont à présent : Encourager la participation des publics et travailler à l'image de la bibliothèque pour tendre vers un service de proximité aux yeux des non publics.

Pour chacun de ces objectifs, nous souhaitons développer une série d'actions en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels du territoire. Nous pouvons citer entre autres, les animations du réseau « Caracol », des actions de promotion du patrimoine dans chaque village, un herbier fantasmé avec les élèves de 6^{ème} primaire, la découverte de la culture d'un pays et beaucoup d'autres choses encore !

Pour assurer l'évaluation de ce plan, la bibliothèque pourra compter sur son « conseil de développement de la lecture » composé de professionnels de l'éducation, du secteur social et culturel mais aussi, de lecteurs qui fréquentent la bibliothèque.

Tableau des ressources disponibles : (Genappe et Bousval)

Nombre de volumes – Année civile 2021	Jeunesse	Adultes
Documentaires	2.280	8.275
Fiction	5.378	12.072
Bandes dessinées	6.843	495
Documents imprimés exclus	290	914
Total	14.791	21.756

Nous possédons 36 547 ouvrages (adultes + jeunesse)

Ces chiffres tiennent compte des acquisitions de livres durant l'année, mais aussi des retraits !

Ces chiffres sont ceux qui ont été communiqués pour notre rapport annuel 2021 à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La presse quotidienne : La Dernière Heure – Vers l'Avenir-le Soir et la Capitale

Périodiques :

Pour les adultes : Atelier déco et créations - Déco idées –Dobbit (revue de bricolage) - Femmes d'Aujourd'hui - Géo – Inexploré - Jardin et Loisirs– Psychologie Magazine – Science & vie - Test Achat - Top santé– 01.Net

Pour les enfants : Astrapi - J'apprends à lire – Histoires pour les petits – Histoires vraies - Le monde des ados – Phosphore – Science & vie junior – Wakou - Wapiti

FREQUENTATION

	- de 18 ans	18 ans et +	TOTAL
Lecteurs inscrits en 2020	918	481	1.399
Lecteurs inscrits en 2021	817	435	1.252

Comme on peut le voir, nous subissons toujours les conséquences de la crise sanitaire.

ACTIVITES

Prêts

51.002 prêts ont été réalisés en un an (contre 47.045 l'année dernière).

Espace multimédia (consultation Internet)

Nous avons conservé deux ordinateurs pour les lecteurs et du Wifi est disponible pour les lecteurs qui travaillent dans la bibliothèque.

Les animations

Histoire de l'Avent – Adaptation 2021

Nous avons adapté notre proposition en la déclinant sous forme de 24 vidéos de « conseils lecture » et ce fut l'occasion de partager nos coups de cœur.

Un doudou, un livre et au lit ! : décembre 2021

Nous avons proposé aux enfants à partir de 6 ans, d'emporter un pack créatif « chaussette solitaire » dont le but était de créer une chouette, gardienne de sommeil.

Le 7 janvier 2022, nous avons proposé le spectacle « miam » de Christine Andrien. Ce spectacle destiné aux petits à partir de 4 ans raconte l'histoire de petite poule qui couve un œuf bien étrange...

Nous avons accueilli 29 personnes (jauge maximale de 30 personnes en raison d'une recrudescence de covid).

De carnet en empreintes : L'Écosse – Du 11 au 14 mai 2022

11/05 : spectacle pour enfants

12/05 : kilt et cornemuse : une soirée pour découvrir le son de la cornemuse, l'origine des airs et tout savoir sur le kilt.

13/05 : Freaky whisky : un vendredi 13 pour écouter des histoires écossaises frissonnantes tout en dégustant de délicieux Whiskies

14/05 : Les célèbres highland games !

Ce fut une semaine riche en couleurs durant laquelle nous avons partagé d'excellents moments avec les participants.

Nous avons accueilli 103 personnes.



La lecture pour les tout-petits

Durant le mois de mai et de juin, nous avons proposé à nos collègues puéricultrices des crèches « les Petits Bateaux », « les Mini-Pousses » et les accueillantes à domicile de suivre un petit recyclage sur le thème de la lecture aux tout-petits. Nous avons suivi ces formations d'une journée avec les équipes et ce fut l'occasion de créer un lien entre nos structures.

Depuis, nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau, le groupe des grands, une fois par semaine pour un moment lecture en section jeunesse.

L'été à la bibliothèque

Nous avons proposé des sacs « surprises » sur des thèmes divers et variés. Dans le sac, trois ouvrages : un roman, un documentaire et un périodique ou une BD.

Avec chaque thème, un petit mot explicatif était proposé ainsi qu'une grille de mots-croisés.

Place aux artistes : 12 août 2022

Pour ce moment festif, nous tenions un stand de « tatouage littéraire ». Nous avons sélectionné une quinzaine de couvertures de livres dans lesquelles les participants devaient piocher. En fonction du livre choisi, un tatouage était proposé. Pendant la session de tatouage (encre éphémère pour peau), nous en profitons pour présenter l'histoire du livre et donner l'envie de venir jeter un œil à la bibliothèque !



Silence de Comès : le 23 septembre 2022

Dans le cadre de notre année « aux frontières de l'incroyable », nous avons à cœur de garder le livre au centre de nos réflexions et en ce sens, nous avons programmé la présentation de la bande-dessinée « silence » de Didier Comès. Après de nombreux reports, cette BD a été diffusée case par case et accompagnée musicalement en direct. Celle-ci était précédée d'un petit exposé sur la sorcellerie dans les Ardennes belges.

Sorti du contexte des conférences, cette proposition n'a pas vraiment attiré les lecteurs.

Portage à domicile

Nous poursuivons le portage de livres à domicile. Ce service est toujours proposé à trois personnes, mais nous avons connu un « roulement » dans les bénéficiaires.

Les livres sont en prêt pour un mois et nous empruntons un véhicule communal pour les acheminer (tous le même jour).

Les animations de groupes

- Accueil de classes

Pour notre plus grand plaisir, nous avons à nouveau pu accueillir les enfants des écoles de l'Espace 2000 et de l'école St-Jean.

- Herbière fantasque

Nous avons repris notre collaboration écourtée avec les écoles de Bousval (communale et Sainte Marie).

Pour cette nouvelle édition, nous avons modifié le lieu de la balade en nous dirigeant vers le bois de Thy car l'accès à la réserve était trop contraignant pour les classes.

Pour rappel, le produit fini est consultable à la bibliothèque, sous le meuble de la grainothèque.

- L'Alpha – la papote

Pause du projet durant la crise.

Le projet a été rebaptisé « la papote » car nous souhaitons axer les groupes sur des tables de conversation. Cela n'a pas rencontré son succès auprès des bénéficiaires et le fonctionnement initial a repris ses droits.

- Valises d'albums pour les accueillantes conventionnées

Ces valises contiennent des albums, des livres de comptines, des marionnettes et des carnets de « correspondance ».. Ce projet émane d'une demande pressante des accueillantes qui profitent depuis quelques années de séances de contes animées par Claire Goethals et financées par le budget « petite enfance » de la Ville de Genappe. Il ne leur manquait plus que les outils !

Chaque année, nous essayons d'ajouter une petite nouveauté dans les valises.

Livres en grands caractères

Depuis le début de l'année 2013, en collaboration avec la bibliothèque centrale de Nivelles, nous mettons à disposition de nos lecteurs, un fonds de livres en grands caractères.

Ce fonds gagne de plus en plus d'intérêts auprès de nos lecteurs.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Chef de service

Van Roy Audrey

Lebrun Evelyne

Bouillez Queeny

TRAITEMENTS ET SALAIRES

Le service GRH prépare, calcule et transmet au Service Finances tous les mois le traitement de plus ou moins 160 agents auxquels viennent s'ajouter les indemnités des travailleurs ALE, des bénévoles et les participations au salaire des prestataires article 60 mis à disposition de la Ville.

La part du coût de la main-d'œuvre communale dans le budget global s'élève toutes charges comprises et subsides déduits à + ou – 28%.

Annuellement le Service gère près de 200 travailleurs de statuts différents et particuliers (personnel définitif, contractuel, contractuel subventionné, étudiants, moniteurs...).

GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS

Le Service de la Gestion des Ressources Humaines gère tous les événements de la vie professionnelle du travailleur, et traite toutes les demandes générales et particulières soumises aux instances communales. D'autre part, le Service remplit toutes les obligations sociales et légales auprès de l'ONSS, du précompte professionnel...

Pendant la période de référence, 829 dossiers ont été présentés au Collège Communal et 12 au Conseil Communal.

Répartition des agents par services.

Services	Nombre de travailleurs	Hommes	Femmes
Académie	2	0	2
Affaires générales/secrétariat	11	1	10
Cabinet du Bourgmestre	1	0	1
Conciergerie/logistique	2	0	2
Finances	5	1	4
informatique	2	2	0
GRH	3	0	3
Population/Etat-civil	6	1	5
Travaux	46	40	6
Cadre de vie	4	2	2
Urbanisme	7	1	6
Centre de Lecture Publique	3	1	2
Petite enfance	36	0	36
Enseignement communal	39	3	36
TOTAL	167	52	115

Catégories	Nombre	Pourcent
Statutaires	7	4,19%
Contractuels	68	40,72%
APE	92	53,85%
Totaux	167	100,00%
	équivalent TP	Pourcent
Statutaires	6,8	4,94%
Contractuels	47,98	34,82%
APE	83,01	60,24%
Totaux	137,79	100,00%

Durant l'année écoulée, les dossiers suivants ont été gérés par le Service en question :

ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS

Il y a eu 15 procédures de recrutement. Ces recrutements ont concerné les services Affaires Générales, le PCS, GRH, Cadre de Vie, Population/Etat civil, Travaux, Urbanisme, les écoles et la petite enfance.

Dans le cadre des agents contractuels subventionnés (APE) – 23 engagements

Crèches : 4 puéricultrices à mi- temps,

Service Population/Etat civil : 2 agents temps plein

Cabinet du Bourgmestre : 1 agent temps plein

Service Urbanisme : 1 employé administratif mi-temps et 1 agent technico administratif à temps plein

Service Affaires Générales /Secrétariat communal : 1 agent temps plein (coordination ATL), 1 agent administratif temps plein et 1 travailleur social à mi-temps

Service administratif des travaux :et cadre de vie : 1 agent temps plein, 1 agent mi-temps

Ecoles communales de Genappe : 1 agent administratif mi-temps

Service Technique des Travaux : 2 agents techniques temps plein

Service Travaux : Les désignations et recrutements suivants ont été effectués :

- une ouvrière manœuvre magasinière à temps plein
- un chef d'équipe « Voiries/Festivités » à temps plein
- un ouvrier manœuvre pour l'équipe « Cimetières/Propreté » à temps plein
- un ouvrier manoeuvre saisonnier pour l'équipe « Espaces Verts » à temps plein
- un ouvrier manœuvre saisonnier pour l'équipe « Cimetières/Propreté » à temps plein
- un ouvrier manœuvre pour l'équipe « Cimetières/Propreté »

Dans le cadre des agents contractuels – 8 agents

Service Travaux : 1 agent coordinateur Plan POLLEC à mi-temps

Service GRH : 1 Chef de service à temps plein

Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Parole : 1 auxiliaire administrative

Crèche « Petits Bateaux » : 1 Directrice trois-quarts temps

Crèche « Les Arsouilles » : 1 accueillante mi-temps et 3 accueillantes temps plein

Accueil temps libre

Dans le cadre de l'accueil temps libre (ATL) et des surveillances de temps de midi, 27 surveillants des garderies d'enfants aux écoles communales de Genappe, ont été engagés pour une durée déterminée prenant cours le 1^{er} septembre 2021 et expirant à la fin de l'année scolaire, soit le 30 juin 2022 et du 29 août 2022 au 7 juillet 2023, assumant ensemble hebdomadairement 437 heures 05 minutes de surveillance.

425 heures de remplacement de surveillances de garderie ont été nécessaires pour assumer l'accueil des enfants durant les temps de midi et les heures d'accueil du temps libre, vu les absences pour maladie et maladie de longue durée.

Au niveau du nettoyage des installations scolaires et autres, 15 agents ont effectué des prestations et le volume horaire hebdomadaire a été arrêté à 351 heures 35 minutes pour l'ensemble des bâtiments.

Les remplacements de nettoyeuses malades ont généré 450 heures de prestations.

On a également engagé 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Ways, 1 assistante administrative APE à l'implantation de Houtain-Le-Val, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Vieux-Genappe, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Houtain-le-Val, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Loupogne

Pour les plaines de vacances :

Désignation des coordinateurs

Les coordinateurs ont été désignés dans le cadre des agents mis à disposition de la Ville par une convention avec le CAPE.

Désignation des moniteurs

Pour animer les plaines de vacances 11 moniteurs ont été engagés pendant les vacances de printemps et 19 pendant les vacances d'été.

Désignation des surveillantes de garderies et des techniciennes de surfaces

Pour le nettoyage des locaux occupés dans le cadre des plaines de vacances d'été, 1 prestataire a été désignée pour assumer 180 heures de nettoyage.

En ce qui concerne les heures de garderies, 64 heures ont été prestées durant les plaines de vacances de printemps par trois surveillants. Pour les vacances d'été, les surveillances de garderies ont presté 192 heures.

A la piscine communale :

Il n'y a pas eu d'ouverture de la piscine pendant la période de référence.

Au sein des MCAE

Désignations et remplacements des puéricultrices

Deux puéricultrices ont bénéficié d'une réduction de prestations d'un 1/5^{ème} temps dans le cadre d'un congé parental (remplacées par 4 agents à raison de 3 heures 48 minutes par jour), une dans le cadre de l'interruption de carrière (remplacée par 4 personnes), 2 sont en mi-temps médical.

En remplacement des puéricultrices absentes pour maladie, 950 heures ont été effectuées par les puéricultrices à temps partiel.

Désignation et remplacements des auxiliaires professionnelles

A la Crèche « Les Petits Bateaux » : le nettoyage représente 25h30 par semaine.

A la Crèche « Les Mini-Pousses » : 28 heures par semaine

A la Crèche « Les Arsouilles » : 12 heures 30 minutes par semaine

Les remplacements ont généré 250 heures de travail pour le nettoyage des 3 Crèches.

120 heures de remplacement ont été nécessaires dans le cas des 5 cuisinières des MCAE et Crèche.

Désignation d'étudiants

Au Service Travaux :

2 étudiants ont été désignés pendant les vacances d'été pour effectuer des travaux au sein de l'équipe « bâtiments » pour les infrastructures sportives.

Dans le cadre de l'opération « été solidaire, je suis partenaire », la Ville de Genappe a engagé 10 étudiants, répartis en deux équipes : en juillet : travaux divers chez les bénéficiaires du Service de l'Aide aux familles du CPAS et en août propreté des espaces verts dans les cimetières et travaux d'entretien du mobilier urbain : Ils ont consacré 700 heures à ces travaux.

A la piscine communale

Il n'y a pas eu d'ouverture de la piscine et donc pas d'engagements d'étudiants.

Désignation de stagiaires

12 stagiaires ont effectué ou du moins commencé leur stage dans la période considérée : 1 au Service Cadre de Vie « environnement », 1 au Service Travaux dans l'équipe « Espaces Verts » 1 aux écoles communales de Genappe, section de Bousval, 1 aux écoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe, 1 aux écoles communales de Genappe, section de Ways, 2 aux écoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy 2 à la Crèche « Les Petits Bateaux », et 3 aux plaines de vacances.

Désignation des « articles 60 » mis à disposition par le CPAS

3 prestataires article 60 ont été mis à disposition de la Ville : 1 ouvrier manœuvre polyvalent pour l'équipe « Voiries/festivités » 1 pour l'équipe « Cimetières/Propreté ».et 1 pour le Service Cadre de Vie (Energie).

Désignation de volontaires

L'école des devoirs a fonctionné durant l'année scolaire grâce à plusieurs volontaires consacrant en moyenne chacun 6 heures de leur temps par semaine.

La Ville a également engagé 1 agent bénévole pour le Service travaux : pour le nettoyage de tronçons du RAVEL et 1 pour le Service GRH.

Désignation de surveillants habilités

Un agent a été désigné pour la sécurisation et la traversée des enfants de l'école Saint-Jean à Genappe.

Recrutements divers :

Pendant la période de référence, on a procédé à divers recrutements :

- Un coordinateur du Plan Pollec
- Un chef d'équipe « Voiries/festivités »
- Un employé administratif Service GRH
- Un chef du Service GRH
- Une technicienne de surfaces
- Un agent technique Voiries
- Des Puéricultrices
- Un employé administratif pour le Service Urbanisme
- Un employé administratif pour le Service Affaires Générales
- Un employé administratif pour le Service Population/Etat civil
- Un travailleur social PCS
- Un ouvrier manœuvre pour l'équipe « Cimetières/Propreté »
- Un ouvrier polyvalent fossoyeur
- Un ouvrier qualifié Voiries
- Un employé administratif Service Cadre de Vie (environnement)

Par ailleurs, le Service GRH a reçu 213 candidatures spontanées, ce qui a constitué une base de données permettant, dans certains cas, de trouver rapidement des prestataires pour assurer des remplacements, voire de surseoir à un emploi vacant.

LA GESTION DES CARRIERES

Evaluations :

41 dossiers d'évaluation ont été effectués pendant la période de référence :

Service Urbanisme : 1 employé technico-administratif, 1 agent administratif

Service Travaux : 2 ouvriers manœuvres Cimetières/Propreté, 1 aide magasinier, 1 employé administratif, 1 agent technico-administratif, 1 ouvrier manœuvre équipe « Bâtiments »

Secrétariat/Affaires : 1 coordinatrice extra-scolaire

Service Cadre de Vie : 1 coordinateur du Plan POLLEC

Service GRH : 1 employée administrative

Service population/Etat civil : 2 agents administratifs

Service Finances : 1 employé administratif,

Ecoles communales : 21 surveillantes de garderies
Crèches : 1 Directrice, 1 puéricultrice, 4 accueillantes dans une crèche.

Evolution de carrière :

Service Travaux : 2 agents de E1 à E2, 2 allocations fonctions supérieures (D8 et D4)
Service Finances : 1 allocation fonctions supérieures (B1)
Service Urbanisme : 1 agent de D1 à D4
Service Affaires Générales : 1 agent de D4 à D5

Interruption de carrière

10 demandes de réduction des prestations dans le cadre de l'interruption de carrière ont été traitées,
Réduction d'1/5^{ème} temps : 2 ouvriers manœuvres dans l'équipe Voiries/Festivités, 2 ouvriers chauffeurs, 1 ouvrier qualifié dans l'équipe « Cimetières/Propreté », 2 à la Crèche « Les Mini-Pousses », 1 à la Crèche « Les Petits Bateaux » (passage d'un 3/4 tps à 1 mi-temps), 1 agent technique « Bâtiments », 1 employée administrative Service Affaires Générales.

Réduction des prestations pour raisons médicales

Une prestataire au Service Urbanisme continue à exercer un horaire à prestations réduites (mi-temps) en raison de problèmes de santé, une à la Crèche « Les Mini-Pousses » (quart temps depuis le 1^{er} octobre 2019), une à mi-temps à la MCAE « Les Petits Bateaux », une à la Crèche « Les Arsouilles », une aux écoles communales de Genappe, section de Loupoigne, une au Cabinet du Bourgmestre, suite à un parcours de réintégration, et 1 au Service GRH suite à une absence pour maladie de longue durée.

Congé parental

Il y a eu 1 demande de congé parental dans le cadre d'un congé ordinaire à 1/5^{ème} temps à la Crèche « Les Mini-Pousses », 1 au Service Travaux et 1 demande temps plein pour 2 mois au Service Urbanisme.

Congé d'allaitement

Il n'y a pas eu de congé d'allaitement ni de demandes de pause d'allaitement pendant la période de référence.

Congés de circonstance

16 demandes de congés de circonstances ont été introduites et accordées par le Collège Communal. Elles émanaient du personnel suivant :
Service Informatique : 1 agent (1 jour)
Service Affaires Générales (ATL) : 1 agent (3 heures 06 minutes)
Service travaux : 1 agent (1 jour), 1 agent (36 minutes + 2 jours), 1 agent (3 heures 36 minutes), 1 agent (3 heures 05 minutes + 1 jour + 1 jour),
Ecoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe 1 agent (1 j + 1 j, + 2 j, + 2 j, + 1 j) et 1 agent (2 jours)
Crèche « Les Mini-Pousses » : 1 agent (1 jour),
Toutes ces demandes ont été formulées par des travailleurs contractuels qui n'ont pas été rémunérés pour ces journées non prestées conformément à la législation en vigueur.

Dispenses de service dans le cadre de la pandémie du COVID-19 :

Des dispenses de service ont été accordées aux agents suivants qui ne peuvent effectuer de télétravail lors de la mise en quarantaine dans le cadre de la pandémie du COVID-19
Service Travaux : 6 ouvriers/manœuvres/Chefs d'équipe,
Ecoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy : 1 surveillant de garderies et auxiliaire professionnel
Ecoles communales de Genappe, section de Loupoigne : 2 surveillantes de garderies et auxiliaires professionnelles
Ecoles communales de Genappe, section de Bousval : 1 auxiliaire professionnelle
Ecoles communales de Genappe, sections de Houtain-Le-Val et de Vieux-Genappe : 1 enseignante
Crèche les Mini-Pousses : 5 puéricultrices,
Crèche les Petits Bateaux : 6 puéricultrices,
Crèche « Les Arsouilles » : 4 accueillantes

Dispenses de service pour vaccination dans le cadre de la pandémie du COVID-19 :

Des dispenses de service ont été accordées aux agents suivants pour se faire vacciner dans le cadre de la pandémie du COVID-19

Secrétariat/Affaires Générales : 2 employées administratives, 1 Chef de service,

Service Transition et Participation : 1 agent

Ecoles Communales de Genappe, section de Loupoigne : 1 surveillante de garderies et auxiliaire professionnelle

Activités syndicales

Le Comité de concertation / négociation syndicale s'est réuni à quatre reprises pendant la période de référence, aux dates suivantes 5 janvier 2022, 5 mai 2022, 17 octobre 2022 et 24 octobre 2022.

Décisions diverses

Horaire d'été

Comme chaque année depuis le début de la législature, le personnel administratif et ouvrier a bénéficié de l'horaire d'été du 18 juillet au 12 août 2022 inclus. Les prestations quotidiennes sont effectuées de 7 h 30 à 13 h 30 sans interruption.

FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS

Les formations (continué, générale ou spécifique), les réunions d'informations et la participation aux groupes de travail constituent des facteurs essentiels du maintien des standards de qualité dans le service rendu au citoyen. Le nombre de demandes traitées dans ce domaine durant l'année est repris ci-après par service :

Service Population / Etat civil : 4 formations

- Journée du management Etat civil- Population
- Permis de conduire
- Formation de base sur les étrangers
- Les mariages et filiations de complaisance, la nationalité belge et les actes d'état civil

MCAE : 4 formations

- Formation des évaluateurs
- Les douces violences
- Ateliers organisés par l'ONE
- Séance d'information pour les directions suite à la réforme de l'ONE

Le Service Web : 2 formations

- La présentation du logiciel courrier entrant
- Mise en conformité du RGPD-une opportunité pour l'organisation

Service de l'Urbanisme : 2 formations

- Réforme du Code civil : le livre III – droit des biens
- Clés pour lutter efficacement contre les logements insalubres

Conseillère en aménagement du territoire : 3 formations

- La voirie communale et les autorisations urbanistiques
- Formation obligatoire pour les Conseillers en Aménagement du Territoire
- La création de logements par la division d'immeubles

Conseillère en rénovation urbaine : aucune formation

Par ailleurs d'autres formations ont également eu lieu :

Service Finances-Recettes :

Un membre du Service Finances a participé à la formation suivante :

- Performance de la gestion des bons de commande grâce au digital

La Directrice Financière, a participé à 9 formations

- Le recouvrement des taxes et redevances des communes et des provinces – le point depuis l'entrée en vigueur du Code Fédéral du recouvrement des créances fiscales et non fiscales
- Vos dispenses de versement du précompte professionnel au lendemain du mini tax-shift : nouvelles pratiques, règles de compétences renforcées, contrôles à venir
- Comment participer au marché public du Service Pension
- Assemblée Générale de la Fédération Wallonne des Directeurs Financiers et formation ayant pour thème « le RGPD et les services financiers dans les pouvoirs locaux »
- Nouvelles solutions facturations, redevances et taxes digitales
- E-comptes
- ING Strategy lunch
- Les règles de paiement et la facturation électronique : quelles sont les obligations à venir ?
- Le contrôle administratif et juridictionnel des finances publiques

La Directrice Générale : 3 formations

- La gestion des archives dans les administrations publiques
- Clés pour comprendre le statut syndical
- Assemblée Générale de la Fédération des Directeurs Généraux du Brabant wallon

Service Secrétariat communal et Affaires Générales : 3 formations

- La présentation du logiciel courrier entrant
- L'assurance incendie
- La planification d'urgence

La responsable ATL a participé à 4 réunions dans le cadre de ses fonctions.

- Accompagner la qualité à travers le référentiel
- Coordination ATL
- Formation des évaluateurs
- Formation indispensable pour la fonction de coordinateur ATL

Service GRH : 5 formations

- Problématique des pensions du secteur public local
- Comment participer au marché public du Service Pension
- Formation des évaluateurs
- La rupture du contrat de travail
- La gestion de l'absentéisme

La Conseillère en prévention n'a participé à aucune réunion

Service Travaux : 12 formations

- L'utilisation des produits absorbants lors de pollutions accidentelles par hydrocarbures
- Reconnaissance des maladies et ravageurs, lutte biologique
- La taille raisonnée des arbustes d'ornement :
- Mettre en place la gestion écologique des espaces verts
- Pour une gestion efficace et réfléchie des arbres d'ornement
- Prévention des accidents et bonnes pratiques de sécurité dans le secteur vert
- La mare : merveille et espaces verts
- Initiation à l'éco-pâturage : les bases pour monter son projet
- Les invasives : que peut-on faire ?
- La bonne utilisation du Glutton
- Les règles de paiement et la facturation électronique : quelles sont les obligations à venir ?
- Gestion des déchets de voiries

La Cellule cadre de vie :

Le Conseiller en énergie : 2 formations

- Atelier obligatoire pour continuer à percevoir les subsides
- Responsable énergie 2022-2023

La Conseillère en environnement : 10 formations

- Développer la mobilité active – quels outils, quels moyens pour les communes ?
- Table ronde consacrée à la problématique des inondations en Brabant wallon
- Règlement du gestionnaire de la voirie
- Formation obligatoire pour la subvention du poste
- Bail à ferme – réforme PAS et nouveauté DG
- Wallonie Cyclable
- Délinquance environnementale : focus sur les nouveautés

- La consigne des canettes
- La Biodiversité dans le bâti Natagora-SPW
- Trop chère, la gestion des déchets

Cabinet du Bourgmestre : 1 réunion :

- Groupe de travail 27 +1

Gestionnaire de la Transition et de la Participation : L'intéressé a participé à 2 réunions

- Une transformation juste et durable de nos systèmes alimentaires
- Conférences du Festival « Maintenant »

Plan de cohésion sociale : 2 formations

- Journées des Gens du voyage 2021 : du droit et de la mobilité, un droit à la mobilité ?
- Réunion inter PCS

Bibliothèques : 1 formation

- Réseau de prise en charge des extrémismes violents

Accueillantes à domicile :

Néant

Ecoles :

Les surveillantes de garderies ont participé à 2 réunions :

- Comment comprendre l'agressivité et les colères des enfants ?
- Urgences 112

Les directeurs des Ecoles communales :

- Managements des Directions d'écoles
- Formation des évaluateurs

FINS DE CARRIERES

Démissions pour cause de prise de pension de retraite : une employée administrative à titre définitif au Service Urbanisme a été admise à la pension de retraite pour cause d'inaptitude physique, un chef d'équipe « Voiries/festivités » au Service Travaux et la Directrice de la Crèche « Les Petits Bateaux ».

Démissions : Le chef du Service GRH, 1 employée administrative au Service Affaires Générales, la Chef du Cabinet du Bourgmestre, 1 agent technique surveillant de chantiers au Service Travaux et 2 enseignantes des écoles communales de Genappe

Fin de contrat de remplacement : un employé administratif au Service Population/Etat civil, une auxiliaire administrative à l'Académie de Musique, de Danse et des Arts de la parole, 2 puéricultrices à la Crèche « Les Mini-Pousses » et une auxiliaire professionnelle à la Crèche « les Arsouilles »

Fin de contrat CDD : 1 apprenant en électricité au Service Travaux

Licenciements : une employée administrative au Service Population/Etat civil pour cas de force majeure.

PERSONNE DE CONFIANCE

La Ville de Genappe ne dispose plus actuellement, dans le cadre de la loi relative à la prévention et à la prise en charge des faits de violence et de harcèlement moral ou sexuel sur les lieux du travail, d'une personne de confiance.

Le rôle de la personne de confiance (défini par la loi) est principalement de dispenser des conseils, accorder l'accueil, l'aide et l'appui aux personnes qui se sentent victimes d'actes de violence ou de harcèlement moral ou sexuel.

PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE

La Ville de Genappe dispose, conformément à la législation en vigueur, d'une conseillère en prévention « sécurité du travail » en la personne de Julie Branders. Cette dernière a suivi la formation de Base/niveau 3.

Le rôle de cette dernière est, comme son nom l'indique, de conseiller l'employeur (la Ville de Genappe), et les travailleurs en matière de sécurité au travail.

Ceci implique que le conseiller en prévention est à la disposition de tous les membres du personnel, de la ligne hiérarchique et du Collège Communal pour tous les aspects liés à la prévention et la protection au travail.

Au cours de la période de référence, différentes missions ont pu être accomplies par le SIPP.

Ses missions sont définies comme suit :

- Visites régulières des lieux de travail (notamment avec le conseiller en prévention médecin du travail, le service de médecine scolaire, les pompiers, ...)
- Rapports réguliers au Collège Communal
- Tenue et établissement des documents officiels, notamment le rapport annuel du service interne pour la prévention et la protection au travail
- Participation aux réunions du Comité de Concertation Syndicale
- ...

FINANCES ET RECETTES

Chef de service

Carine Hanne, Directrice financière

Notarianni Thierry

Pocket Viviane

Werner Didier

Wuilmart Valérie

Dépenses et recettes 2021

Nombre d'engagements 2021 des dépenses : 11.936

Nombre de droits constatés 2021 des recettes : 14.361

Nombre de bons de commande 2021 : 2.096

Nombre de factures dépenses 2021 : 6.988

Nombre de mandats de paiement 2021 : 6.005

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS

Subsides, accordés par la Ville

Législation :

Les subsides aux associations suivantes ont été inscrits au budget 2022.

Les demandes et justificatifs de subsides sont contrôlés et le suivi en est fait conformément à la législation en vigueur.

Groupes de travail

GTIBW

Fédération des Directeurs Généraux

Fédération des Directeurs Financiers

Infrastructure

Pays des 4 Bras

Tourisme, commerce et énergie

Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Genappe

Maison du Tourisme

Apec

Cross de Bousval

Enseignement

ISBW

Classes et Vacances pédagogiques

Jeunesse

Unité Scoute des 4 Vents

Unité Scoute du Lothier

Unité Saint Barthélemy

Unité Guide de Loupoigne

Maison des Jeunes

Culture et loisirs

Chœurs, Joie et Amitié

Chorale Saint Géry

Les Amis de Bousval

Renouveau Musical de Genappe

Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe

Confrérie du Pays du Lothier
Les Ateliers du Léz'arts
Musique à Glabais
Les Amis du Lundi
El Fine Equipe
Ténébreuses de la Cité du Lothier
Théâtre à l'école
Ecole de Tambour
Les Pas Pierdus
Les Sinsis d'Bousvau
TV COM
Centre Culturel du Brabant wallon
Centre Culturel – contrat programme

Fêtes et manifestations

Les Amis réunis de la Dyle et leurs dames
Les paysannes et gilles du Lothier
Comité de la Ducasse Saint Barthélemy
Comité des Fêtes de Genappe
La Baisythoise (Comité Saint Hubert)
Comité des fêtes de Ways
Jeux intervillages
FNC Genappe, Baisy-Thy
FNC Bousval
Les Houtinois (kermesse)
Les Chapeliers et Chapellières du Lothier

Sport:

Union Sportive Bousvalienne
Tang Soo Do
Basket Club de Genappe
Cercle de Topographie Souterraine
Genappe-Baisy Pelote
Club Genappois Sagatokioki
C.T.T. Fonteny (tennis de table)

Bibliothèques :

Bibliothèque Publique de Glabais

Culture et actions laïques

Maison Galilée

Personnes âgées :

Amicale des Pensionnés de Glabais
Amicale Chrétienne de Genappe

Plan de Cohésion sociale

Coup de Pouce
Domus
Maison des Jeunes
Relais pour la vie

Actions sociales

Soins et santé à Genappe asbl
CPAS de Genappe
Ateliers du Léz'arts
Centre culturel

Aides familiales :

Présence et Action culturelles
Conférence Saint Vincent de Paul

Médecine sociale et préventive :

Comité Télévie Genappe
Maison médicale de Genappe

Animaux :

Chats errants
Société royale protectrice des animaux
L'Arche
Environnement Dyle

Déchets

Aer Aqua Terra

Urbanisme :

Fédération des Architectes

Les **cotisations** suivantes ont été inscrites au budget 2022 :

Union des Villes et Communes de Wallonie
Territoire de Mémoire
Conseil de l'Enseignement communal et provincial
Associations communales (Enseignement, sport, volontariat)
IOSBW

La **dotation communale à la Zone de Police « Nivelles-Genappe »** a été payée pour 1.610.623,63 € pour l'exercice 2021.

La **dotation communale au C.P.A.S. de Genappe** a été payée pour 1.830.404 € pour l'exercice 2021.

La **dotation communale à la Zone de Secours** a été payée pour 599.366,55 € pour l'exercice 2021.

TAXES ET REDEVANCES

Impositions Communales

Les taxes ou redevances suivantes ont été appliquées pour l'exercice 2022 :

IMPOSITIONS		
TAXES		MONTANTS
Force motrice	Le kw	12,39
Secondes résidences	Maison	720
	Camping	250
	Kot	125
IPP		7,5%
Centime additionnel		2200
Immondices	1 personne	71
	2 personnes	106
	3 personnes et plus ; profession	121
	Exonéré conteneur 1 personne	35
	Exonéré conteneur 2 personnes	63
	Exonéré conteneur 3 pers. et plus	75
	Exonéré conteneur professionnel	75
Sacs poubelle	Rouleau de 10 sacs de 60 litres	1,5 le sac
	Rouleau de 20 sacs de 30 litres	0,85 le sac
	Rouleau de 10 sacs organiques de 25 litres	0,50 le sac
Conteneurs enterrés	Ouverture tiroir de 60 L OM	1.5
	Ouverture tiroir de 30 L OM	0.85
	Ouverture tiroir de 15 L FFOM	0.50
Photocopies	A4 noir	30 cents
	A3 noir	50 cents
	A0 noir	5
	A1 noir	3
	A2 noir	2

	A4 couleurs	1	
	A3 couleurs	2	
	A0 couleurs	20	
	A1 couleurs	13	
	A2 couleurs	10	
Traitement dossiers d'urbanisme	Suppressions espaces verts	25	
	Permis d'urbanisme, urbanisation,	200	
	Abattage d'arbres, haies	25	
	Certificats d'urbanisme n° 2	200	
	Supplément pour avis	50	
Formalités d'enquête d'urbanisme	Par procédure	150	
	Par annonce	50	
Renseignement d'urbanisme-certif n° 1	Par demande	150 + frais d'envoi	
Permis d'urbanisation	Par lot à bâtir	180	
Permis d'environnement	Classe 1	1110	
	Classe 2	125	
	Permis unique classe 1	4500	
	Permis unique classe 2	200	
	Déclaration classe 3 – commerce	30	
	Permis intégré classe 1	4500	
	Permis intégré classe 2	2200	
	Permis intégré pu et commercial	385	
	Permis implantation commerciale	200	
Construction golfs	A l'hectare	25	
Implantation construction	Décompte de frais réels		
Inhumations	Hors Genappe	100	
Exhumations de confort et rassemblement de restes mortels		300	
Cimetières	Terrain – Genappe	400	
	Terrain – hors Genappe	2500	
	Terrain – anciens de Genappe	800	
	Caveau 1 cercueil	1100	
	Caveau 1 cercueil hors norme	1500	
	Caveau 2 cercueils	1500	
	Caveau 2 cercueils hors norme	1750	
	Caveau 3 cercueils	1750	
	Caveau réemploi	300	
	Terrain urne- Genappe	280	
	Terrain urne - hors Genappe	1250	
	Terrain urne–anciens de Genappe	600	
	Petit caveau pour 2 urnes	400	
	Renouvellement 15 ans terre, caveau ou columbarium	250	
	Signes de sépulture de réemploi	100	
	Pierre tombale de réemploi	200	
	Ouverture et fermeture de caveau par devant sans bouger pierre	150	
	Ouverture et fermeture de caveau par dessus	100	
	Ouverture et fermeture caverne	100	
	Ouverture de pleine terre pour cercueil	150	
	Ouverture de pleine terre pour urne sans bouger pierre	100	
	Ouverture columbarium	25	
	Plaquette	25	
	Stèle	25	
	Pose de scellés	50	
	Dépôts de mitraille	Le m ²	9,4
	Versages sauvages	Dépôt mineur	100

	Dépôt plus important	500
	Dépôt énorme	s/base d'un décpte
Tanks	Par m ³	0.40
Bar	Par établissement	5000
Zone bleue	Par jour	20
Immeubles inoccupés	Par mètre ct de façade – 1 ^{ère} taxe	75
	Par mètre ct de façade – 2 ^{ème} taxe	150
	Par mètre ct de façade – 3 ^{ème} taxe et suivantes	240
Parcelles non bâties	Par parcelle	75
Construction	Bâtiments agricoles	0.25 le m ³
	Autres constructions	0.50 le m ³
Cirques	Par jour	50
Panneaux publicitaires	Par dm ²	0.75
Containers & chantiers	Par m ² et par jour	1
Raccordement aux égoûts	Par raccordement	125
Garderies	Matin et soir - 1 ^{er} enfant gardé	1
	Matin et soir - 2 ^{ème} et suivants	0.5
	Mercredi – 1 ^{er} enfant gardé	2
	Mercredi – 2 ^{ème} et suivants	1
	Mercredi après 17 H	1
Transport vers piscine	Par aller-retour et par enfant	1
Piscine communale	Par enfant	1
	Par adulte et visiteur	1.50
Salubrité	Par ménage ou profession	30
Affichage	Par affiche et pour 8 jours	4
Encarts	Pour 10 parutions	700
	Pour 1 parution	100
Guichets bancaires	Par poste	430
Golf	Par terrain	11000
Toutes boîtes	jusqu'à 10 grammes inclus	0,0111
	de 10 à 40 grammes inclus	0,0297
	de 40 à 225 grammes inclus	0,0446
	plus de 225 grammes	0,08
	presse régionale gratuite	0,006
Marchés	Emplacement par jour, le mètre ²	0.25
	Electricité par jour ou par abonnement	2,5 € par jour
	Emplacement par abonnement le mètre ²	0,20 € par jour
Mariage	De 16 à 18 heures	150
	Le samedi, de 13 à 17 heures	150
Changement de prénoms	Par changement	490
	Par changement, pour transgenres	49
Documents administratifs	Légalisation affaires étrangères	25
	Légalisation de signatures, copies,...	2
	Permis et autorisations urbanistiques	3
	Etrangers – prise en charge	15
	Etrangers – arrivée	10
	Etrangers – prorogation	10
	Etrangers – annexes 19	20
	Etrangers – modèle A	20
	Etrangers – modèle A prorogation	5
	Etrangers – annexe 35	20
	Etrangers – annexe 35 prorogation	5
	Permis de conduire	10 + coût fabrication

	Passeports	19 + chancellerie + fabrication
	Changement d'adresse ds Genappe	5
	Abattage d'animaux	15
	Cohabitation légale	10
	Mariage – accusé réception	25
	Mariage – livret ou duplicata	25
	Décès dans Genappe	25
	Déclaration nationalité belge	25
	Transcription acte étranger	25
	Demandes au SPF	10
	Recherche archives population	25
	Copie acte état civil pr généalogie	10
Cartes d'identité	Ci belges	25
	Ci enfants belges	10
	Documents étrangers	25
	Documents étrangers biométriques	25
	Certificat enfant non belge	2
	Urgence CI Bruxelles adulte	140 (coût fédéral compris)
	Urgence CI Bruxelles enfant	125 id
	Urgence CI Genappe adulte	140 id
Urgence CI Genappe enfant	125 id	
Codes Pin & Puk	La délivrance	5
Abris vélos	Par emplacement pour 6 mois	25
Diffusion sur la voie publique	Diffusion sonore, par jour	20
	Panneau mobile, par jour	20
	Tracts ou gadgets, par jour	20
Masques	Par masque	3

Recouvrements Contentieux

Le recouvrement des taxes impayées se fait par un titre exécutoire fourni par l'enrôlement de l'impôt. Le Directeur financier peut donc recourir à l'exécution forcée en passant directement par un huissier et cela sans décision de justice. Dans la période reprise par le présent rapport, 598 contraintes ont été délivrées par la Directrice financière.

Réclamations traitées et décisions prises par le Collège Communal :

Taxe sur les immondices : 86 mises en irrécouvrable
Taxe sur la salubrité : 79 mises en irrécouvrable
Taxe sur les zones bleues : 15 mises en irrécouvrable
Taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » : 11 mises en irrécouvrable
Taxe sur les parcelles non bâties : 4 mises en irrécouvrable
Taxe sur les panneaux publicitaires : 1 mise en irrécouvrable
Taxe sur les immeubles inoccupés : 5 mises en irrécouvrable

TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'ÉGLISE

La tutelle a été exercée par le Conseil communal pour les fabriques suivantes :

Fabrique d'église Saint-Jean, paroisse de Genappe
Fabrique d'église Saint-Géry, paroisse de Vieux-Genappe
Fabrique d'église Saint-Pierre, paroisse de Glabais
Fabrique d'église Saint-Martin et Saint-Jacques, paroisse de Houtain-le-Val
Fabrique d'église Saint-Jean-Baptiste, paroisse de Loupoigne
Fabrique d'église Saint-Hubert, paroisse de Baisy-Thy
Fabrique d'église Saint-Martin, paroisse de Ways
Fabrique d'église Saint-Barthélémy, paroisse de Bousval
Fabrique d'église anglicane « All Saint's, Waterloo », paroisse établie sur les communes de Braine-l'Alleud, Genappe, La Hulpe, Lasne et Waterloo.

RECETTE ET CONTENTIEUX

- Recouvrement des taxes et créances non fiscales, rappels, suivi huissier, contentieux.
- Vérification et suivi des demandes notariales relatives aux dettes fiscales et autres des redevables.
- Perception de cautions pour prêt de matériel
- Zone bleue : traitement des constatations, rappels, perception et contentieux
- Sanctions administratives : rappels et perception
- Recouvrement factures scolaires et de petite enfance
- Facturation des frais scolaires
- Facturation petite enfance
- Attestations fiscales relatives aux frais de garde.
- Cautions et provisions petite enfance.

INFORMATIQUE

Informaticiens
Frédéric BALON
Benjamin VANNYVEL

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE

Maintenance des serveurs

Maintenance du parc de serveurs de l'Administration Communale et du CPAS.

Maintenance journalière du parc informatique

Veiller au bon fonctionnement du réseau des ordinateurs, imprimantes, écrans, scanners, photocopieurs... tant au niveau de l'administration communale que les écoles et autres institutions liées à la Ville de Genappe.

De manière générale, il faut assurer la continuité du service au public en cas de problème.

Maintenance et mise à jour du site internet de Genappe

Maintenance et mise à jour du CMS Plone, formation du personnel pour l'enrichir.

Maintenance et ajout de différents formulaires et demandes disponibles en ligne pour le citoyen.

Mise-à-jour de différents serveurs et services

Plusieurs serveurs ont été virtualisés afin de garantir plus de stabilité, de faciliter la maintenance et de permettre une économie d'énergie.

Mise en place du nouveau logiciel de gestion de courrier permettant de gérer et archiver numériquement les courriers.

L'école communale de Bousval a été intégrée au système de téléphonie IP de l'administration, le test est concluant et la solution sera déployée au fur et à mesure dans les autres établissements.

Renouvellement du câblage réseau en cours dans les écoles communales.

Mise en place de l'interconnexion entre la Ville et le CPAS.

Configuration et Installation des cyberclasses.

Migration du système de mails et outils bureautique vers Microsoft 365.

POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

Chef de service

Vermeiren France (absente pour cause de maladie depuis mi-mars 2021)

Anthoons Manon

Devillé Johan

Jaumotte Vincent (jusqu'au 30/06/2022)

Lemercier Elodie (cheffe de service faisant fonction depuis le 26 octobre 2021)

Melis Pauline (depuis le 1^{er} juillet 2022)

Szymutko Anny (absente pour cause de maladie depuis mai 2017)

Wyseur Sylvie

POPULATION

15.610 habitants au 1^{er} janvier 2022.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022

922 personnes ont quitté la commune.
116 habitants de Genappe sont décédés.
1336 personnes sont arrivées à Genappe.
152 enfants sont nés pendant cette période.
345 personnes ont changé de domicile au sein de la commune.
92 personnes ont été rayées pour l'Etranger.
36 personnes ont été radiées d'office.

DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE

831 cartes d'identité électroniques pour Belges.
390 cartes d'identité électroniques pour étrangers.
43 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité étrangère.
650 cartes d'identité électroniques pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité belge.
334 demandes de nouveaux codes PIN et PUK.

PASSEPORTS

1263 passeports dont 1213 en procédure normale, 38 en procédure d'urgence et 12 pour réfugiés.

PERMIS DE CONDUIRE

634 permis de conduire.
222 permis de conduire provisoires.
96 permis de conduire internationaux.

DEMANDES DE PENSION

0 demande de pension.

VACCINATION OBLIGATOIRE

Le service Population récolte les certificats de vaccination antipoliomyélitique des enfants âgés de plus de 18 mois et transmet les informations au SPF Santé Publique à Bruxelles.

DONS D'ORGANES

3 déclarations de don d'organes.

DECLARATIONS D'ABATTAGE (moutons, porcs, ...)

Abattage de moutons : 6 déclarations.

Abattage de porcs : 2 déclarations.

EXTRAIT DU FICHER CENTRAL DELINQUANCE ENVIRONNEMENTALE

Remise des certificats pour l'adoption d'un animal domestique : 101.

ETAT CIVIL

CENTENAIRES

1 personne de 100 ans a reçu à son domicile un message de félicitations de la Ville et du Palais royal ainsi que des fleurs.

NAISSANCES

153 enfants (77 garçons et 76 filles) sont nés dans les maternités d'autres communes.
1 garçon est né sur le territoire de Genappe.

RECEPTION NOUVEAU-NES

Quatre fois par an, la Ville de Genappe organise une réception des nouveau-nés au cours de laquelle une peluche est offerte ; une photographie est présente pour immortaliser l'instant et la photo de famille est envoyée par la suite aux parents. Suite à la crise sanitaire, les réceptions de 2021 n'ont pas pu avoir lieu. Les parents ont été invités à venir récupérer le cadeau de naissance à la commune. Les réceptions ont repris leur cours en mars 2022.

RECONNAISSANCES, ADOPTIONS, CHANGEMENTS DE PRENOM, CHANGEMENTS DE SEXE

Actes intégrés dans la BAEC (Banque de données des actes de l'état civil) :

65 actes de reconnaissance prénatale.

3 actes de reconnaissance postnatale.

1 actes de naissance.

16 transcriptions d'acte de naissance.

1 acte d'adoption.

4 actes de changement de prénom.

2 actes de changement de sexe.

Actes migrés dans la BAEC : 71

DECES - CIMETIERES

116 habitants de Genappe sont décédés, 54 ont fait le choix de l'incinération.

38 actes de décès ont été intégrés dans la BAEC.

Un total de 132 inhumations, dispersions ou mises en columbarium ont été répertoriées dans nos cimetières communaux.

COHABITATION LEGALE

70 déclarations de cohabitation légale.

27 déclarations de cessation de cohabitation légale.

MARIAGES – DIVORCES

48 mariages ont été célébrés dans la commune.

10 jugements de divorce ont été intégrés dans la BAEC.

JUBILAIRES

Cette année, 44 couples fêtaient leurs noces d'Or, 16 leurs noces de Diamant, 5 leurs noces de Brillant et 1 leurs noces de platine.

NATIONALITE

30 habitants de la commune ont obtenu la nationalité belge.

40 habitants de la commune ont demandé des renseignements pour obtenir la nationalité belge.

DECLARATIONS ANTICIPEES RELATIVES A L'EUTHANASIE

25 personnes ont effectué une déclaration qui a été enregistrée au SPF Santé publique.

ETRANGERS

370 personnes de nationalité étrangère ont demandé leur inscription à Genappe entre le 01/11/2021 et le 31/10/2022.

Au total, 1223 personnes de nationalité étrangère sont inscrites dans nos registres de population, des étrangers et d'attente :

NATIONALITE	TOTAL	NATIONALITE	TOTAL	NATIONALITE	TOTAL
Allemagne (Rép.féd.)	21	Inde	1	Tunisie	5
Autriche	2	Indonésie	2	Canada	3
Bulgarie	5	Japon	3	Etats-Unis d'Amérique	6
Danemark	2	Philippines	1	Panama	1
Espagne	63	Cambodge(Royaume du)	1	République Dominicaine	1
Finlande	1	Chine	7	Argentine	1
France	288	Thaïlande	5	Bolivie	1
Royaume-Uni	18	Arménie	1	Brésil	14
Luxembourg (Grand-Duché)	5	Iran (République Islamique d')	1	Chili	1
Grèce	7	Pakistan	2	Colombie	1
Hongrie (Rép.)	11	Syrie (République Arabe)	4	Equateur	2
Pologne (Rép.)	44	Turquie	2	Pérou	1
Portugal	117	Yemen(Rép.du)	1	Venezuela	2
Roumanie	98	Burundi	1	Australie	1
Suède	1	Cameroun	4	Réfugié	1
Suisse	2	Congo (Rép. dém.)	6	d'origine hongroise	1
Italie	121	Côte d'Ivoire	1	d'origine ukrainienne	4
Pays-Bas	22	Bénin	1	d'origine irakienne	1
République Tchèque	1	Guinée	1	d'origine palestinienne	14
Ukraine	196	Sénégal	2	d'origine syrienne	4
Moldavie (Rép.)	4	Togo	2	d'origine turque	2
Fédération de Russie	5	Algérie	1	d'origine burundaise	7
Macédoine (Ex-République yougoslave de)	4	Maroc	39	d'origine soudanaise	1
Sri Lanka	1	Soudan	2	d'origine érythréenne	1
Apatride	1	d'origine palestinienne	1	Indéterminé	15

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

Chef de service

Delhayé Isabelle

Vermeiren Isabelle

Dehombreux Céline

De Donder Morgane

Leemans Melanie

Schiettecatte Yvon

Molders Marie (jusqu'en septembre 2022)

Flemal Elise

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT

Bâtisses, tous permis confondus

Demandes introduites : 163

Permis délivrés : 119 (49 dossiers introduits avant la période/ 70 dossiers introduits pendant la période)

Permis refusés : 8 (6 dossiers introduits avant la période/ 2 dossiers introduits pendant la période)

En cours : 80

Irrecevables/Abandons : 6 (3 dossiers introduits avant la période/ 3 dossiers introduits pendant la période)

Dossiers d'abattage d'arbres :

Demandes Introduites : 41

Délivrés : 28

Refusés : 2

En cours : 13

Lotissements (modifications y comprises)

Demandes introduites : 1 (en cours)

Permis délivré : 0

Avant-projets :

Demandes : 58

Permis uniques

Demandes introduites : 3

Permis délivré : 0

Permis refusé : 1

En cours : 2

RIP hors commune : 0

Permis d'environnement

Introduits : 4

Délivrés : 1

En cours : 3

Déclarations environnementales

Introduites : 128

Recevables : 130

Irrecevables : 1

En cours : 0

Insalubrités

Dossiers : 5

Certificats d'urbanisme

Certificats d'urbanisme n° 1

Demandes introduites : 1

Certificats délivrés : 1

Certificats d'urbanisme n° 2

Demandes introduites : 2

Certificats délivrés : 0

Certificats refusés : 0

En cours : 2

Divisions de biens

Demandes : 19

Raccordements à l'égout

Demandes introduites : 57

Implantations commerciales

Demande : 0

Permis intégrés

Demandes : 0

Hébergements touristiques

Demandes : 1

Renseignements d'urbanisme

Demandes : 408

Infractions :

Avertissements préalables : 5

Procès-verbaux dressés : 3

Annonces de projet : 72

Enquêtes publiques : 30

Permis de location

Introduit : 0

Délivré : 0

Renouvellement : 1

Avis du Conseil Communal :

QUESTIONS DE VOIRIE

Le Conseil Communal du 22 février 2022, a refusé la modification du tracé du sentier n°92, sentier du Fosty, traversant les parcelles sises 2ième Division, section G, n°165 C; 165 B et 204 D appartenant Madame et Monsieur Baty - Donckers situées rue Fosty à 1470 Baisy-Thy telle que présentée au plan dressé par le bureau du géomètre Benjamin Ducamp daté du 25 juin 2021.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

Le Conseil communal du 27 octobre 2020 a pris acte de la vacance de deux mandats au sein de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Genappe, suite à la démission de Monsieur Jérôme Leclercq et au décès de Monsieur Christian Laperche.

Il a procédé à la désignation de Monsieur Charles Daubersy en tant que membre effectif en remplacement de Monsieur Christian Laperche, à la désignation de Madame Aline De Groode en tant que membre effectif représentant le groupe majoritaire au sein du quart communal, en remplacement de Monsieur Jérôme Leclercq, Madame Axelle Vanderlinck devient seule suppléante de Madame Aline De Groode.

PATRIMOINE

Le Conseil Communal du 22 février 2022 à approuvé le projet d'acte authentique d'acquisition gratuite pour cause d'utilité publique de la partie de la parcelle cadastrée actuellement G n° 168 N sise Chaussée de Nivelles à 1472 Vieux-Genappe, telle que représentée sur le plan du géomètre Th. Delière - Bureau Topodesk sprl, en date du 8 mai 2020.

Le Conseil Communal du 22 février 2022 à approuvé le projet de bail emphytéotique portant constitution d'un droit d'emphytéose entre le CPAS de Genappe et la Ville de Genappe, par lequel le CPAS de Genappe concède à la Ville un droit d'emphytéose sur une parcelle sise en lieu-dit "Arbre de Promelles" cadastrée section G 105 R-P0000 d'une contenance de 18 ares 41 ca pour une durée de 30 années.

Le Conseil Communal du 22 février 2022 a confirmé la création de la placette sise rue de la Croix à 1470 Bousval, par usage trentenaire du public, selon l'emprise représentée par la parcelle E 143/02/A et une partie de la parcelle E 143N, délimitée sur plan et l'acquisition par les autorités communales, par usage trentenaire du public, de l'assiette de la parcelle E 143/02a et d'une partie de la parcelle E 143 N.

Le Conseil Communal du 23 mars 2022 a approuvé la convention portant sur une servitude de passage non aedificandi entre la Ville de Genappe et l'association intercommunale coopérative ORES Assets pour la pose de conduites en sous-sol se situant rue Nicolas Lebrun à 1470 Genappe cadastrée 1 A 648/8 et a marqué son accord sur la constitution d'une servitude de pose de conduites en sous-sol au profit du réseau de distribution gaz de l'intercommunale, telle que dessinée sur le PV de mesurage daté du 3 août 2021.

Le Conseil Communal du 26 avril 2022 a approuvé le projet d'acte authentique portant sur l'aliénation d'une partie de la parcelle sise rue du Pont Labigniat à Baisy-Thy, cadastrée section F n°396/02 pie, d'une superficie de 30 ca, à ORES-Assets, au prix minimum de 3.600,00 € pour cause d'utilité publique (pose d'une cabine à haute tension).

Le Conseil Communal du 26 avril 2022 a approuvé le projet d'acte authentique portant sur l'aliénation de 40 m², à ORES-Assets, faisant partie du domaine public situés Haute Rue à Glabais cadastrée E n°259/A-P0000 moyennant le prix de 1,00 € pour cause d'utilité publique (pose d'une cabine à haute tension).

Le Conseil Communal du 26 avril 2022 a approuvé le projet d'acte authentique portant sur l'aliénation de la parcelle sise à 1473 Glabais, Rue Reine Astrid, cadastré section D n°58 N et d'une partie de la parcelle communale sise à 1473 Glabais, Rue Reine Astrid, cadastrée section D n°58 M, pour une superficie totale de 70 centiares à ORES-Assets, représenté par GRD Consult, au prix de 5.900,00 € (pose d'une cabine à haute tension).

TRAVAUX PUBLICS

Chef de Service

Georgery Philippe

Staff études – technique :

Delferrière Nathalie

Vandendaelen Pascal (entré avril 2022)

Frigo Melvin (entré octobre 2022)

Di Vincenzo Alexandre (sorti avril 2022)

Branders Julie

Service administratif :

Barany Coralie

Gilbert Pascal

Borremans Caroline

Hendrickx Sophie

Economat :

Peeters Sylvie

Budak Sukran

Contremaître :

Exelmans Terry

Chefs d'équipe :

Lheureux Philippe

Teixeira Antonio

Muset Nicolas

Vandevelde Philippe

Ouvriers :

Aanan Souleymane (sorti juin 2022), Alexandre Noam (entré avril 2022), Aziz Mourad, Azzuyi Karim, Bryssens Michel, Cauchie Christian, Cerdeira Oliveira Francisco, Cerdeira Oliveira Ruy Manuel, De Carvalho Pinto Antonio Manuel, Delhaye De Maule Laurent, Delpierre Vincent, Denruyter Geoffrey, Deza Alain, Dubois Alex, Dubray Olivier, El Barkani Rachid, Ferrière Yves, Fochesato Paqscal, Gérard Yves, Ibrahim Adam Ahmed, Jacobs Alexandre (entré octobre 2022), Lacroix Steven (sorti octobre 2022), Latinis Marc (maladie longue durée), Lelangue Bernard, Mertens Frédéric, Michel Jérôme, Peeters Jacques, Poissier Eric (entré mars 2022), Sierra Y Parra Michaël, Spruyt Eddy (maladie longue durée), Sterckx Christian, Tavernini Michaël, Vancompernelle Jean-Luc, Van Poucke Samuel.

TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE

Marché de fournitures

Triangulation de la connexion internet entre la Ville et le CPAS

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 18 août 2021

Désignation le 3 novembre 2021 à Win Sa au montant de 176.151,63€

Location, pose et dépose de 8 décors lumineux 3D

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 20 octobre 2021

Désignation le 10 novembre 2021 Ilvris Verstraete au montant 26.288,46€

Installation de bornes de recharge intelligentes sur le site de l'Espace 2000 et de la plaine communale

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 28 septembre 2021

Désignation le 15 décembre 2021 à Zeborne au montant de 73.424,16€

Acquisition d'une camionnette châssis cabine tri-benne pour le Service Travaux

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 24 novembre 2021.

Désignation le 22 décembre 2021 à Steveny Charleroi au montant de 36.661,70€.

Installation de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments de la Ville de Genappe

Marché : Procédure ouverte
Dossier Conseil : 9 novembre 2021.
Désignation le 29 décembre 2021 à Enersol lot 1 au montant de 88.184,80€ et lot 2 au montant de 145.739,66€

[Achat de matériaux de voirie et de construction à prix fixes pour les années 2022 et 2023](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier Conseil : 25 août 2021.

Désignation le 29 décembre 2021 à Melin Sa pour le lot 8 au montant de 9.793,50€

[Livraison de produits alimentaires pour les crèches communales – Années 2023 et 2024](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : 29 juin 2022

Désignation le 24 août 2022 pour le Lot 1 : Solucious Sa au montant de 7.371,62€ - Lot 2 : Solucious Sa au montant de 17.850,63€ - Lot 3 : Solucious Sa au montant de 10.220,63€ - Lot 4 : Solucious Sa au montant de 17.033,30€ - Lot 5 : Boulangerie Gossiaux au montant de 3.338,58€ - Lot 6 : Solucious Sa au montant de 5.334,27€.

[Installation d'un nouvel éclairage au terrain de football du FC Genappe](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier Conseil : 25 août 2022

Désignation le 28 septembre 2022 à Armamast au montant de 115.645,18€

Marché de services

[Consultance en matière de travaux publics – Années 2022 à 2022](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 28 septembre 2021

Désignation le 3 novembre 2021 à C² Project srl au montant de 54.450,00€

[Mise en page et graphisme du Journal de Genappe – Années 2022 à 2024.](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier projet : 18 août 2021

Désignation le 10 novembre 2021 à Nicolas Tumerelle

[Emission, confection et livraison d'éco-chèques en faveur de prestataires de la petite enfance en remerciement de leurs prestations durant la crise sanitaire](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 1^{er} décembre 2021

Désignation le 15 décembre 2021 à Sodexo Pass Belgium Sa

[Désignation d'un opérateur pour la promotion, coordination, évaluation et suivi de chantiers de rénovations énergétiques de bâtiments privés de Genappe et des Bons Villers](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 1^{er} juin 2021

Désignation le 29 décembre 2021 à Corenove Scrl au montant de 48.037,00€

[Marché de service relatif à la mise en place d'un outil de comptabilité énergétique pour divers bâtiments de la Ville de Genappe et placement de compteurs télérelevés pour une période de 4 ans](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 7 juin 2022

Désignation le 20 juillet 2022 à Optiwatt scrl au montant de 39.632,97€

[Mise à disposition partagée de 3 véhicules électriques](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 8 juin 2022

Désignation le 27 juillet 2022 à Auto Motors Rent Sa

[Marché stock de transport de personnes pour l'année 2023](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 22 juin 2022

Désignation le 3 août 2022 à Lot 1 : Eurobussing – Cardona & Deltenre Sa au montant de 41.022,00€
Lot 2 : Eurobussing Brussels Sa au montant de 24.342,90€

[Traitement des déchets communaux – Années 2023 et 2024.](#)

Marché : Procédure négociée
Dossier Conseil : 22 juin 2022

Désignation le 31 août 2022 à lot 1 : Soret Sprl au montant de 2.722,50€

lot 2 : Soret Sprl au montant de 9.075,00€

lot 3 : Soret Sprl au montant de 13.189,00€

lot 4 : Soret Sprl au montant de 17.908,00€

lot 5 : Soret Sprl au montant de 84.942,00 €

lot 6 : Soret Sprl au montant de 2.323,20€

lot 7 : Vanheede au montant de 6.581,19€

lot 8 : Recyterre Sa au montant de 9.734,45€

lot 9 : Vanheede au montant de 1.005,87€

Dispense de précompte professionnel pour le travail en équipe et plus spécifiquement liée aux travaux immobiliers

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 13 juillet 2022

Désignation le 31 août 2022 à Forecast Consulting Sa

BATIMENTS

Marché de travaux

[Remplacement de divers châssis à l'école de l'Espace 2000](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 9 novembre 2021

Désignation le 22 décembre 2021 à Fastral Sprl au montant de 35.334,16€

[Remplacement et isolation de la toiture de l'Hôtel de Ville](#)

Marché : Procédure ouverte

Dossier Conseil : 9 novembre 2021.

Désignation le 29 décembre 2021 à Toiture Jacobs au montant de 228.614,98€

[Remplacement du revêtement de l'étanchéité et isolation plate de la salle polyvalente de l'Espace 2000](#)

Marché : Procédure ouverte

Dossier Conseil : 7 juin 2022

Désignation le 21 septembre 2022 à Aditoit Sprl au montant de 127.616,70€

VOIRIES – EGOUTTAGE

Marché de travaux

[Amélioration de diverses voiries dans le cadre du Plan Investissement 2019-2021 – Année 2020 – Rue du Presbytère et Place Morimont à Loupoigne](#)

Marché : Adjudication publique

Dossier Projet : 1^{er} juin 2021 et 28 septembre 2021

Désignation le 1^{er} décembre 2021 à MDN Sa au montant de 458.293,02€

[Plan Investissement 2019-2021 – Année 2021 – Amélioration de voirie et d'égouttage des Drèves Nantaise et Micheline à Bousval](#)

Marché : Adjudication publique

Dossier Projet : 27 avril 2021 et 22 juin 2021

Désignation le 1^{er} décembre 2021 à MDN Sa au montant 1.335.526,16€

[Entretien et réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 9 novembre 2021.

Désignation le 22 décembre 2021 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 53.717,95€.

[Aménagement de divers dispositifs de sécurité en voirie](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 30 novembre 2021

Désignation le 29 décembre 2021 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 74.284,32€

[Réalisation d'aménagements favorables aux déplacements cyclables sur l'entité de Genappe – Lots 1 et 2](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 30 novembre 2021

Désignation le 29 décembre 2021 à Lot 1 : Lambert Marquage au montant de 33.017,88€

Lot 2 : Poncelet Signalisation Sa au montant de 3.460,60€

[Réfection de voiries en hydrocarboné - 2022](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 25 janvier 2022

Désignation le 2 mars 2022 à Melin Sa au montant de 88.645,81€

[Interventions localisées en voirie - 2022](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 25 janvier 2022

Désignation le 9 mars 2022 à Melin Sa au montant de 106.001,12€

[Réfection d'ouvrages d'art – Année 2022.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 22 février 2022

Désignation le 6 avril 2022 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 74.451,30€

[Entretien des ouvrages de lutte contre les inondations - 2022](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 26 avril 2022

Désignation le 1^{er} juin 2022 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 39.984,45€.

[Exhumations – Assainissement d'une parcelle au cimetière de Bousval](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 20 juillet 2022

Désignation le 7 septembre 2022 à BPM Vandescure Sprl au montant de 19.360,00€

[Rénovation de la cabine à haute tension de l'Espace 2000](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 28 juin 2022.

Désignation le 19 octobre 2022 à Technord Belgium au montant de 71.250,67€

TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX

Tâches du Contremaître :

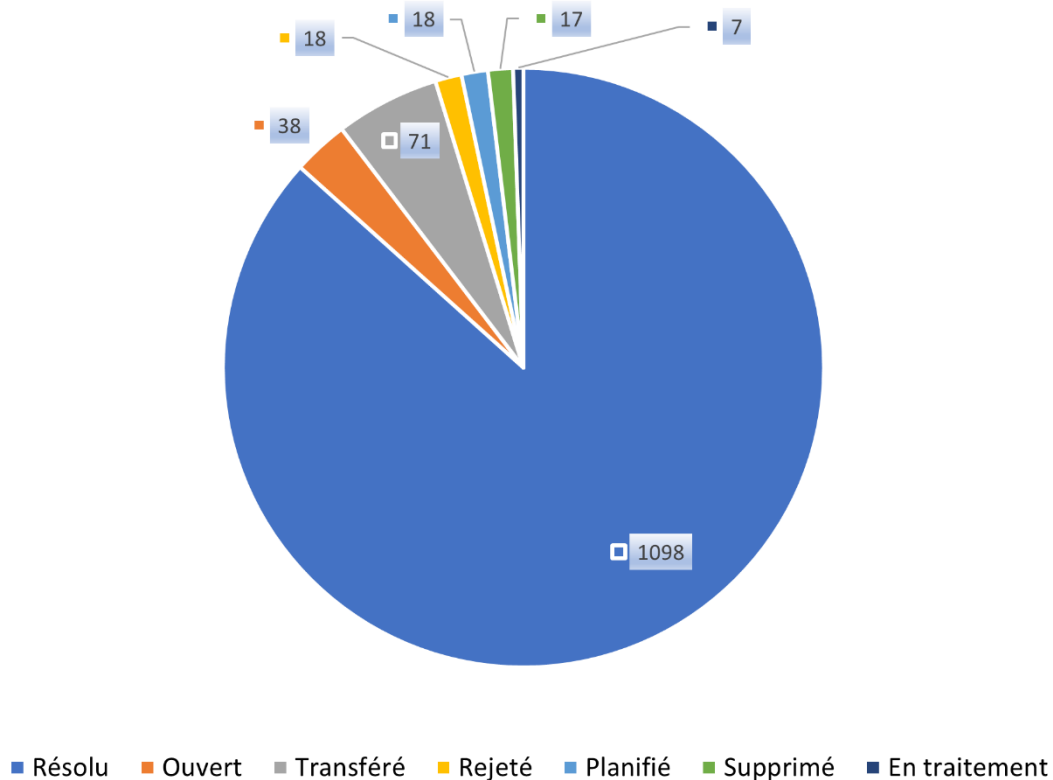
Encadrement du personnel et du matériel du service travaux « technique » :

- Planification des divers travaux relevant du service travaux « ouvrier ».
- Surveillance et vérification de chantiers.
- Identification des besoins en matériel, matériaux, véhicules du service travaux « ouvrier ».
- Répartition de ce même matériel pour les besoins de chaque équipe.
- Support au service de garde (selon l'urgence et/ou le besoin).
- Mise en application des directives en termes de sécurité au travail et du port des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
- Mise en application des directives et mesures fédérales et/ou communales relatives à la lutte contre la pandémie du Covid_19.
- Établissement et mise en application des directives.
- Établissement du planning de la garde.
- Gestion des prises de congés des ouvriers.
- Gestion et répartition de la flotte de véhicules du service travaux (Gestion du programme de géolocalisation Masternaut)
- Gestion des conflits au sein du service travaux « ouvrier » de la ville.
- Encadrement de l'économat, ainsi que de l'équipe comprenant les chauffeurs et les ateliers (feronnerie, sucrerie, garage).

Travaux administratifs et contacts citoyens :

- Gestion des budgets relatifs au service travaux « ouvrier »
- Gestion et répartition des demandes des élus locaux.
- Gestion et répartition des demandes citoyennes (Gestion de l'application Betterstreet). Pour le service technique, nous comptabilisons 1267 demandes Betterstreet pour l'année 2022.

Demandes betterstreet adressées au service ouvrier pour 2022



- Rédaction des rapports d'accidents routiers pour les assurances.
- Aide apportée sur certains dossiers du service travaux « administratif » (Main d'œuvre communale engagée, avis technique)
- Rencontre des citoyens dans le cadre de ces mêmes demandes.
- Constatation quant aux problèmes de voiries, signalisations, propreté, ...
- Participation aux réunions plannings.
- Participation aux commissions de circulation.
- Participation aux réunions de sécurité préalables aux festivités.
- Participation au plan d'urgence communal.

Economat :

- Demandes d'offres de prix (Encodage des bons de commande à l'ordinaire pour les différents départements du service travaux).
- Organisation et réception des livraisons.
- Collectes et enregistrements des notes d'envois et autres documents pour la facturation (service finances).
- Préparation des commandes d'acier, signalisation routière, ...
- Gestion du stock de marchandises consommables pour l'économat.
- Gestion et mise à jour du matériel et matériaux de voirie.
- Mise à disposition ou distribution au comptoir pour les ouvriers.
- Accueil du public, fournisseurs, entrepreneurs.
- Préparation et distribution de panneaux de signalisation aux citoyens (suivant les arrêtés de police émis).
- Gestion et mise à disposition des clés des bâtiments communaux.
- Gestion et mise à disposition des cartes essences pour le personnel ouvrier.
- Gestion et entretien des vêtements de travail et des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
- Vérification et mise à jour du tableau reprenant les véhicules et remorques de la flotte communale.
- Distribution du papier et des enveloppes pour l'administration communale.
- Traitement pour l'équarrissage (Relevé et lecture des puces, conditionnement et embarquement pour incinération).
- Préparation du matériel (Service de garde, épandage, inondations).
- Préparation du matériel pour les jeunes « été solidaire ».
- Gestion et distribution d'eau en été (été solidaire, personnel pour la piscine communale, ouvriers saisonniers)
- Réassort des trousse de secours.
- Tenue et nettoyage de l'économat.

-Nettoyage des véhicules de l'administration.



Atelier :

Véhicules :

- Entretiens et suivi de la flotte communale.
- Diagnostics et interventions/réparations sur diverses pannes.
- Préparations en vue des passages au contrôle technique.
- Passages au contrôle technique.
- Dépannages en extérieur.
- Accueil et accompagnement des prestataires externes pour des entretiens et/ou réparations nécessitant leurs interventions (camions brosses, véhicules électriques, ...).

Machines :

- Entretien et suivi des machines (tronçonneuses, tondeuses, bras de fauche, ...).
- Réparations de diverses pannes.
- Dépannages en extérieur.
- Aiguisage et/ou remplacement de chaînes de tronçonneuses, de lames de tondeuses.
- Préparation des mélanges d'huile et d'essence pour l'utilisation courante des différentes équipes.

Administratif :

- Contacts avec les fournisseurs.
- Contact avec les prestataires externes pour interventions sur pannes.
- Demandes d'offres de prix.
- Vérification des commandes.
- Vérification de facturation liée au garage

Ferronnerie :

- Réparation et/ou fabrication de grilles d'avaloirs.
- Réparation et/ou fabrication de grilles transversales.
- Réparation et/ou fabrication de taques de chambres de visite.
- Réparation de bollards métalliques.

- Réparation de barrières de type « nadar ».
- Réparation et fabrication de barrières et/ou de gardes corps.
- Placement de barrières et/ou de gardes corps.
- Fabrication de talons pour le fléau de fauche.
- Soudure pour certaines bennes de véhicules.
- Fabrication et installation de garde-corps pour l'école de Houtain-le-Val.
- Modifications sur les containers à boues afin de faciliter la pose et dépose des bâches.
- Réparation des goals de foot du FC Genappe.

Sucrierie :

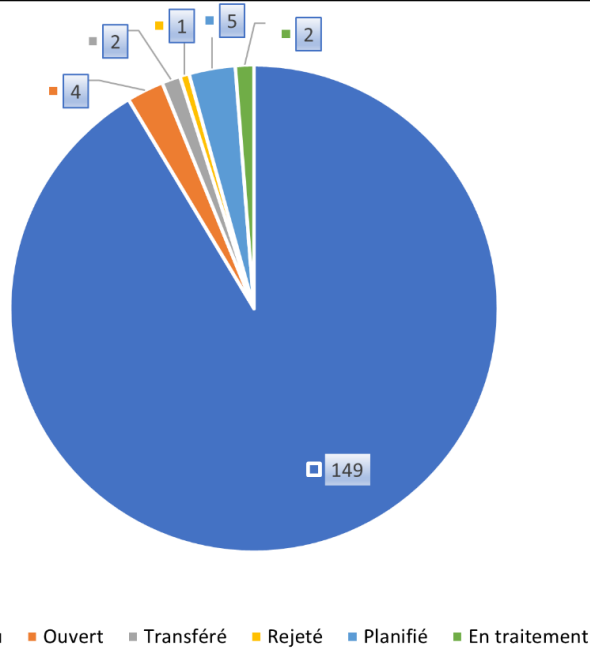
- Gestion et entretien du dépôt de la sucrierie.
- Gestion et traitement des déchets liés aux chantiers du service travaux.
- Montage et disposition des rayonnages du dépôt.
- Réception des commandes de matériaux.
- Stockage des dits matériaux.
- Mise à disposition des dits matériaux pour les diverses équipes.
- Stockage du matériel de festivités (tables, bancs, chaises, podiums, ...).
- Mise à disposition du matériel festivités pour les équipes.
- Mise à disposition du matériel festivités pour les riverains (sous autorisation du collège communal).
- Stockage et préparation de la signalisation routière à destination des divers chantiers et/ou remplacement/placement de signalisation routière.
- Gestion des containers à expulsion et leur contenu.
- Livraison des colis destinés aux seniors.
- Aide aux festivités lorsqu'un cariste est nécessaire.
- Aide sur divers chantiers de voiries et bâtiments (remise en peinture).

Le bâtiment :

Chauffage et sanitaires :

- Encadrement de l'équipe bâtiments.
- Débouchages de canalisations (écoles, salles)
- Dépannages de chaudières.
- Placements de cols de cygnes pour les festivités.
- Relevés des compteurs d'eau.
- Interventions en cas de fuite d'eau.
- Prise en charge des demandes Betterstreet relatives à la plomberie/chauffage/sanitaire.
- Pour le chauffage et sanitaire nous avons relevé 163 demandes pour 2022.

Demandes betterstreet : plomberie/chauffage/sanitaire



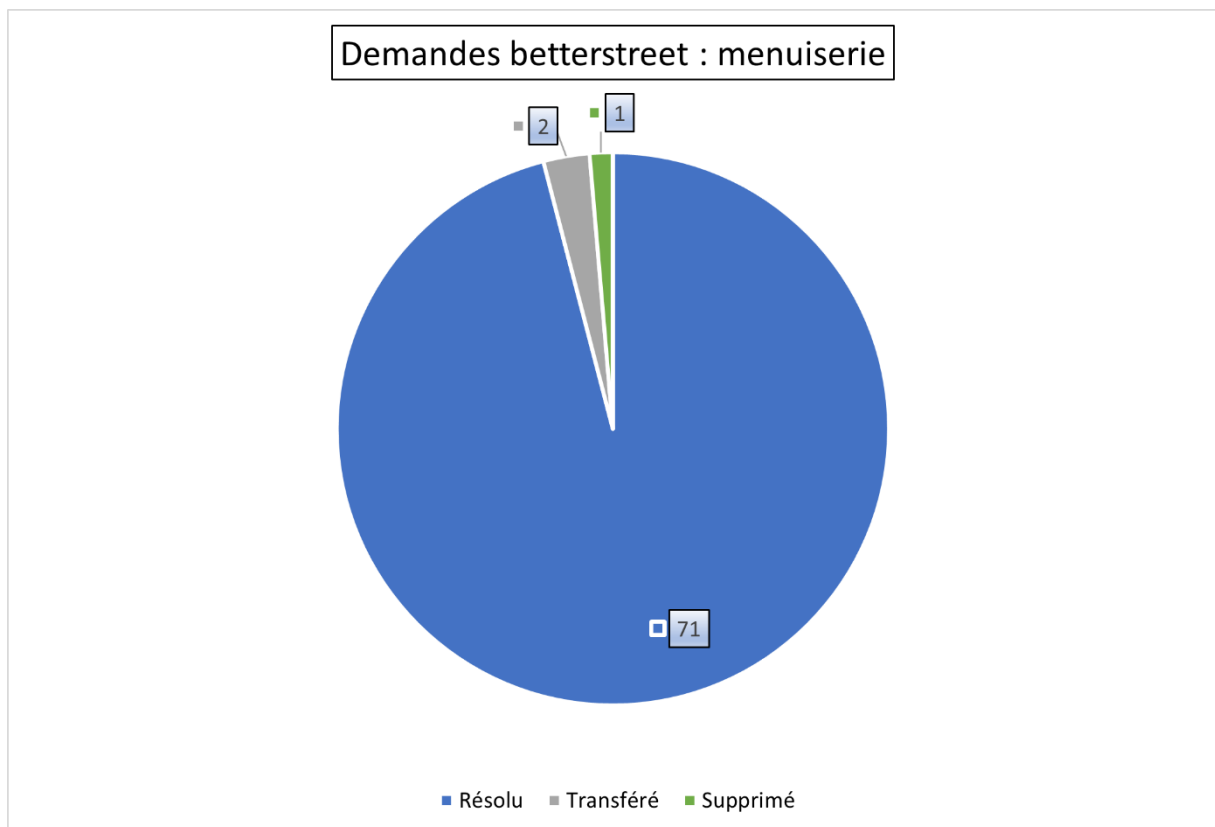
Chantiers remarquables en plomberie/chauffage/sanitaire :

- Aménagement pour la crèche des petits bateaux (évier, wc enfants, évier de cuisine).
- Aménagement ONE.
- Remplacement de wc et d'urinoirs à l'école de Bousval.
- Remplacement de wc et d'éviers à l'école de Loupaigne, ainsi que le placement d'un boiler.
- Placement de 3 boilers pour l'école de Vieux-Genappe.
- Placement de 4 radiateurs pour la maison des jeunes.
- Placement d'un bac pour les ateliers du Léopard.
- Placement de pommeaux de douche pour le FC Genappe.
- Réparation des sanitaires et tuyauteries pour le FC Houtain.
- Remplacement de robinets à la crèche des Mini-Pouces.
- Démontage des sanitaires des cabines de Bousval.
- Placement d'une chaudière pour la conciergerie de la salle omnisports de Genappe.
- Réalisation d'une salle de douche pour la conciergerie de la salle omnisports de Genappe.



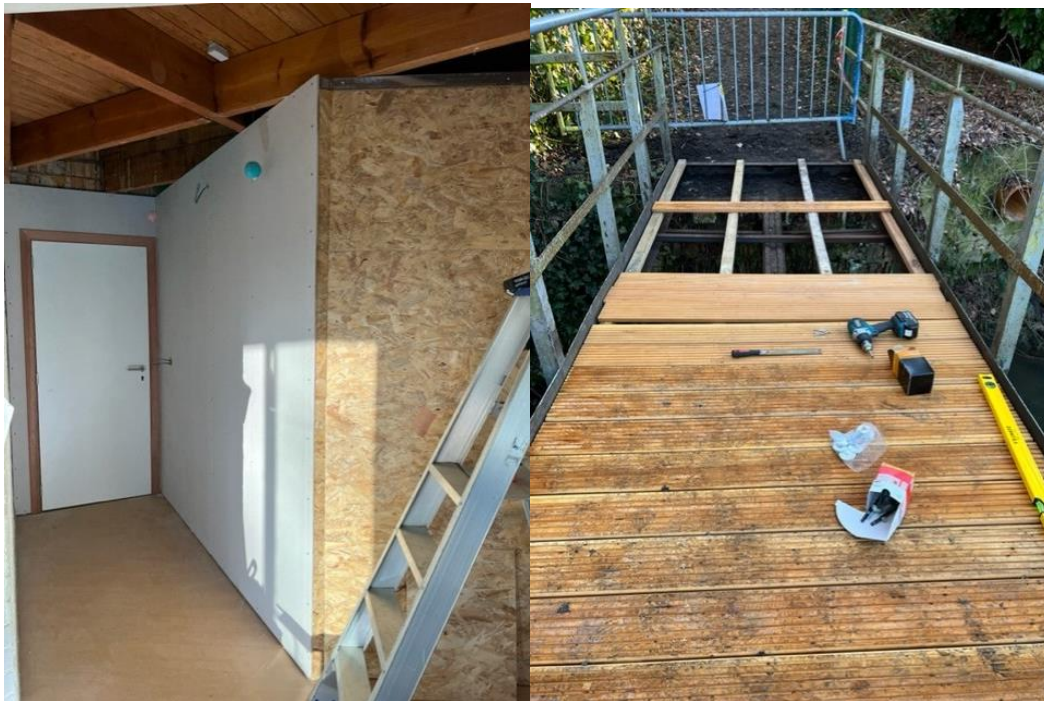
Menuiserie :

- Confection d'un fronton de balle pelote à la salle Gossiaux.
- Réparation des armoires de l'académie de musique.
- Changement de cylindres de porte.
- Prise en charge des demandes Betterstreet relatives à la menuiserie.
- Intervention en cas de portes et/ou fenêtres bloquées.
- Prise en charge des demandes Betterstreet relatives à la menuiserie.
- Pour la menuiserie nous avons relevé 74 demandes Betterstreet pour 2022.



Chantiers remarquables en menuiserie :

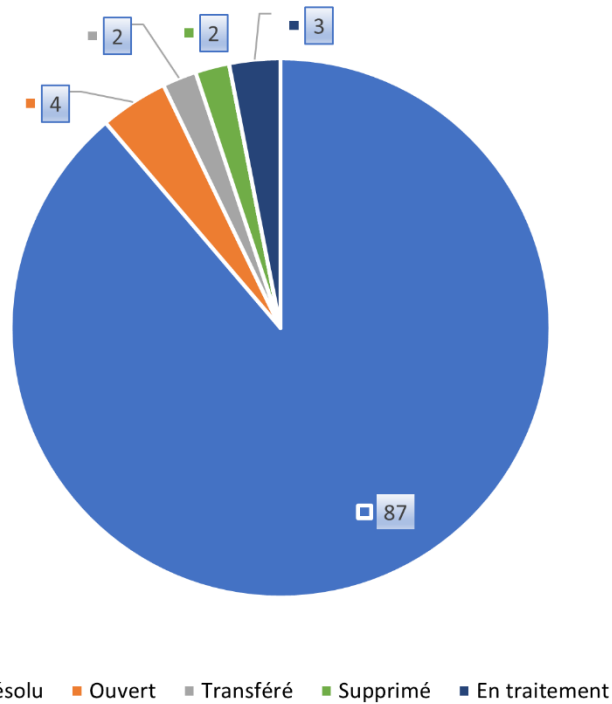
- Création d'un local pour le service d'entretien à l'école de Vieux-Genappe. (Cloisons, blocs de portes, ...)
- Réalisation de faux-plafonds, de cloisons et pose de blocs de portes à la salle communale de Houtain-le-Val.
- Réalisation de faux-plafonds et pose de plaques de plâtre hydrofuge à la salle omnisport de Genappe.
- Réfection de l'assiette du pont reliant la rue du Château au Ravel à Bousval.
- Étude et pose d'un nouveau système de fermeture pour les salles communales.



Électricité :

- Dépannage en cas de coupures de courant.
- Pose de chapelles électriques (bornes foraines) pour les festivités et tirage des câbles.
- Interventions/garde pour ces mêmes festivités.
- Relevés des compteurs électriques.
- Prise en charge des demandes Betterstreet relatives à l'électricité.
- Pour l'électricité nous avons relevés 98 demandes Betterstreet pour 2022.

Demandes betterstreet : électricité



Chantiers remarquables en électricité :

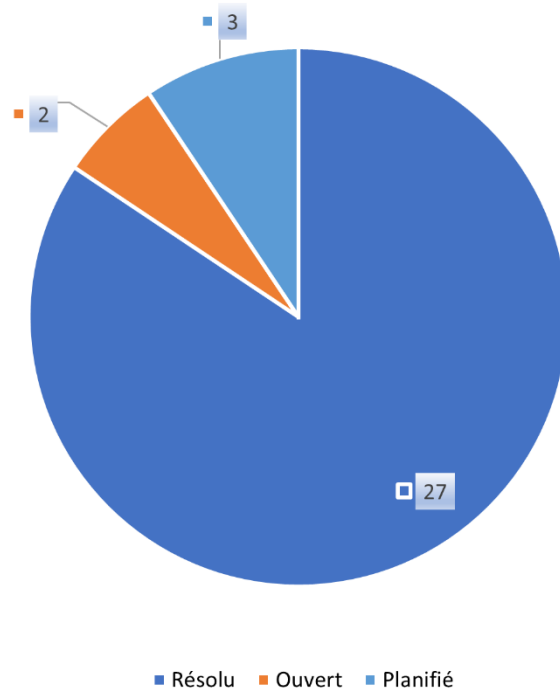
- Installation de vidéophone avec ouverture à distance et télécommande pour la crèche « les petits bateaux »
- Éclairage extérieur et support d'éclairage du dépôt communal de Ways.
- Relighting de l'école de Ways.
- Pose et raccordement de câblages informatiques pour les TBI dans les différentes écoles communales.
- Relighting par dalles LED de l'école de Loupoigne.
- Installation de vidéo-surveillance à la salle omnisport de Genappe.
- Déplacement du local informatique de l'école de Houtain-le-Val.
- Rénovation des plafonniers et spots de la salle polyvalente de l'espace 2000.
- Réalisation d'une nouvelle installation électrique pour la buvette de la salle Gossiaux à Bousval.



Peinture :

-Pour la peinture nous avons relevé 32 demandes Betterstreet pour 2022.

Demandes betterstreet : peinture



Listes des locaux et mobiliers peints :

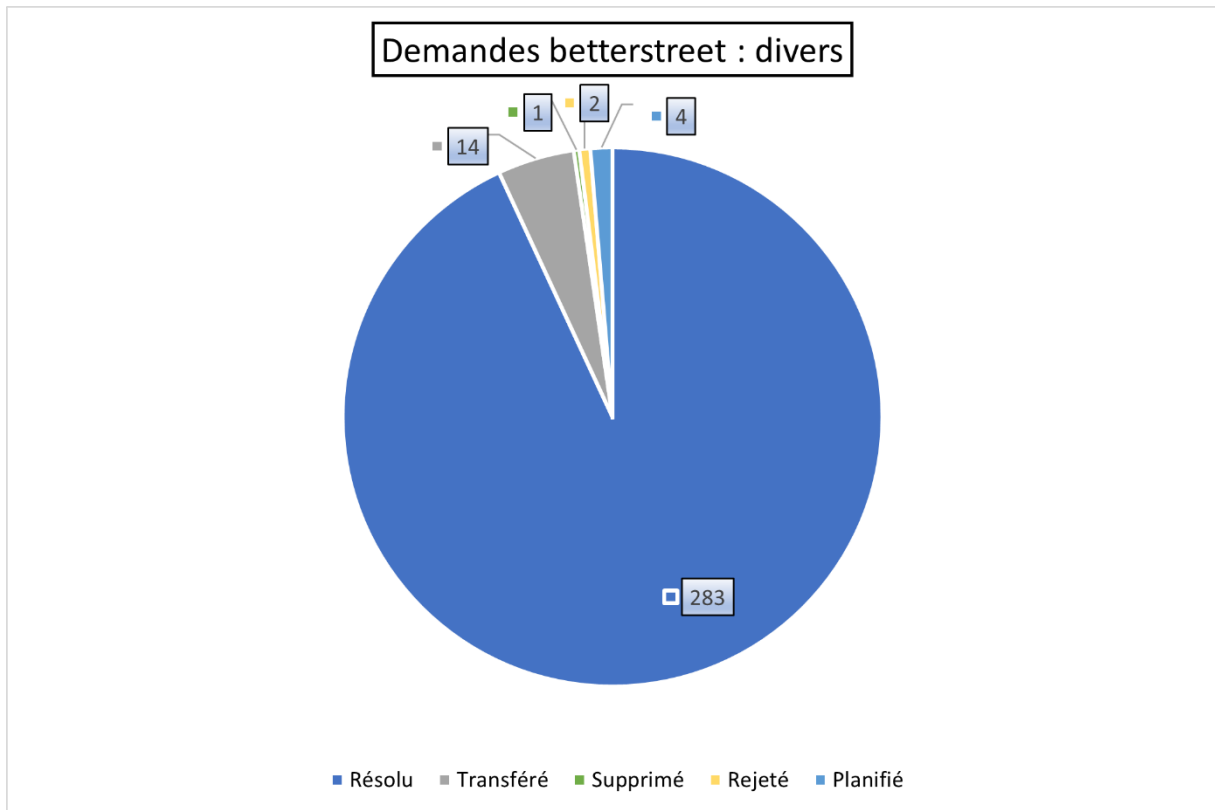
- 3 classes de l'école de Baisy-Thy.
- 2 classes de l'école de Loupoigne.
- Salle B et sanitaires de la salle omnisport de Genappe.
- Préau de l'école de Loupoigne.
- 2 classes avec mezzanines de l'école de Houtain-le-Val.
- Locaux du service état civil à l'hôtel de ville.
- Observatoire sur le Ravel à hauteur de Vieux-Genappe.
- Garde-corps des abords de la Dyle.
- Bureau de direction de l'école de Vieux-Genappe.
- 3 classes de l'école de Bousval.





Autres interventions :

- Réparation et/ou entretien de maçonneries.
- Lutte contre les nuisibles dans les bâtiments.
- Déménagement de mobilier dans les écoles.
- Embarquement de mobilier et d'encombrants dans les écoles.
- Livraison de mobilier dans les écoles.
- Réception des livraisons de l'espace 2000.
- Livraison des masques dans les écoles.
- Prise en charge et encadrement des jeunes d'été solidaire.
- Affichage des avis d'urbanisme.
- Distribution des courriers relatifs à ces mêmes avis d'urbanisme.
- Distribution des courriers destinés aux conseillers communaux.
- Pour les autres interventions de l'équipe bâtiments nous avons relevés 304 demandes Betterstreet.

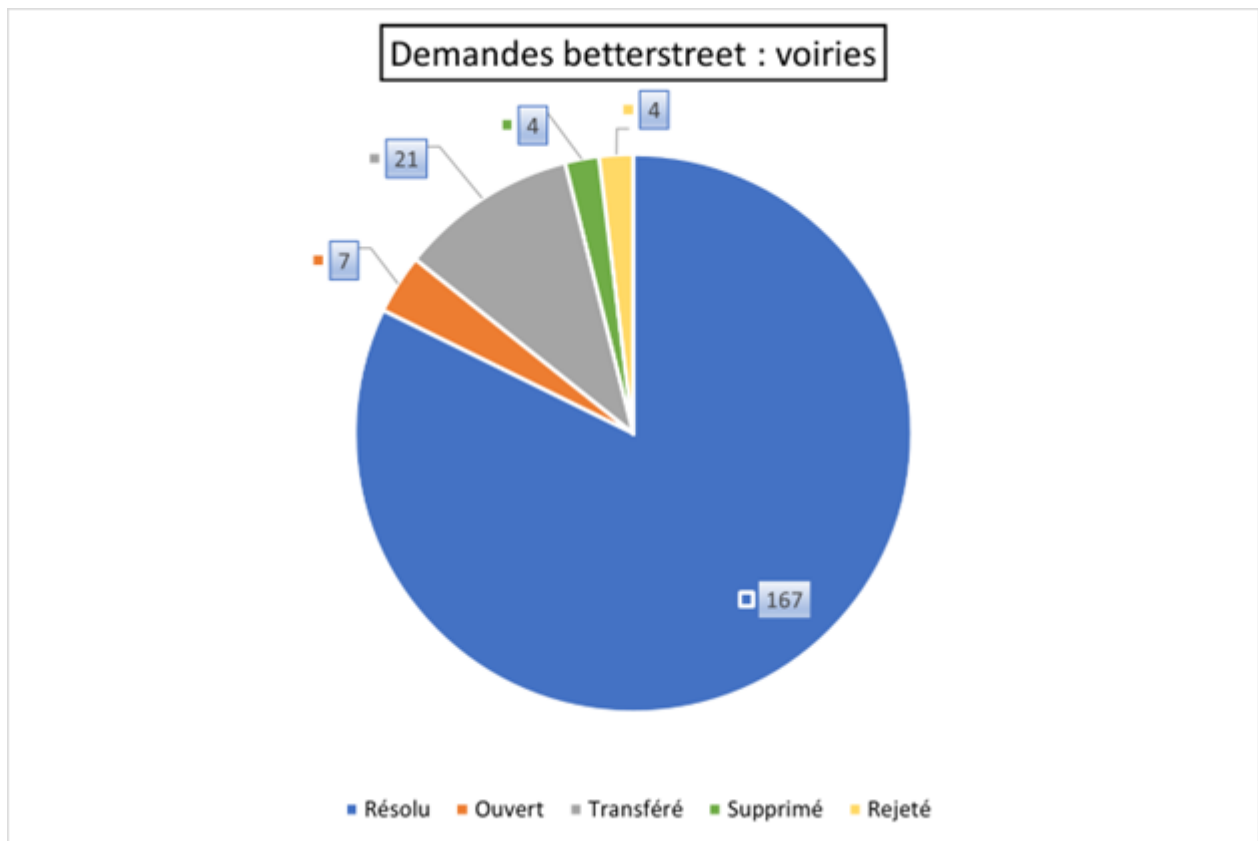


Equipe voiries :

- Réparation de trottoirs en dalles de béton, klinkers et pavés porphyre.
- Pose d'asphalte à froid ou de béton dans les nids de poules apparaissant en voiries.
- Petites réparations de voiries à l'asphalte à chaud.
- Entretiens et réparations des abords de voiries tels que les filets d'eaux, orniérages et nids de poules.
- Réalisations et entretiens d'évacuations d'eaux aux abords des voiries champêtres.
- Réalisations et rénovations d'éléments d'égouttages tels que conduites, chambres de visites, avaloirs, grilles transversales, ...
- Réalisations, rénovations et entretiens d'élévations en maçonneries de briques, pavés porphyre et/ou béton.
- Poses de bollards en bois, plastique et/ou acier.
- Poses de mobiliers urbains tels que des bancs, portes vélos, poubelles, ...
- Réalisations de marquages au sol en peinture et thermoplastique.
- Poses, entretiens, remplacements et nettoyages de la signalisation statique.
- Poses de signalisations provisoires demandées par arrêtés de police.
- Poses de signalisations provisoires pour travaux et/ou dangers.
- Réparations et entretiens de la signalisation mobile
- Participations aux procédures d'expulsions.



- Prise en charge des demandes betterstreet relatives aux voiries.
- Pour les voiries nous avons relevé 203 demandes pour 2022.



Chauffeurs

Camions :

- Transport de matériaux.
- Transport de matériel et engins de chantiers (grue, chalets, ...).
- Évacuations et vidanges des containers de déchets du service (déchets verts, boues, encombrants, ...).
- Évacuation de gros dépôts sauvages.
- Transport pour les camps scouts
- Transports lors de saisies ou expulsions.
- Transports de vivres, vêtements, pour Saint-Vincent de Paul.
- Gestion du dépôt de tri de la commune.



Tracteur de fauche et réparation des voiries agricoles :

- Fauchage des talus en bordure de voiries.
- Désherbage des bordures de voiries.



-Réparations et remise à niveau des voiries agricoles :

- Chemin du Rappoy, chemin Baty Maturin, rue de Ninove, chemin du Tilleul, chemin du Pirot, rue Vital Rousseau, chemin de la chapelle du Try au Chênes, chemin Baty du Pirou, sentier du Moulin de la Cala.
- Aide à l'atelier mécanique pour les engins de génie civil ou matériel agricole.

Equipe festivités :

- Livraison et récupération du matériel de festivités (podiums, bancs, chaises, tables, grilles d'expositions, tapis de protection, barrières nadar, signalisation,...).
- Montage des podiums et mise en place des tables, bancs, chaises pour les diverses manifestations.
- Mise en place du matériel et de la signalisation nécessaires pour le bon déroulement du carnaval, place aux artistes, théâtre au château, Genappe Perd la Boule,...
- Transport et montage/démontage du matériel festif de la province (chapiteaux, stands, pagodes, poids de lestages).
- Montage et démontage du marché des producteurs, du théâtre au château, du salon action bas carbone, des journées portes ouvertes de la police, du marché de Noël,...
- Plus de 100 festivités auront nécessité l'intervention de l'équipe festivités pour l'année 2022.



Équipe cimetières :

- La préparation des enterrements/dispersions/mises en colombarium.
- Les inhumations/dispersions/mises en colombarium ainsi que les cérémonies qui y sont liées.
- La gestion des cimetières tant en termes de gestion de l'espace que de nouveaux aménagements.
- La création de prés fleuris au sein du cimetière de Genappe.
- L'ensemencement des allées de cimetières.
- L'entretien et la remise en propreté des espaces verts et des allées de nos cimetières.
- L'accueil des jeunes « été solidaire » dans les cimetières afin qu'ils participent à l'entretien de ceux-ci.



Nouveaux aménagements :

Cimetière de Vieux-Genappe :

- Aménagement d'une clôture autour de la zone poubelles.
- Réalisation d'un gazon fleuri entre les caveaux.
- Réalisation de la parcelle des enfants.

Cimetière de Bousval :

- Aménagement et plantation dans la zone cavurne.

Cimetière de Houtain-le-Val :

- Aménagement de la pelouse des enfants.
- Enlèvement d'un Légustrum.
- Réalisation d'un treillis autour des arbres pour les plantes grimpances.
- Placement d'un hôtel à insectes.

Cimetière de Genappe :

- Aménagement de la parcelle des enfants.
- Plantations de plantes vivaces pour la zone de dispersion.

Cimetière de Loupoigne :

- Installations d'hôtels à insectes.
- Abattage d'un bouleau.
- Aménagement et plantation devant les hôtels à insectes.

Cimetière de Baisy-Thy :

- Réfection d'une structure pour les colombariums.
- Réalisation d'un gazon dans les allées.
- Aménagement de la zone de dispersion par des plantes vivaces.

Cimetière de Glabais :

- Aménagement de la parcelle des enfants.
- Placement d'une clôture autour des bacs à eau.



Équipe propreté :

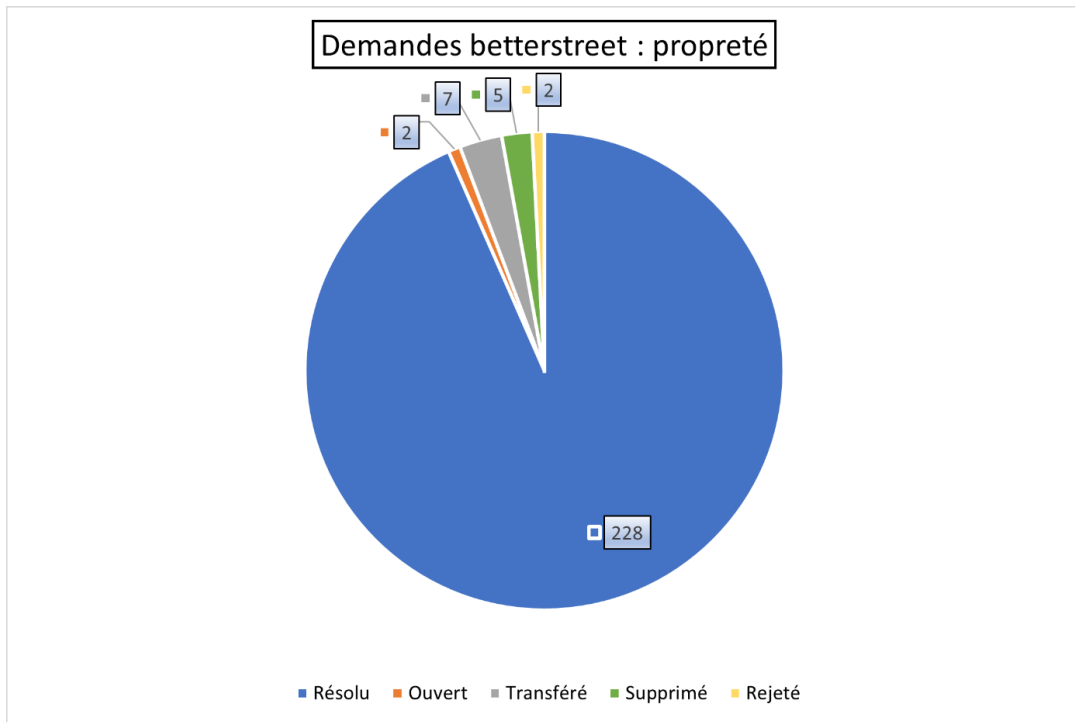
- L'équipe prend chaque jour en charge la vidange des poubelles de la commune.
- Des centaines de dépôts sauvages ont également été ramassés (déchets d'amiante, meubles, sacs de déchets en tous genres, ...).
- Le nettoyage du centre-ville de Genappe à l'aide de notre aspirateur de rue.
- Le nettoyage pré et post-festivités.
- Le nettoyage des cours de récréation.
- Le fauchage et la remise en propreté des sentiers.
- L'épandage des entrées d'écoles et de crèches.
- Le nettoyage des graffitis.
- La vidange/curage des avaloirs et grilles transversales.



- Le nettoyage par nos camions brosse des voiries et filets d'eaux.
- Le nettoyage post-inondations et/ou coulées de boues.



-Nous avons relevé 244 demandes Betterstreet pour l'équipe propreté en 2022 :



Équipe espaces verts :

Entretiens

- Entretien des parcs, parterres fleuris et arbustifs. Entretien du parc de l'Espace 2000.
- Tonte et débroussaillage des zones publiques et de leurs abords, ainsi que de la tonte des quatre terrains de football et leurs entretiens.
- Épandage d'engrais, hersage et roulage des terrains de football, ainsi que la tonte, le débroussaillage et l'entretien des alentours des quatre terrains de football.
- Arrosage des bacs, parterres et plantations.
- Entretien du terrain de football synthétique.
- Entretien, taille des parterres arbustifs, taille des haies et taille des talus qui sont aménagés avec des plantes couvre-sols (les talus du parking du terrain de foot d'Houtain-le-Val, « Notre Dame de Foy »).
- Le chef d'équipe se charge du suivi des sociétés externes intervenant pour l'élagage et l'abattage



Plantations :

- Les parcs, les ronds-points et les îlots de la Ville ont été fleuris, ils ont été aménagés au printemps avec 6500 plantes annuelles de variétés différentes.
- En automne, les parterres ont été aménagés avec 6300 pensées.
- Certains parterres et ronds-points ont été réaménagés avec plantation de plantes vivaces et arbustives ; ce réaménagement permet de pouvoir réduire le nombre important des plantes annuelles et ainsi diminuer de moitié la commande des plantes annuelles.



Abattages et élagages :

- Élagage/taille d'entretien des arbres, arbustes afin de sécuriser la voie publique.
- Abattages des arbres représentant un danger afin de sécuriser la voie publique.
- Plantation de nouveaux arbres après abattages.
- Rangement des branches au bord de la voirie pour pouvoir effectuer le broyage, évacuation du bois de chauffage vers le dépôt de la sucrerie.



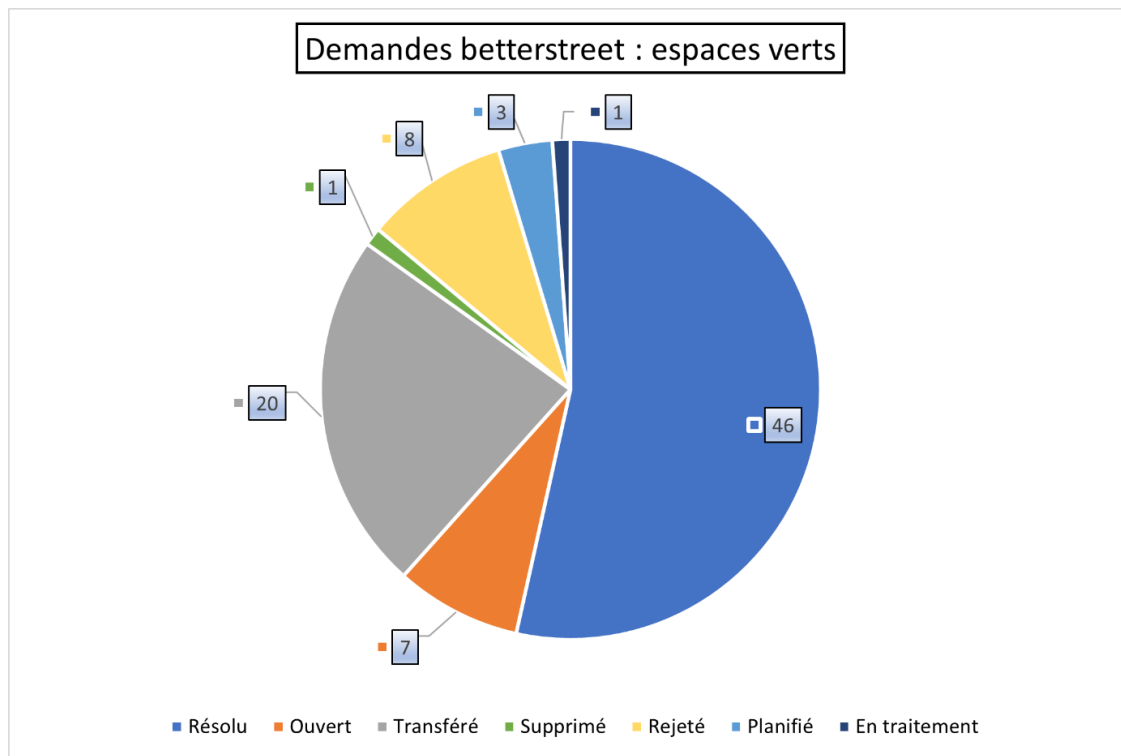
Liste des élagages et abattages :

- Abattages et élagages, Haute rue à Glabais.
- Abattages sur le Ravel à hauteur du skate-parc.
- Abattages et élagages à l'école de Vieux-Genappe.
- Élagages à la rue Roi Louis à Genappe.
- Abattages à Houtain-le-Val (Broyage réutilisé pour l'aménagement des abords de la plaine de jeux de Houtain-le-Val).
- Abattages à la drève Maréchal Augereau.
- Élagages à la chaussée de Charleroi.
- Abattages au cimetière de Loupoigne.
- Élagages à la rue du Centre à Loupoigne.

- Abattages à la route de Lillois à Vieux-Genappe.
- Abattages à l'église de Vieux-Genappe.
- Élagages à la rue Félicien Tubiermont.
- Abattages tout au long du Ravel (tempête).
- Abattages dus aux tempêtes (Bousval, Baisy-Thy).

Nouveaux aménagements :

- Création d'une pelouse au Parc de la Dyle.
- Création d'une pelouse face à la grotte de Ways.
- Création d'une pelouse à la place comte Cornet à Ways (Nouvelle plaine de jeux).
- Création d'une pelouse aux abords du Ravel (autour du skate-parc).
- Aménagement de parterre au chemin de la Dyle.
- Pour l'équipe espaces verts nous avons relevé 86 demandes Betterstreet pour 2022.



ENVIRONNEMENT

Conseillère Environnement – 1ETP
Roland Aude

Conseillère en environnement- ½ ETP
Swerts Anne-Sophie

Administratif (18h/semaine)
Borremans Caroline

LE SERVICE

Trois missions essentielles

1. Conseil et sensibilisation, interface à l'égard des citoyens,
2. Porteur de projets de divers ordres dans diverses matières,
3. Rôle de transversalité au sein de l'administration communale.

Les matières

- **Environnement :**

- ✓ Cours d'eau :
 - Gestion des cours d'eau de 3ème catégorie.
 - Information et sensibilisation en matière de cours d'eau.
 - Mise en œuvre et suivi du programme d'actions du Contrat de rivière Dyle-Gette.
- ✓ Gestion des déchets :
 - Suivi administratif et technique de la gestion des déchets communaux et ménagers. Et dans ce cadre, contact avec l'Intercommunale et la Région wallonne.
 - Suivi des plaintes en matière de collecte des déchets ménagers.
 - Développement d'actions de sensibilisation en matière de production déchets ménagers.
 - Gestion et suivi des déchets communaux (issus de l'activité des services communaux).
- ✓ Propreté publique : actions de sensibilisation, acquisition de mobilier urbain, ...
- ✓ Espaces verts (en collaboration avec les équipes Plan vert et Cimetière) :
 - Suivi des espaces verts communaux (planification des abattages, élagages, plantations, ...).
 - Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts communaux en ce compris les cimetières.
 - Mise en place du zéro phyto dans l'ensemble des espaces verts communaux, en ce compris les cimetières.
 - Avis sur les demandes d'abattage.
 - Suivi, développement et soutien d'actions/projets communaux et/ou privés qui visent à préserver et/ou à promouvoir la biodiversité.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis.

- **Mobilité/ Circulation :**
 - ✓ Sécurité routière.
 - ✓ Plan communal de Mobilité : suivi et coordination du projet.
 - ✓ Gestion de la zone bleue (règlementation et traitement des plaintes).
 - ✓ Projets divers en matière de mobilité douce : développement de projet de cheminements doux /cyclables, aménagement de mobilier,
 - ✓ Entretien, préservation et défense des sentiers et chemins :
Actions de sensibilisation, suivi des travaux de réhabilitation des sentiers, gestion des conflits en matière de sentiers et chemins, collaboration avec les associations actives en la matière, secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission sentiers, chemins, cours d'eau et érosion.
 - ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis, participation aux réunions de concertation dans le cadre de certains dossiers (lotissements, PCA, RUE,).
 - ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission de circulation.

- **Agriculture :**
 - ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission agriculture, gestion des contacts avec les agriculteurs.
 - ✓ Calamités agricoles.
 - ✓ Lutte contre les coulées boueuses : gestion et mise en œuvre des projets de lutte.

- **Développement rural :**
 - ✓ Coordination du PCDR-A21L : Secrétaire de la Commission locale de développement rural.
 - ✓ Appel à projet Leader- Constitution d'un GAL : Personne relais au sein de l'Administration communale.

- **Communication/Information :**
 - ✓ Information à la population en direct, par téléphone, par courrier ou courriel, rédaction d'articles pour le bulletin communal et alimentation et mise à jour du site internet.
 - ✓ Actions de sensibilisation.

- **Primes « énergie » :**
 - ✓ Gestion administrative des demandes de prime « énergie ».

INFORMATION-COMMUNICATION

Articles dans le bulletin communal

La communication en matières environnementale et de mobilité est essentielle. C'est la raison pour laquelle le service a à cœur de communiquer régulièrement sur des thèmes d'actualité mais aussi sur les actions menées par la Ville en matière d'environnement et de mobilité lesquelles ont pour objectif d'inviter les citoyens à s'inscrire dans de nouveaux comportements inscrits, eux-mêmes, dans la transition environnementale et énergétique.

Novembre 2021

Grand Nettoyage de printemps 2021 – Bilan
Semaine de l'arbre

Action zéro mégot
Nettoyage de la Dyle
Concours photos sur la petite faune
Lutte contre les inondations
Protect'eau

Décembre 2021

Taxe immondices- Explications
Collecte des sapins de Noël
Consignes des canettes

Janvier 2022

Etude de circulation dans Houtain le Val- Etat des lieux
Calendrier de collecte des déchets
Plan wallon de réduction des pesticides- Avis d'enquête publique

Février 2022

Pollution des cours d'eau
Plantation de bulbes
Travaux d'hiver- Elagage
Zone de dispersion dans les cimetières

Mars 2022

Descente de la Dyle en kayak
Migration des batraciens
Usages domestiques des pesticides
Mobilité- Fiche d'accessibilité
Wallonie en fleurs
Grand nettoyage de printemps

Avril 2022

Grand Nettoyage de printemps
Dératisation
Concours Genappe, Villages fleuris
Le cheval de trait sur le Ravel
Le Printemps et la biodiversité : quelques règles à respecter
Lutte contre les inondations
Récolte des cheveux dans le cadre de la lutte contre les pollutions aux hydrocarbures

Mai 2022

Distribution de poules
Quinzaine des pollinisateurs
Concours : Genappe villages fleuris
Collecte des pesticides et de leurs emballages
Installation de nouveaux vélo boxx

Juin 2022

Aménagements de parterres : îlot Mintens et crèche des Mini-Pousses
Alimentation locale- les enjeux pour la santé
Concours et atelier photos dans la réserve naturelle
Sensibilisation aux déchets jetés dans les parcelles agricoles

Septembre 2022

Pépipom
Semaine de l'environnement – La réserve naturelle
Semaine de l'arbre
Concours – Genappe villages fleuris - Résultats
Aqua Terra
Aménagement du Parc de la Dyle- Etat des lieux
Place de Bousval- début des travaux
Le Rendez-vous des artisans
Campagne de dératisation
Programme de gestion durable de l'azote- Enquête publique

Alimentation du site internet

Actualité de la plus récente à la plus ancienne en collaboration avec le cabinet du Bourgmestre. Certaines de ces actualités ont également été relayées par le Facebook officiel de la ville :

- Sac bleu
- Dératisation
- Radon
- Aqua Terra
- Concours – Genappe, villages fleuris
- Concours photo – Petite faune
- Semaine de l'environnement
- Grand Nettoyage de Printemps
- Visite de la réserve naturelle
- Marché des producteurs locaux
- Quinzaine des pollinisateurs
- Distributions de poules
- Collecte des vélos
- Action « Zéro Mégots »
- Sondage mobilité
- Etude de circulation à Houtain-le-Val
- Plan local de propreté – Rubalise
- Sainte-Catherine
- Calendrier de collecte
- Coût des déchets
- Grand Nettoyage de printemps
- Radon

Location du détecteur de radon

Sur la période qui nous concerne, 5 ménages ont loué le détecteur de radon. Aucun n'a obtenu de taux nécessitant la prise de mesure particulière. Cette année, le taux de prêt du détecteur est fort faible suite à un problème de l'appareil.

POLITIQUE DECHETS

COMPTABILITE DES DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi et gestion administrative des formalités légales en matière de déchets auprès de la Région wallonne (coût-vérité, prélèvement sanction, taxes diverses, ...).

Action 2 : Suivi et gestion administrative des dossiers relatifs aux déchets auprès de l'Intercommunale (élaboration des calendriers de collectes, suivi des collectes et des points d'apport volontaire, participation aux actions organisées par l'Intercommunale, ...).

SUIVI DES COLLECTES DE DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi des collectes en porte-à-porte : gestion des plaintes citoyennes auprès des organismes de collecte de déchets.

Action 2 : Collaboration avec la mosquée de Court-St-Etienne et la commune de Court-St-Etienne pour la collecte des déchets de mouton à l'issue de la fête de l'Aïd. La Ville de Genappe a mis à disposition d'une partie des usagers de la mosquée des conteneurs afin que les musulmans de Genappe puissent y déposer les carcasses et peaux de mouton.

ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA REDUCTION DE LA PRODUCTION DES DECHETS MENAGERS ET AU REEMPLOI

Actions au sein des recyparcs

Comme chaque année, le Ville de Genappe collabore avec l'InBW dans le cadre de :

- La collecte de jouets dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des vélos dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des bâches agricoles dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des huiles et graisses de fritures.
- La collecte des pots de fleurs.
- La collecte des livres.

Actions en faveur du « Zéro déchet »

Distribution de poules : « Adopte une poule et réduit tes déchets » !

Réduire les quantités de déchets ménagers, nous en faisons notre crédo et nous avons, une nouvelle fois, offert aux citoyens la possibilité d'y contribuer en leur proposant d'adopter gratuitement deux poules pondeuses qui se nourriront des déchets ménagers en échange de délicieux œufs frais. Le 10 juin, ce sont 17 familles qui ont pu adopter leurs poules.

Distribution des sacs réutilisables

Afin de promouvoir le zéro déchet, le service environnement a fait imprimer plusieurs centaines des sacs en coton réutilisables.

Il s'agit de sacs au format « shopping ». Ces derniers ont été offerts aux citoyens dans le cadre du marché des producteurs locaux.

Crèche Zéro déchet

Un projet de crèche zéro déchet a démarré au sein de la crèche communale des Mini-Pousses à Bousval.

Pour ce faire, nous avons fait appel à l'expertise de l'asbl GoodPlanet, qui a collaboré avec les Mini-Pousses pour déterminer les actions à mettre en œuvre ainsi que pour nous aider à les implémenter au mieux.

Les actions ont été définies par un état des lieux préalable, réalisé par GoodPlanet via une analyse mais aussi via des questionnaires à destination du personnel de la crèche et des parents dont les enfants fréquentent la crèche. Nous avons identifié trois principaux thèmes sur lesquels travailler : l'alimentation, l'entretien/l'hygiène et les activités (par exemple ateliers zéro déchet).

Suite au plan d'actions, nous avons mis plusieurs actions en place à savoir :

- Actions à destination des puéricultrices

- Achat de gourdes pour le personnel des crèches communales (Les Mini-Pousses et Les Petits Bateaux).
- Atelier de confections en tissu en mode « récup » pour les tout-petits : bavoirs, carrés d'hygiène, sacs à linge, pochettes, doudous, furoshiki avec personnalisation simple et originale.
- Atelier de fabrication de matière de bricolage : craie naturelle, colle naturelle, colorants naturels, peinture naturelle, ...
- Atelier de création de petits instruments de musique : maracas, bâtons de pluie, tambourins, sifflets, ...



- Actions à destination des parents

- Conférence de Sylvie Droulans – Famille Zérocarabistouille
- Fabrication de produits d'hygiène et des soins pour bébé (shampooing, baume hydratant, ...) et pour la famille (baume à lèvres) ainsi que des produits d'entretien multi-usage, produit lessive, lave-vaisselle, tawashi...
- Atelier de confections en tissu en mode « récup » pour les tout-petits : bavoirs, carrés d'hygiène, sacs à linge, pochettes, doudous, furoshiki avec personnalisation simple et originale.
- Atelier de fabrication de matière de bricolage : craie naturelle, colle naturelle, colorants naturels, peinture naturelle, ...
- Atelier de création de petits instruments de musique : maracas, bâtons de pluie, tambourins, sifflets, ...
- Atelier cuisine : recettes faciles pour les tout-petits à déguster, à fabriquer « minute » (eau parfumée, biscuit sans cuisson, pesto, ...).



Langes lavables- Poursuite de la prime communale

Dans le cadre de la campagne de réduction de déchets. En septembre 2018, nous avons mis en place une prime concernant l'utilisation des langes lavables.

Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 125 €. La prime est octroyée une seule fois par enfant. En octobre 2019, le Conseil communal décidait de prolonger cette prime jusqu'en 2022. Sur l'année écoulée, 12 primes ont été octroyées pour un montant de 1341€.

PROPRETE PUBLIQUE

ELABORATION D'UN PLAN DE PROPRETE PUBLIQUE

Fin 2020, notre Plan Local de Propreté a été approuvé par la Région Wallonne.

Nous avons mis en œuvre plusieurs actions dans le cadre de ce Plan local de propreté à savoir :

- Action « Zéro mégot »

Dans le cadre du Plan Local de Propreté, la ville a décidé de continuer son action « Zéro mégot ». Après le placement de cendriers muraux pour les bâtiments publics et pour les restaurateurs. La ville a décidé de distribuer des cendriers de poches lors des événements publics.



Ces actions de sensibilisation ont pour but de réduire la quantité de mégots trouvés dans nos rues. La question du jet de mégot est un problème important auquel nous sommes confrontés dans les endroits de rencontre ou aux abords des commerces, écoles, HoReCa étant donné que fumer n'est plus autorisé dans les lieux fermés.

- Action « Plogging – Je cours, je marche, je ramasse »

Nous proposons toujours l'action « Plogging » dans le cadre du plan local de propreté.

Pour rappel, le « Plogging » ? Il s'agit d'une activité qui couple la marche/jogging et le ramassage des déchets.

L'objectif de cette action est de ramasser des déchets à l'occasion des marches ou des courses organisées. Pour ce faire, les participants seront équipés d'un sac ventral dans lequel, ils peuvent placer les déchets trouvés durant leur balade. Ce sac ventral permet une plus grande maniabilité que des sacs poubelles.

La ville met à disposition ces sacs à toutes asbl/organisations du territoire de Genappe qui souhaitent organiser un événement et ajouter un volet propreté à celui-ci. Le responsable de l'évènement sera en charge de la bonne gestion des sacs et la ville mettra à disposition des stands de délestage de leurs déchets sur le parcours.

Cette action a pour but de réduire le nombre de déchets sauvages sur le territoire, une des nuisances identifiées prioritaires dans le cadre du Plan Local de Propreté.

- **Action « Poubelles de tri »**

La ville a investi dans l'acquisition de poubelles tri à placer sur le territoire. Ces poubelles ont été installées à certains endroits du territoire à savoir : la Plaine communale et la Grand Place de Genappe, la Rue de la Station au niveau du Ravel, la Place communale à Bousval, et la Place communale à la Rue Saint Roch à Baisy-Thy.

Par le biais de ces réceptacles, la ville sensibilisera à la propreté publique et au tri des déchets out of home.

- **Action « Rubalise »**

Genappe continue de traquer les auteurs de dépôts sauvages, avec amende à la clé pour ceux qui porte atteinte à la propreté de l'entité à travers son action rubalise.



- **Be Wapp**

Comme l'an dernier, la Ville a participé à l'opération en apportant son soutien aux équipes citoyennes !

Cette année, le Grand Nettoyage de Printemps organisé par Be Wapp s'est déroulé en mai. En effet, la crise du Coronavirus ayant rendu les mois de mars et d'avril inenvisageables pour l'organisation d'un tel événement, c'est finalement le premier we du mois de mai qui a été choisi. Près de 86 Genappien(ne)s se sont dévoué(e)s à la propreté de notre ville.

Plus d'une vingtaine de sacs de déchets, sans oublier divers encombrants (pneus, électronique, verres, ...) ont été ramassés au cours de l'action.



- **Ambassadeurs propreté**

Le service soutient l'action « ambassadeurs propreté » organisée par la Région Wallonne. Les citoyens s'inscrivent à l'action afin de maintenir propre une rue ou un quartier pendant toute l'année. Ils reçoivent le matériel nécessaire à la collecte des déchets par la Région Wallonne.

La Ville prend en charge l'enlèvement et le traitement des déchets collectés.

NETTOYAGE DU RAVEL PAR LE CHEVAL DE TRAIT

Pour la troisième année consécutive, la collaboration entre les communes de Genappe et Court St Etienne s'est poursuivie pour le nettoyage du Ravel par l'asbl « La cordiante ».

PARTICIPATION A L'ACTION CLICC 4 WAPP

Le Service Public de Wallonie encourage les communes à mesurer et à suivre l'évolution de la propreté publique sur leur territoire. Elles disposent pour cela d'un outil et d'une méthodologie appelés Clic-4-WaPP qui leur permet, 4 fois par an, d'effectuer des mesures sur le terrain. Nous effectuons ces mesures et bénéficions d'un subside de 500€.

DIVERS

Dératisation :

Jusqu'ici, la politique de la commune en matière de dératisation se concrétisait à travers deux actions phares. La campagne annuelle de dératisation et la distribution d'une quantité limitée de poison aux citoyens en sollicitant.

Toutefois, afin de lutter contre une présence de plus en plus importante des rats sur le territoire communal- un phénomène constaté dans de nombreuses communes wallonnes- la Ville est contrainte de modifier sa campagne de dératisation qui s'axera, dorénavant, uniquement sur les sites communaux (égouts, voiries, fossés, abords des cours d'eau). Deux campagnes annuelles seront organisées. La première, aura lieu au printemps et la seconde, à l'automne. A travers ces deux campagnes, nous espérons un impact plus fort sur la présence de ces rongeurs indésirables dans l'espace public. La mise à disposition, gratuite, toute l'année de poison pour les rats (quantité limitée) est maintenue.

Collecte des sapins de Noël : comme chaque année, la collecte des sapins a été financée par la Ville et assurée par un tiers.

Marchés divers :

1. Marché de fournitures pour l'acquisition de poubelles de tri pour les écoles communales de Loupoigne, Ways et Bousval.
2. Campagne de communication sur la propreté publique : dans le cadre du plan local de propreté, nous devons réaliser une campagne de communication. Le marché de service a été lancé fin de cette année et la campagne devra voir le jour en 2023.

ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE

AVIS TECHNIQUES

Abattages

45 avis ont été rendus à propos de demande privées d'abattages ou de replantations.

GESTION DIFFERENCIEE DES CIMETIERES

Label « Cimetière Nature » :

Le label cimetière nature n'est pas reconduit par la région wallonne. Mais le service continue de mettre en place des actions favorables à la biodiversité dans nos cimetières.

Aménagements

- **Aménagement des zones de dispersion**

Actuellement, chaque zone de dispersion est composée uniquement de pelouse que nos hommes tondent régulièrement malgré les cendres présentes sur la zone.

Nous avons à cœur que les zones de dispersion fassent l'objet d'une attention particulière et nous souhaitons réaménager ces zones afin qu'elles soient propices au recueillement et au respect des défunts.

En accord avec la législation en vigueur, le service va réaménager une nouvelle parcelle de dispersion dans chaque cimetière.

Cimetière de Bousval

Nous avons commencé par le cimetière de Bousval durant cet hiver, le travail a été réalisé par une société d'aménagement de jardin spécialisé dans le domaine.

L'aménagement comprend une zone de pelouse existante. En aucun cas des mouvements de terre n'ont été effectués pour le respect des cendres déjà présentes sur la zone. La dispersion des cendres se fait sur une zone aménagée avec des galets et les anciennes ardoises du clocher de l'église de Bousval.



Cimetière de Loupaigne

A Loupaigne, nous avons réaménagé et agrandi l'aire de dispersion.



- **Réaménagement du columbarium de Vieux-Genappe**

Le marché a été attribué cette année et les travaux débuteront à la mi-novembre 2022.

- **Communication**

Dans chaque cimetière, nous avons installé des présentoirs avec des flyers à destination des citoyens. Il s'agit, non seulement, de diffuser des conseils utiles à l'entretien écologique des tombes mais aussi d'expliquer à tout un chacun ce qu'est un cimetière nature.

- **Biodiversité**

Les cimetières sont de plus en plus considérés comme des espaces verts à part entière. Nous effectuons des aménagements en faveur de la biodiversité. Cette année, nous avons installé des hôtels à insectes dans nos cimetières ainsi que des abris à hérissons.

AMENAGEMENT/ GESTION DES ESPACES VERTS

Gestion des plantes invasives

Un marché de lutte contre les plantes invasives a été lancé en 2022 pour un montant de 10.080 €. Les sites d'intervention sont définis avec le Contrat de rivière Dyle-Gette. La Ville a mené une campagne de lutte contre la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase. Les interventions se focalisent essentiellement sur les abords des cours d'eau étant donné que ceux-ci sont des vecteurs de semences importants.

Cours d'eau concernés pour la balsamine :

- Le long du tracé de la Dyle, en partant du château d'Houtain-le-Val, au niveau de la N93 jusqu'au point de confluence avec la Cala.
- Le long de la falaise depuis la rue falaise. Une intervention a également eu lieu le long du Ri Davipont et Hondeuse.

Sites concernés par la Berce du Caucase :

- La cala sur Bousval : Le long du sentier Pierre d'aye.
- Rue de Ferrière, 2 à Bousval.
- Chemin agricole proche du Bois Sart des Dames.
- Drève de Limage à Bousval.
- Le long de la sucrerie à Genappe en bordure de Dyle.

Aménagement de prairies fleuries

Les aménagements des prairies fleuries fin 2021 ont donné un beau résultat durant la période estivale.

3 sites ont été concernés :

- Espaces verts de l'Espace 2000 devant la bibliothèque communale
- Rond-point de la Sucrerie à Loupoigne
- Les abords de l'église de Ways.

Aménagement de nouveaux parterres en faveur de la biodiversité

Chaque année, le service aménage de nouveaux parterres ou réaménage des anciens parterres avec des plantes mellifères et propices à la biodiversité.

Au printemps, la Ville a décidé d'aménager les parterres de l'îlot Mintens, autour du nouveau parking et également les abords de la crèche des Mini-pousses à Bousval. Les parterres sont composés de plantes vivaces et mellifères. Les parterres comportent une diversité de fleurs afin d'assurer une floraison tout au long de l'année.

L'aménagement de ces parterres permet d'offrir une meilleure qualité de vie à nos habitants en leur offrant un cadre accueillant. De plus, ces aménagements contribueront largement à notre candidature dans le cadre du concours « Wallonie en fleurs » de la Région Wallonne auquel nous participons depuis 2018.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Organisation de promenades

La visite de la réserve naturelle domaniale rencontre toujours autant de succès. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé, en collaboration avec Environnement –Dyle et des guides, ornithologues, un nouveau cycle de visites. Sur la période concernée, 22 promenades ont été organisées.

Ces promenades ont brassé pas moins de 226 participants. Lors de chaque visite, un flyer retraçant brièvement l'historique du site, son intérêt biologique et une carte des lieux, est distribuée aux visiteurs.

Semaine de l'arbre

En novembre 2021, nous avons effectué une distribution de 1800 plants d'arbres aux citoyens sur fonds propres.

Organisation du concours, Genappe, villages fleuris

Cet été, la Ville de Genappe a relancé son concours de fleurissement des façades « Genappe, villages fleuris ». Ce ne sont pas moins de 16 participants qui ont choisi de soumettre leurs aménagements floraux à l'œil du jury composé des représentants du Concours « Villes et villages fleuris » de la Province du Brabant Wallon, du service environnement et espace vert de la ville ainsi que de l'Echevin de l'environnement.

L'objectif de ce concours est de récompenser les actions menées par les particuliers et les commerçants en faveur de l'amélioration du cadre de vie et particulièrement de l'embellissement et du fleurissement des maisons d'habitations, des commerces, des restaurants, ...

Cette année, le concours était divisé en 2 catégories à savoir : les façades fleuries et les jardinets fleuris. Après le passage du jury chez les participants pour y observer l'évolution du fleurissement au cours de la saison, la remise des prix était organisée le 8 septembre dernier.

Dans la catégorie, « Les jardinets fleuris », le concours a été remporté par une habitante de la Rue Emile François à Ways. La deuxième place est revenue à un habitant de la chaussée de Nivelles à Loupoigne. Quant à la troisième place du podium, elle est occupée par un habitant de la rue de la Cressonnière à Vieux-Genappe.

Dans la catégorie « Les façades ou balcons fleuris », le concours a été remporté par une habitante de la chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe, la deuxième place est attribuée au commerce le Chai et la souris situé rue de Ways à Genappe. Quant à la troisième place du podium, elle est occupée par une habitante de l'avenue des Habitations modernes à Bousval.



Cette année, le jury a également été séduit par l'aménagement du commerce le Chai et la souris situé rue de Ways à Genappe pour le soin apporté à sa vitrine malgré les travaux importants dans cette rue. Nous espérons que cette belle initiative inspirera d'autres commerces à fleurir leurs devantures.

Quinzaine des pollinisateurs

Lors de cette quinzaine des Abeilles et des Pollinisateurs nous avons fait découvrir les pollinisateurs et leur importance pour l'espèce humaine, l'environnement et la biodiversité. Pour ce faire, diverses animations ont été proposées parmi lesquelles :

L'inauguration du village de l'abeille qui a été créé à l'Espace 2000 devant la bibliothèque communale. Une prairie fleurie a été semée à l'automne dernier dans l'espace vert située en face de la bibliothèque communale, des panneaux didactiques sur l'abeilles ont également été placés.



Ateliers à destination des élèves de la 3^e maternelle à la 6^{ème} primaire de l'Espace 2000 : L'abeille, la pomme et sur les mystères de la vie du sol. Les élèves ont réaliser une petite exposition pour l'inauguration.

Une conférence : « Les abeilles et les pollinisateurs » par l'asbl Terre@Air.

Une conférence « Comment se passer des pesticides au jardin et à la maison » en collaboration avec l'asbl Ecoconso.

Semaine de l'Environnement

Pour cette nouvelle édition de la Semaine de l'Environnement, le service Environnement a proposé une incursion dans la Réserve naturelle domaniale des anciens décanteurs de la sucrerie de Genappe. Cette dernière constitue un site de première importance au niveau de sa biodiversité dans le Brabant Wallon.

Ouverte de façon occasionnelle pour les balades mensuelles, nous avons levé un coin du voile sur ce joyau de 77 hectares de Nature au cœur de notre territoire. Comment est-elle gérée et préservée, dans quel but ? Qui sont ses occupants et comment évolue leur présence ?

Parmi les activités proposées :

Atelier photo gratuit dans la réserve naturelle- durant l'été, deux ornithologues et photographes chevronnés ont accompagné des photographes amateurs en quête du plus beau cliché.

Concours photos sur base des clichés pris par les photographes amateurs dans le cadre des ateliers susmentionnés.

Vernissage de l'exposition des photos prises dans le cadre des ateliers photos organisés dans la réserve naturelle cet été.

Conférence- Une réserve naturelle, des gestions

En quoi consiste la gestion de la réserve en faveur de la biodiversité ?

Marc Georges et Jean-Marie Henkes, membres de l'asbl Environnement-Dyle, ont informé sur les réalisations au sein de la réserve. Gros travaux et gestions ponctuelles.

Place aux enfants- Insectorama

Animation destinée aux enfants entre 8 et 12 ans.

Conférence –« 18 » années de gestion pour quel résultat ?

Pourquoi un accès limité dans une réserve naturelle, que protège-t-on et quels sont les résultats ?

Philippe Hermand, ornithologue et membre de l'asbl Environnement-Dyle a présenté une synthèse de l'avifaune présente à la réserve. En particulier les oiseaux d'eau et leur évolution.

Gestion de la Réserve naturelle-

Cette dernière a eu pour but de débroussailler et couper une série d'arbustes dans une partie de la réserve particulièrement riche ce qui concerne les plantes et les papillons.

Balade du Tadorne-

Découverte de la nouvelle boucle de promenade réalisée par Environnement-Dyle et le Relais du Visiteur. Des guides l'ont commentée pour sensibiliser à la faune et la flore environnante, tout en conduisant aux observatoires.

REGLEMENT COMMUNAL DE PRESERVATION DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITE

Le service environnement travaille sur un projet de règlement communal accompagné de recommandations et matière de préservation de la nature et de la biodiversité.

Ce dernier a été soumis à différents partenaires locaux : Natagora, le Contrat de rivière Dyle-Gette, la commission Chemins et Environnement, Environnement-Dyle, ... en vue d'avoir leurs propositions.

Le document a été relu et amendé par l'Union de villes et des communes de Wallonie.



Il est, à présent, en cours d'adaptation à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau décret sur la délinquance environnementale.

DIVERS

BiodiverCité

La ville a introduit une demande annuelle de subside dans l'appel à projet BiodiverCité. La ville de Genappe fait également parti d'un projet pilote avec la commune de Court-St-Etienne et Lasne pour effectuer un audit du territoire en matière de biodiversité/maillage écologique.

Marchés publics

1. Marché de fournitures : acquisition de plantes vivaces et de fournitures pour plantations- 10.000€
2. Marché stock de travaux : élagage, abattage et dessouchage d'arbres sur des voiries communales- 60.000€
3. Marché de travaux : entretien des plantations aux abords du Ravel- 15.000€
4. Marché de services : Tontes des espaces verts - 25.000€
5. Marché de services : Tontes dans les cimetières – 5.000 €
6. Marché de fourniture : Acquisition de mobilier urbain – Pots de fleurs – 4000 €
7. Marché de travaux : Engazonnement et verdurisation des cimetières – 10.000 €
8. Marché de fourniture : Achat de panneaux d'information pour les cimetières – 2500 €
9. Marché de travaux : Aménagements favorables à la biodiversité dans les espaces publics – Verdurisation de l'école de la cour de l'école communale de Bousval – 15.000 €

EAU

COURS D'EAU

Curage des cours d'eau

Chaque année, la Ville consacre un budget de 10.000€ pour des travaux de curage ou d'autres travaux sur les cours d'eaux (passerelles, réfection de berges,) de 3^{ème} catégorie.

Cette année, la Cala à Glabais a été traitée- curage superficiel, enrochement de la berge et abattage d'arbres menaçants.



La Ville organise chaque année, en collaboration avec la Province, la visite des cours d'eau. Cette rencontre a pour objectif de faire, avec la Province, gestionnaire des cours d'eau de catégorie 2, le point sur l'état des cours d'eau et de définir les priorités d'intervention sur les cours d'eau et les ouvrages d'art pour l'année à venir.

Lutte contre les pollutions aux hydrocarbures

Formation du Contrat de Rivière Dyle-Gette

Les pollutions aux hydrocarbures sont régulières sur nos cours d'eau.

Nous sommes parfois démunis face à la méthodologie à adopter dans ce genre de cas.

C'est la raison pour laquelle la commune a participé à une formation organisée par le Contrat de rivière en vue de formaliser une procédure d'intervention en cas de pollution du cours d'eau aux hydrocarbures.

Action avec les coiffeurs pour la récolte des cheveux dans le cadre de la lutte contre la pollution des cours d'eau aux hydrocarbures

Dans une optique d'économie circulaire, le service Environnement a souhaité créer un partenariat avec l'association Dung Dung pour intégrer le projet Recycle Hair.

L'objectif de ce dernier est de récolter des cheveux auprès des salons de coiffure afin de créer des boudins pour dépolluer les rivières suite à des contaminations par des hydrocarbures. Il est mené en étroite collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette.

Le projet est dans sa dernière phase d'élaboration. Autrement dit, l'association est en contact avec des opérateurs industriels pour la reprise des boudins contaminés dans l'optique de les utiliser en cimenterie afin de respecter l'idéologie de l'économie circulaire jusqu'au bout du processus. Cette étape devrait se finaliser d'ici la fin du mois.

Pour prendre part à ce projet, le service environnement a :

- Contacter les coiffeurs de l'entité par courrier et par téléphone afin de les convier à une réunion explicative sur le projet et les sensibiliser à adhérer au projet.
- Payer l'adhésion des coiffeurs durant la première année. Le prix d'adhésion reprend les frais pour les sacs de cheveux, les stickers à coller sur la vitrine pour promouvoir leur participation à l'action, ainsi que les frais du site internet. Il dépend de la taille des salons (30€ pour un coiffeur, 50€ pour deux coiffeurs et 70€ pour trois coiffeurs ou plus)
- Communiquer sur le projet et l'association par les différents canaux de communication de la commune (site internet, journal de la commune, réseaux sociaux...).

En contrepartie, Genappe demande d'être une commune pilote pour les tests sur site avec l'accord du Contrat de Rivière Dyle-Gette.

4 coiffeurs de l'entité participent à ce projet.



Elaboration d'une expo sur la pollution des cours d'eau aux hydrocarbures

Le service Environnement propose une exposition qui comprend 9 panneaux sur le thème de la pollution des cours d'eau aux hydrocarbures et un flyer sur la réglementation des citernes à mazout en Wallonie pour les habitants en possédant une (considérant que les citernes vétustes et/ou défectueuses peuvent également être une source de pollution des sols et des rivières).

L'objectif de la campagne est d'informer sur les dangers des hydrocarbures dans les rivières et sur la santé humaine ainsi que de responsabiliser les habitants qui ont un rôle à jouer dans la prévention des pollutions des rivières aux hydrocarbures.

- L'affiche 1 introduit le sujet et les objectifs de l'expo.
- L'affiche 2 donne un état des lieux des cours d'eau à Genappe ainsi que la faune que l'on peut retrouver aux abords et dans les rivières.
- L'affiche 3 définit ce qu'est un hydrocarbure et pourquoi ils sont utilisés.
- L'affiche 4 illustre les sources de contamination des rivières aux hydrocarbures.
- L'affiche 5 développe les conséquences pour les écosystèmes
- L'affiche 6 aborde les risques pour la santé humaine
- L'affiche 7 montre les techniques de décontamination existantes

- L'affiche 8 donne des conseils aux citoyens pour prévenir les accidents
- L'affiche 9 introduit le nouveau projet de partenariat de la commune avec l'association Dung Dung afin de récolter les cheveux chez les coiffeurs pour confectionner des boudins absorbants les hydrocarbures.

Extrait de l'expo

Les hydrocarbures dans nos rivières, Quels dangers?

Objectif

prendre conscience des dangers des hydrocarbures dans les rivières, leurs impacts sur les écosystèmes et sur la santé humaine.

Ensemble, combattons ce fléau

Une centaine de contaminations annuelles sur le bassin Dyle-Gette

75% des pollutions sont liées aux hydrocarbures

Que faire si j'ai une citerne à mazout?

Pour les citernes égales ou supérieures à 3000 l

Posséder une citerne à mazout engendre une responsabilité environnementale. Voici quelques obligations à respecter selon la réglementation wallonne.

- Déclarer la citerne à la commune
- Avoir un réservoir à paroi double et/ou un réservoir encastré
- Si paroi simple, mettre un système de protection
- Mise en conformité par un expert agréé
- Contrôle d'étanchéité du réservoir et des tuyauteries
 - Tous les 3 ans pour une simple paroi
 - Tous les 10 ans pour une double paroi

Selon le résultat, vous recevez une plaquette verte (conforme), orange (étanche mais non conforme, remplissage pour maximum 6 mois) ou rouge (non étanche. Interdiction de remplissage)

Pour plus d'informations :

<http://environnement.wallonie.be/publications/Reservoirs-mazout.pdf>
Service urbanisme de la commune de Genappe : surbanisme@genappe.be
067 794 226

Éditeur responsable : C. Couvrenter - Rue de la République - 13470 Genappe

GENAPPE

Extrait du flyer

Programme d'action du Contrat de rivière Dyle-Gette

Le programme d'actions du CRDG 2020-2022 est sur le point de se clôturer, conformément à l'AGW du 13 novembre 2008 relatif aux contrats de rivière (CR), le CRDG doit élaborer un nouveau programme d'actions pour la période 2023-2025.

Les nouveaux engagements de la commune ont trait aux axes suivants et visent, de façon générale, la résolution des points noirs de l'inventaire et de la sensibilisation :

- Erosion des berges par le bétail ;
- Redynamisation de l'assainissement autonome ;
- Amélioration des taux de raccordement des habitations aux égouts ;
- Cadastre de l'égouttage ;
- Construction de nouveaux égouts ;
- Rejets individuels des particuliers dans les cours d'eau ;
- Pulvérisation des herbicides le long des cours d'eau (agriculteur ou particulier) ;
- Eradication des plantes invasives le long des cours d'eau (Balsamine de l'Himalaya et Berce du Caucase) ;
- Informer et sensibiliser le public aux enjeux liés à l'eau et aux cours d'eau ;
- Ouvrages d'art dégradés.

Descente de la Dyle en kayak

Fin mars, la commune de Genappe en partenariat avec les communes de Court St Etienne, Wavre et Ottignies et le Contrat de rivière organisaient la descente de la Dyle en kayak. Cette descente était l'occasion de rendre navigable, le temps d'un week-end, la



Dyle et de sensibiliser les kayakistes à la préservation des cours d'eau. Différents stands de sensibilisation étaient organisés à cette occasion par les communes et les partenaires.

Assainissement- action de relance d'un quartier

A la suite de la pose des égouts et du collecteur, afin de garantir l'assainissement du quartier du Bois de la Motte, nous avons constaté que le taux de raccordement était assez faible.

Sur cette base, nous avons fait un état des lieux des raccordements et « relancer » les riverains afin de leur rappeler leur obligation en la matière.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Dispositifs de lutte contre les inondations

Chaque année, le Collège prévoit un crédit de 40.000€ en vue de l'entretien des ouvrages de lutte contre les inondations. Dans ce cadre, les travaux suivants ont été réalisés :

Rue Fosty à Baisy-Thy (côté Ry d'Hez): Création d'une petite zone de retenue dans un talus+ renforcement de talus+ pose de fascines.

Rue Fosty à Baisy-Thy (côté Rue Verhulst): Pose d'une centaine de mètres de fascines.

Chemin Descrolis à Glabais : Réaménagement d'un fossé revêtu qui s'effondrait.

Rue de la Croix à Bousval : Pose de fascines et renforcement du talus -avec de l'enrochement.

Rue Emile François à Ways : Remplacement des fascines sur plus d'une centaine de mètres.

Route de Lillois à Vieux-Genappe : Nettoyage d'un fossé.

Chaussée de Nivelles à Vieux Genappe : Pose d'un caniveau et de son évacuation pour éviter la stagnation des eaux chez les privés en cas de fortes pluies.

Rue du Château à Bousval : aménagement d'une petite zone de rétention des eaux de ruissellement.



DIVERS

Appel à projets

Introduction d'un dossier de demande de subside auprès de la Province du Brabant wallon en vue de l'entretien des ouvrages de lutte contre les coulées boueuses. Obtention d'un subside de 20.000€.

Réfection des berges de l'étang du parc de la Dyle

Précédemment, nous avons refait la première partie des berges de l'étang (celle où les pêcheurs se mettaient). Début 2022, nous avons procédé à la seconde partie.

DEVELOPPEMENT RURAL

AGENDA 21 LOCAL- PCDR

CLDR et Groupes de travail en cours

En 2022, la CLDR s'est réunie en séance plénière à deux reprises. A cette occasion, elle a travaillé sur les projets suivants :

Aménagement de la Place de Bousval : Fiche n°20

L'aménagement des travaux de la Place ont débuté à la mi- septembre. Ils devraient durer 6 mois.



Aménagement du Parc de la Dyle : Fiche n°17

La convention faisabilité a été approuvée par la Ministre du Développement rural.

Le bureau d'étude est relancé pour démarrer le travail de réflexion sur l'aménagement.

Mise en place d'un GT sur les « lieux-dits » :

Dans sa fiche projet 8 intitulée, "Développer et mettre en œuvre un concept intégré de tourisme vert", il est notamment prévu de travailler sur la valorisation du Petit patrimoine. Il s'agit, ici, du patrimoine immatériel puisqu'il s'agit des lieux-dits et de transmettre le savoir qui y est lié.

A cet effet, un groupe de travail réunissant des associations locales, des membres de la CDLR et le Cercle d'Histoire s'est réuni pour réfléchir à des lieux dits qui pourraient être expliqués aux riverains des lieux et aux promeneurs via la pose d'un panneau explicatif. L'idée est de placer sous certains noms de rue, l'Histoire du lieu dit. Exemples : Place de l'Empereur (histoire sur l'empereur dont il s'agit dans ce nom)- La prairie- Fonteny- Bon gré- Les flamandes, Ce sont environ 80 lieux-dits qui seraient sélectionnés par le GT (soit 10 par village).

Mise en place du GT sur la construction d'une maison des associations à Bousval :Fiche n°18

Dans le PCDR, cette fiche était la prochaine à activer ce qui a été confirmé par la CLDR en séance plénière. Elle a donc chargé le GT de mettre à jour la fiche projet en vue de la présenter en Collège et ensuite d'organiser une réunion de coordination avec la Région wallonne en vue de déposer une demande de convention faisabilité.

GAL DU PAYS DES 4 BRAS

Participation du service aux réunions de travail et/ou citoyennes relatives aux fiches :

- Mobilité
- Agriculture
- Formation

MOBILITE ET CIRCULATION

MOBILITE DOUCE

SENTIERS ET CHEMINS

COMMISSION ENVIRONNEMENT, SENTIERS, CHEMINS, COURS D'EAU ET EROSION

Le service assure le secrétariat et le suivi de cette commission.

Sur la période concernée, la commission environnement et chemins ne s'est réunie à trois reprises. Elle a été amenée à remettre des avis et à faire des suggestions sur les thèmes suivants :

- Déplacement et usurpation des chemins et sentiers.
- Signalisation des sentiers et chemins.
- Réhabilitation des sentiers et chemins + placement de tourniquets.
- La semaine des sentiers.
- Le plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY).
- Le plan d'investissement mobilité active communale et intermodalité (PIMACI).
- Le projet de règlement communal sur la nature et la biodiversité.
- Situation de fait et de droit sur les sentiers : que faire ?

TRAVAUX DE REHABILITATION DES SENTIERS

Chaque année, la Ville libère un budget de 10.000€ en vue de la réhabilitation des chemins et sentiers de l'entité. Les travaux consistent en la remise à gabarit d'un sentier, à son reprofilage, la pose de tourniquet ou à la création de passerelles. Le choix des sentiers à réhabiliter est le fruit d'une concertation entre les associations locales, le relais du visiteur et la Ville de Genappe.

Divers travaux ont été réalisés :

- ✓ Pose de tourniquets sur le sentier 83 à Vieux-Genappe.
- ✓ Pose d'un tourniquet au sentier 41 à Loupoigne.
- ✓ Aménagement du sentier 46 à Bousval.
- ✓ Aménagement de marches au sentier 62 à Bousval.
- ✓ Reprofilage du sentier 89 à Bousval.



SIGNALISATION DES SENTIERS

Nous avons sous-traité le placement de la signalisation des sentiers à un tiers.

Dans ce cadre, 28 poteaux seront placés fin 2022. Tandis que la gravure et le placement des panneaux sont assurés par l'association Chemins 141.

RENDEZ-VOUS SUR LES SENTIERS

Cette année, les bénévoles ont organisé une promenade dans le hameau de Promelles à Vieux-Genappe en vue de promouvoir le sentier 83 à Vieux-Genappe.

AMENAGEMENTS CYCLABLES

L'installation d'un range-vélo sécurisé

Deux nouveaux range vélos sécurisés ont été installés sur la commune :

- Rue de la Station à Genappe- 2 occupants

- Espace 2000 à Vieux-Genappe- 4 occupants Afin de favoriser les déplacements domicile-travail en vélo, le Collège communal a décidé de rendre l'accès de ce boxx gratuit pour le personnel communal.

Quant à la station de Bousval, il y a 4 occupants.
La demande pour les Boxx est existante.

Commune pilote Wallonie cyclable (PIWACY)

Pour rappel, fin 2020, la Ville de Genappe introduisant son dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet Wallonie cyclable et a été retenue comme commune pilote et bénéficiera, dans ce cadre, d'un subside de 500.000€.

Dans ce cadre, nous avons :

- Réalisé l'audit de la politique cyclable communale.
- Mis en place un comité de suivi du plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY). Ce dernier s'est réuni à 3 reprises durant la période concernée.

En ce qui concerne l'avancement des fiches projets, le PIWACY proposait les aménagements suivants :

- Fiche 1: Genappe, centre cyclable
- Fiche 2 : Rue E Marcq à Ways/ Glabais- Réalisation d'un chemin réservé aux piétons et cyclistes de type F99a
- Fiche 3 : Coleau Pirette- Finalisation de la voie verte
- Fiche 4 : Rue du Pont Spilet et avenue de la Motte à Bousval- Rue cyclable

Le plan a dû être rectifié à la demande de la Région wallonne et ce sont finalement les deux fiches suivantes qui sont proposées à la réalisation :

- Coleau Pirette- Finalisation de la voie verte
- Rue Godefroid de Bouillon à Glabais- réalisation de bandes cyclables suggérées et d'un plateau en vue de réduire la vitesse des voitures.

Le cahier spécial des charges pour la réalisation des travaux est en cours de réalisation en vue d'une approbation par le conseil communal et la région wallonne.

Plan d'investissement mobilité active communale et intermodalité (PIMACI)

La commune a déposé un projet visant à réaménager la rue Nicolas Lebrun entre la rue J Berger et la rue de la Station à Genappe. Le projet vise tant la réfection de la voirie que des aménagements en faveur des cyclistes et des piétons via notamment la réalisation de bandes cyclables suggérées, de nouveaux trottoirs et d'une zone de convivialité.

Nous sommes en l'attente d'une validation du projet par la Région wallonne.

Aménagement du réseau point nœud par la province du Bw

La province du BW travaille à l'amélioration de son réseau point nœud (PN).

En 2022 et 2023, la PBW souhaite travailler sur l'accessibilité cyclable de l'abbaye de Villers-la-Ville, depuis Genappe et le RAVeL et en parallèle également vers Sart-Dames-Avelines.

Nous avons reçu trois projets de convention de la PBW à propos de trois aménagements sur le réseau PN.

Convention 1 : Aménagement de la rue Croisette et Ry d'Hez

Objectif de la liaison : relier Genappe à l'Abbaye de Villers la Ville.

Type d'aménagement : sécurisation d'une route pour automobiles : la rue Croisette/ Rue Ry D'hez . Les travaux consisteront principalement en l'aménagement de pistes cyclables en accotements, de réfection de trottoirs existants et également des marquages et changements de bordures.

Convention 2 : Aménagement des chemins 49 et 2 (permettant de rejoindre les 4 chênes)

Objectif de la liaison : relier Genappe à l'Abbaye de Villers la Ville.

Type d'aménagement : Aménagement du chemin sur une largeur de 2m (partie modes doux) et 3m aux endroits où du charroi forestier/agricole circule. En terme d'aménagement, il s'agit d'un revêtement en béton maigre.

Convention 3 : Aménagement du chemin Saint Thiry et Chemin de Hal

L'ensemble des travaux sera totalement pris en charge par la PBW.

Journée Declic mobilité et semaine de la mobilité

La ville de Genappe, en collaboration avec le CPAS et la Pôle 38, a organisé un défi mobilité entre les trois institutions durant la semaine de la mobilité du mois de septembre.

Une première durant laquelle les employés de chacune des institutions étaient invités à se déplacer autrement qu'en voiture. A ce jeu, c'est l'Administration communale qui a remporté la victoire.

A cette occasion, des vélos à assistance électrique de type vélo pliable, vélo cargo et longtail ont été loués et mis à la disposition du personnel communal pour faire ses déplacements domicile-travail.

Une expérience appréciée de tous.

CIRCULATION

COMMISSIONS DE CIRCULATION

Sur la période qui nous concerne, la commission de circulation s'est réunie à 5 reprises.

REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES DE CIRCULATION

- Rue Godefroid de Bouillon à Baisy-Thy : Modification de l'agglomération.
- Rue Godefroid de Bouillon à Baisy-Thy : Aménagement de rétrécissements de voirie.
- Avenue des Combattants à Bousval : Réserve de stationnement pour le bus scolaire.
- Avenue des Combattants à Bousval : suppression d'un emplacement de stationnement PMR.
- Haute rue à Glabais : aménagement d'un dispositif ralentisseur et de chicanes avec stationnement.
- Grand Place de Genappe : réserve de stationnement pour voitures électriques partagées.
- Rue L Lalieux à Genappe : suppression d'un emplacement de stationnement.
- Divers endroits sur le territoire : réserve d'emplacements de stationnement pour voitures électriques.
- Rue de la Goyette à Loupoigne : interdiction de circuler pour le charroi de plus de 12m de long.
- Drève Nantais et Drève Micheline à Bousval : interdiction de circuler pour le charroi de plus de 12m de long.
- Village de Houtain le Val : mise en zone 30km/h, mise en circulation locale et instauration d'une boucle de circulation.

MESURES/ETUDE DE CIRCULATION ET AMENAGEMENTS

Plan de circulation dans Houtain le Val

Une partie du plan de circulation a été mise en œuvre :

- Mise en zone 30km/h du cœur de village.
- Mise en circulation locale du cœur de village.
- Instauration de la boucle de circulation dans la rue des Marlières et du Patronage.
- Installation d'un radar préventif à la rue de Rêves.
- Installation d'un nouveau dispositif ralentisseur à l'entrée de la rue de Rêves.

Aménagement de sécurité à la Haute rue à Glabais

Aménagement du dispositif ralentisseur à la Haute rue aux abords du Chemin Moulin Delhaye et aménagement des 3 chicanes pour ralentir la vitesse. Cet aménagement est le fruit d'une consultation avec les riverains de la rue.



Aménagement d'une zone de recul devant l'Eglise de Ways

Cet aménagement aura des effets sur la circulation de voitures et sur la sécurisation des piétons. Non seulement ce dispositif ralentit la vitesse des véhicules mais en plus il permet aux piétons de sortir de l'Eglise en toute sécurité, en étant en site propre. Il en va de même pour les scouts qui jouent régulièrement sur cette place et qui ont, à présent, une zone refuge.



AGRICULTURE

COMMISSION AGRICULTURE

Sur la période qui nous concerne, la commission agriculture s'est réunie à 3 reprises. Parmi les thèmes abordés par la commission :

- Bâches de sensibilisation au jet de déchets dans les cultures et piétinement des terres- mise en œuvre.
- Fermes en fête.
- Lutte contre les inondations.
- Nouvelle Politique agricole commune.
- Cadastre des agriculteurs.
- Collecte des bâches agricoles.
- Actualités règlementaires diverses.
- Enquête sur le bien-être des agriculteurs à Genappe.

COMMISSION DES DEGATS AGRICOLES

Certaines cultures ont été frappées de plein fouet par les conditions climatiques qui auront pour résultat une perte de rendement, dans certains cas, de plus de 50%.

Le rôle de la commission -composée d'1 agriculteur local, de l'Ingénieur agronome de l'état (Service public de Wallonie) et d'un représentant du service public fédéral des Finances (Département des contributions) - est de constater lesdits dégâts à travers un procès-verbal lequel est renvoyé au service public fédéral des Finances qui prendra en compte, le cas échéant, les pertes subies par l'agriculteur.

En 2022, la commission s'est réunie pour constater les dégâts provoqués par la sécheresse de l'été 2022. Cette sécheresse n'a pas encore été reconnue comme calamité naturelle par le Gouvernement wallon.

Sur le territoire, 14 agriculteurs ont demandé un constat de dégâts.

ACTION DE SENSIBILISATION

Dans le cadre de ses travaux, la commission agriculture a souhaité sensibiliser les citoyens à deux problématiques récurrentes que nos agriculteurs rencontrent sur leurs terres agricoles : le jet de déchets et le piétinement des terres agricoles en bordure des sentiers et chemins de promenade.

- Les déchets sauvages

La problématique du jet de déchets en bordure de voirie n'est pas nouvelle. Canettes, bouteilles en verre ou en plastique, sacs plastique paquets de cigarettes ou de chips vides,... Se retrouvent régulièrement en bordure de nos routes. En territoire rural, ces routes sont bordées de terres de culture ou de prairie ce qui n'est pas sans conséquence.

Au-delà de l'image déplorable offerte par un paysage jonché de déchets, ces derniers peuvent générer d'importants problèmes tant pour le bétail que pour les machines agricoles. En effet, lorsque des morceaux de canettes ou de déchets sont ingérés par le bétail de graves problèmes digestifs peuvent intervenir pouvant parfois conduire à la mort de l'animal . Lorsque lesdits déchets se retrouvent dans les machines agricoles, ils peuvent aussi les abîmer ce qui représente, tant quand il s'agit du bétail que des machines agricoles, des coûts supplémentaires pour les agriculteurs.

Cette action de sensibilisation est aussi volontairement organisée en même temps que le Grand Nettoyage de printemps qui a, lui aussi, pour objectif de sensibiliser la population à cette problématique des déchets sauvages.

- Le piétinement des terres agricoles en bordure de chemins et de sentiers de promenade

Avec le confinement, les promeneurs se sont multipliés, certains oubliant parfois que le champ est un lieu de travail qui mérite respect.

Consciente de ces problèmes (que les agriculteurs wallons lui avaient sans doute exprimés), la FWA (Fédération wallonne de l'agriculture) avait d'ailleurs réalisé des affiches de sensibilisation que la commune de Genappe s'est procurée en vue de les placer à différents endroits du territoire. Les sites ont d'ailleurs été arrêtés avec les membres de la commission agriculture et avec l'accord des cultivateurs ou propriétaires.

Ci-dessous, la bâche qui a sensibilisé au piétinement des terres agricoles et qui a été placée sur des parcelles agricoles en bordure de 4 chemins/sentiers.



Ci-dessous, la bâche qui a sensibilisé au jet de déchets et a été placée sur des parcelles agricoles.



DIVERS

- Enquête sur le bien-être des agriculteurs à Genappe.- Voir rubrique participation et transition.
- Programme de gestion durable de l'azote- mise en enquête publique- Pas de réclamation.
- Fort de la réussite de ses éditions précédentes, la Ville a décidé d'organiser une nouvelle édition du marché des producteurs et artisans locaux. Pour le plaisir des yeux et des papilles, une vingtaine de producteurs et d'artisans locaux se donnent rendez-vous pour vous faire (re)découvrir leurs produits. Le marché a eu lieu sur la Grand Place de Genappe le 10 juin entre 16.00 et 22.00. Le succès fut, à nouveau, au rendez-vous.

ENERGIE

Conseiller Energie

Harmegnies Michel (temps plein)

Coordinateur Climat

Strimelle Pierre (mi-temps – entré en fonction en août 2021 – sorti en juillet 2022)

GUICHET DE L'ENERGIE

Accueil du public :

Une période d'accueil du public est prévue en matinée tout au long de la semaine sans rendez-vous dans un nouvel espace qui est en cours d'aménagement, celui-ci sera entièrement dédié à l'Energie. Nous préparons l'accueil au public avec les explications données appuyées d'exemples didactiques (isolation, ventilation PV...)

La répartition des interventions peut s'établir comme suit :

- 85 % par appels téléphoniques et par échange de mails ;
- 15 % par prise de rendez-vous au guichet à l'Espace 2000, n°5 ;

Fin juin 2019, la région a revu sa stratégie en matière de primes liés aux travaux à l'efficacité énergétique. L'audit est redevenu obligatoire pour pouvoir bénéficier des primes régionales.

Courant 2022, elle a revu sa position en mettant en place une procédure simplifiée exemptée de l'obligation de faire un audit pour les cas suivants :

- Remplacement du système de chauffage par un équipement d'énergie renouvelable;
- Les travaux d'efficacité pour un montant de moins de 3000 € htva;
- Les travaux d'isolation des toitures qui est le premier bouquet de travaux à concrétiser;

Un prêt à taux 0% est proposé par la Société wallonne du Crédit social (www.swcs.be) pour une famille de moins de trois enfants ou le fond du logement des familles nombreuses (www.flw.be) pour une famille nombreuse.

La Ville devra afficher un certificat énergétique pour tous les bâtiments présentant une superficie de plus de 250 m² accessible au public. Elle vient d'adhérer au marché de L'IPFBW qui a délégué la mission d'élaborer les certificats de bâtiments publics à la société Technimessure de Gembloux.

Choix du fournisseur d'énergie

Le simulateur tarifaire (www.compacwape.be) vous permet de comparer les différents prix proposés par les fournisseurs d'électricité et de gaz. Le service énergie reste au service du citoyen pour établir les simulations ;

Les prix obtenus en 2020 via le groupement d'achat de wikipower étaient exceptionnellement bas :

Electricité – contrat fixe 1 an - tarif monohoraire : 4,02 c€/kwh Tarif bihoraire jour : 4,09 c€/kwh Tarif bihoraire nuit : 2,94 c€/kwh

Gaz de ville – contrat fixe 1 an - tarif : 1,40 c€/kwh.

En 2021, les prix de l'énergie ont commencé à monter, le groupement d'achat a permis d'avoir les conditions suivantes :

Electricité – contrat variable indexé trimestriellement selon l'indice Endex103 - tarif monohoraire : 19,98 c€/kwh Tarif bihoraire jour : 23,21 c€/kwh Tarif bihoraire nuit : 18,08 c€/kwh

Gaz de ville – contrat variable indexé trimestriellement selon l'indice TTF103 - tarif : 8,47 c€/kwh.

En 2022, les fournisseurs d'énergie ne proposent plus de contrats fixes, et il est très compliqué de comparer les offres en contrat variable des divers fournisseurs.

La ville a décidé en septembre 2022 de ne pas lancer de groupement d'achat. Le groupement d'achat permettait d'obtenir des prix intéressants sur base d'un contrat fixe. A ce jour, en pleine crise énergétique, les citoyens ont tout intérêt à faire des simulations tous les 3 mois et d'opter vers les formules les plus avantageuses au cas par cas.

Cette crise énergétique a un impact financier important pour les ménages, mais également pour la ville.

Les coûts énergétiques pour la ville seront impactés par un ratio de 2.5 pour début 2023, en espérant que ce ratio n'atteigne pas la valeur de 4, ce qui engendrerait des coûts énergétiques conséquents pour les deux prochaines années à charge de la ville.

Les prix de l'énergie continuent de grimper en flèche. Il est plus que jamais nécessaire d'être économe de son énergie.

Le CPAS de Genappe a décidé de participer à l'initiative Carnot proposée par le professeur Francesco Contino (UCLouvain). L'objectif est de réduire, avec les communes participantes, la consommation énergétique d'au minimum 1000 foyers belges durant cet hiver 2021.

Les personnes concernées par cette approche gratuite sont invitées à s'inscrire à l'adresse suivante [👉 https://uclouvain.be/fr/chercher/louvain4energy/initiative-carnot.html](https://uclouvain.be/fr/chercher/louvain4energy/initiative-carnot.html)

Primes communales, des chiffres encourageants

L'année 2021 a permis de donner 60 primes énergie pour un montant de 28.755 € couvrant les superficies suivantes:

- 2618 m2 d'isolation toiture
- 1141 m2 d'isolation murs
- 186 m2 d'isolation sols
- 40 audits énergétiques
- 431 m2 de double vitrage

ainsi que 74 primes PV pour une puissance installée de 660.910 wc et un montant de 51.236,45 €.

L'année 2022 a permis à nouveau de délivrer les primes suivantes :

- 9 primes énergie : un montant de 1799,96 € pour 6 audits, 86,5 m2 de toiture isolée et 10 m2 de vitrage.
- 47 primes Pv : 11.750 € pour une puissance installée de 304.850 € wc.

L'installation de panneaux PV reste un investissement rentable malgré la mise en place d'une taxe prosumer à partir du 1 octobre 2020 aux clients détenteurs d'une installation de production décentralisée dont la puissance est inférieure ou égale à 10kVA. Cette taxe sera facturée aux clients via la facture de régularisation du fournisseur d'électricité. Toutefois, conformément au décret, une prime sera octroyée à concurrence de 100% du tarif prosumer pour 2020 et 2021 et ensuite à 54,27 % pour 2022 et 2023.

La rénovation des logements privés, une priorité pour les deux prochaines années.

Genappe et les Bons Villers se sont alliés afin de désigner un opérateur pour la promotion, coordination, évaluation et le suivi de chantiers de rénovation énergétique des bâtiments privés sur leur commune. Les citoyens désireux d'amener l'efficacité de leur habitation au label C ou plus pourront bénéficier d'une assistance gratuite pour la rénovation des bâtiments résidentiels sur le territoire de Genappe. La durée du service est de 2 ans et couvrira la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023. Le prestataire désigné se nomme Corenove dont les bureaux sont situés dans le parc Créalys les Isnes. Un comité de pilotage constitué de divers représentants des deux communes aura comme mission d'encadrer les travaux de l'opérateur privé.

Situation arrêtée au 17/10/2022

- 48 candidats rénovateurs sur Genappe et 27 sur Les Bons Villers (objectif Année1 -> 96 inscrits)
- 68 DEF transmises (DEF = diagnostic énergétique et financier) pour un total de 4,43 millions d'euros de travaux envisagés.
- 34 % des DEF sont répartis sur les catégories de revenus faibles à très faibles:
 - R1 - imposable annuel < 23.000 € - 12 %

- R2 - imposable annuel de 23.000 € à 32699 € - 7 %
- R3 - imposable annuel de 32.700 € à 43.199 € - 15 %

Pour bénéficier de l'accompagnement gratuit de corenove, veuillez vous inscrire à l'adresse url suivante : <https://corenove.be/interesse/>

PEB et Permis d'urbanisme

En région wallonne, la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments s'applique à l'ensemble des bâtiments (sauf exceptions explicitement visées par la réglementation) pour tous les travaux de construction, de reconstruction et de transformation nécessitant l'obtention d'un permis. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les bâtiments publics montrent l'exemple : renforcement des exigences PEB (norme Q-Zen) pour les bâtiments publics à construire. Depuis le 1^{er} janvier 2021, ce renforcement des exigences vise tous les bâtiments à construire.

A partir du 11 mars 2021, de nouvelles exigences voient le jour en matière d'électromobilité, c'est-à-dire le précâblage (conduits) permettant de procéder ultérieurement à l'installation de bornes de recharge.

Le nombre de permis d'urbanisme sur l'année 2022 est renseigné au chapitre Urbanisme.

Une demande de permis pour l'implantation d'une unité de biogaz a été introduite en juillet 2022 par le bureau d'étude EBE

Rappel de la stratégie wallonne

En 2018, la nouvelle Directive 2018/844/EU sur la performance énergétique des bâtiments intègre l'article 2bis, relatif à la stratégie de rénovation.

Cette nouvelle Directive, en plus du prescrit de l'article 4 de la Directive 2012/27/EU demande :

- D'établir une stratégie globale visant à réaliser un parc de bâtiments hautement efficace et décarboniser d'ici 2050 et à transformer de manière rentable les bâtiments existants en bâtiments à consommation quasi nulle ;
- D'établir une feuille de route comportant des mesures et des indicateurs de progrès mesurables en vue d'atteindre les objectifs fixés d'ici à 2050 (-80 à 95% CO2), avec des jalons indicatifs pour 2030 et 2040 ;
- De faciliter l'accès aux mécanismes de financement pour soutenir la mobilisation des investissements dans la rénovation énergétique ;
- De mener une consultation publique pour soutenir l'élaboration de la stratégie.

Appels à projets

- Ureba exceptionnel 2019 dédié aux travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments scolaires (Ecole de Loupoigne et de Baisy-thy – Montant des travaux : 550.000 € - Subsidés attendus : 267.000 €) ; Les marchés publics seront attribués d'ici fin 2022.
- Appel à projet Pollec 2020 permettant de libérer un subside de 70.000 € pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le site de l'espace 2000 et de la plaine communale ;
Les bornes installées sont au nombre
 - de 6 sur le site de l'espace 2000 ;
 - et 2 près de la conciergerie de la salle omnisport à la plaine communale;
- Appel à projet Pollec 2021 visant à obtenir un subside de 80 % sur les deux dossiers suivants :
 - Volet investissement : Installation d'un réseau de chaleur biomasse sur le site de l'espace 2000 pour un montant de 605.163 € ; Le marché public sera attribué d'ici fin 2022
 - Volet mobilisation : Aide au montage d'un projet d'énergie renouvelable avec participation citoyenne lié à l'installation d'une roue hydroélectrique sur le site du grand moulin pour un montant de 56.365 € ; Le petit marché pour le dimensionnement de la roue ainsi que les plans techniques sont en cours d'élaboration. Le budget du subside sera en partie reporté sur l'année 2023.

La ville devra également se positionner en 2023 sur l'appel à projet ureba exceptionnel 2022 (3 vagues):

- En participant à l'appel à projets, le demandeur s'engage à atteindre au moins 30% d'économie d'énergie sur le bâtiment, grâce à ses travaux de rénovation concernant au minimum 20% des

parois du bâtiment. Le calcul de l'économie d'énergie sera réalisé à l'aide de l'outil mis à disposition par l'administration, qui calculera la performance du bien avant travaux et après les travaux projetés. Une transformation de la diminution de la consommation en énergie en diminution d'émissions de GES sera calculée. Pour les travaux faisant l'objet de la demande de subvention, les critères de performance à respecter pour les parois considérées dans la demande de subvention sont décrits par la suite. Pour les vagues 2 et 3, les critères à respecter pour le subventionnement des systèmes faisant appel à des sources d'énergie renouvelables seront mises à disposition par le Ministre de l'Énergie.

Plan climat de Genappe - rehausse des objectifs de réduction CO2

La problématique liée au réchauffement climatique est un enjeu pour tout un chacun. Les efforts consentis sur le territoire de Genappe sont insuffisants. Les bilans d'émission année de référence 2019 transmis par la DG04 affichent une réduction de CO2 de l'ordre de 15 % par rapport à 2006. La progression annuelle se situe entre 0,5% et 1 % de réduction. Nous lançons un appel à la mobilisation et vous invitons à rejoindre nos groupes de travail des ateliers climat.

La ville répondra à l'appel à projet Pollec 2022 pour un subside de 158.400 € dont les dépenses éligibles seront consacrées à l'engagement d'une ressource supplémentaire pour un temps plein pour une période de 3 ans. Néanmoins, la ville devra revoir à la hausse ses objectifs de réduction en passant de 40 % à 55% de réduction CO2 comme imposé par la région wallonne.

Cadre Territorial éolien

Il est indéniable de préciser que ce dossier a pris énormément de retard. Sur les 22 zones favorables identifiées par la société SGS, trois d'entre elles ont fait l'objet d'une étude détaillée. Le résultat a été présenté début 2022 via des réunions citoyennes dans les différents villages de l'entité.

Le service énergie proposera dans les prochains mois la révision de la feuille de route du plan climat par l'approbation par le conseil communal de 10 nouvelles actions qui seront soumises à la consultation citoyenne fin février 2023. L'objectif est d'entraver l'effet nimby généré par de futurs projets d'ER sur le territoire et d'associer la dynamique citoyenne dans cette dure épreuve de lutte contre le réchauffement climatique.

Renowatt

La ville avait signé la convention d'adhésion à la centrale d'achat Renowatt en avril 2019 afin de procéder à des travaux sur le site de l'espace 2000 : installation d'un réseau de chaleur biomasse, isolation de la majorité des bâtiments et placement de panneaux photovoltaïques. Pour rappel, le conseil communal en séance publique du 26 novembre 2019 avait donné son accord pour la conclusion d'un CPE (contrat de performance énergétique) qui portait sur des travaux estimés à 1.989.129 € htva (2.406.846 € tvac) et un retour sur l'investissement calculé sur base d'une économie de 34 % et une réduction de la production de gaz à effet de serre de 66%.

Deux ans plus tard, la meilleure offre reçue lors de la seconde négociation du marché s'élevait à un montant de 3.445.722 € tvac et un coût de maintenance omnium annuel de 123.687 €. La ville a dès lors décidé de ne pas poursuivre et de se retirer du marché.

Le service énergie a donc repris le dossier en main et a procédé :

- à l'installation de 150 kwc de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments Hôtel de ville, bureau de police et salle polyvalente;

au lancement d'un marché afin d'attribuer un opérateur pour la mise en place d'un réseau de chaleur biomasse sur le site de l'espace 2000.

REALISATIONS

2012-2013

- Isolation de 150 m2 de l'école primaire de Loupoigne,
- Calorifugeage des 7 chaufferies de l'Espace 2000,
- Installation d'une chaudière BT mazout à l'école primaire de Baisy-Thy,
- Installation d'une chaudière condensation mazout, à l'école communale de Bousval,
- Remplacement de la production ECS du RCS Ways à Loupoigne,
- Installation d'une télé-relève sur les bâtiments de l'Espace 2000 (Compteurs eau, gaz, électricité).

2013-2014

- Remplacement du boiler de 1000 l de la salle Omnisport de Genappe,
- Réparation du générateur d'air chaud de l'église de Genappe,
- Calorifugeage de la chaufferie de l'école de Ways, de la salle omnisport et du bâtiment garage 67, Rue Joseph Berger,
- Remplacement des générateurs d'air chaud des salles communales de Glabais et de Houtain-le-Val,
- Remplacement de 194 luminaires publics dans les rues de la ville,
- Télémétrie sur les citernes mazout et propane de la ville,
- Passage au gaz pour la chaufferie des ateliers du Léz'Art,
- Inertage des cuves à mazout déclassées en novembre 2011,
- Calorifugeage des chaufferies des écoles par le personnel communal,
- Calorifugeage du circuit hydraulique de la salle omnisport,
- Modification du système d'allumage de l'éclairage du Rcs ways.

2014-2015

- Isolation de la toiture de l'école primaire de Loupigne (100 m2 restant),
- Installation de tubes radiants au gaz pour les ateliers Rue Joseph Berger,
- Remplacement de l'éclairage de trois bâtiments de l'école de Bousval,
- Remplacement de l'éclairage de cinq bâtiments de l'école de Baisy-Thy,
- Rénovation de l'éclairage du terrain de foot du FC Houtain,
- Installations de capteurs solaires thermiques sur la toiture de la chaufferie de la salle omnisport,
- Remplacement des convecteurs à accumulation et installation d'un régulateur de charge dans le préfabriqué de l'école maternelle de Baisy-Thy,
- Annulation du projet de télégestion individualisé de l'hôtel de ville faute de subsides Ureba,
- Réaffectation en MB2 du budget de la télégestion de l'hôtel de ville en deux sous-projets :
 - Rénovation de la chaufferie de l'école de VG,
 - Remplacement de la production ECS du FC Houtain-Le-Val.

2015-2016

- Amélioration de la qualité de l'air dans le bâtiment de l'hôtel de ville ;
- Placement de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle omnisport ;
- Rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente de l'espace 2000 ;
- Remplacement des châssis au rez de chaussée du bâtiment dénommé « Atelier les Léz'Arts » ;
- Relamping de l'éclairage de l'école fondamentale de l'Espace 2000 (tubes T8, tracklight, downlight de technologie led) ;
- Rénovation de l'éclairage de l'espace 2000 - pose de luminaires d'éclairage public de type led ;
- Divers petits marchés de relighting sur les bâtiments communaux ;

2016-2017

- Inscription de la Ville à la Convention des Maires et Elaboration d'un Plan d'Action d'Energie Durable (PAED) ;
- Remplacement de 112 armatures HgHP (lampes au mercure haute pression) dans diverses rues ;
- Petits travaux de rénovation des chaufferies de la ville ;
- Petits travaux d'isolation et de remplacement de plafonds suspendus ;
- Remplacement de l'extracteur de fumée du générateur d'air chaud de l'église de Genappe ;
- Placement d'un nouveau tableau général basse tension (TGBT) pour l'espace 2000 ;
- Mise en conformité d'installations électriques dans divers bâtiments ;
- Placement de détecteurs Dalemans dans les chaufferies alimentées au gaz de ville ou au propane ;
- Divers petits marchés de relighting sur les bâtiments communaux ;

2017-2018

- Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur sur le site de l'Espace 2000 ;

- Remplacement de la chaudière du bâtiment MCAE-ONE-Maison de l'emploi ;
- Renouvellement des certificats de conformité électrique pour les écoles de Loupoigne, Ways, Baisy-thy et Bousval ;
- Rénovation de l'éclairage de l'école de Houtain-Le-Val ;
- Placement d'appareils anti-calcaire sur les bâtiments gros consommateurs d'eau ;
- Inscription de l'école d' Houtain-Le-Val au Défi Génération Zéro Watt (www.ecolezerowatt.be)
- Certification électrique et rénovation de l'éclairage de l'église de Genappe ;
- Placement d'une chaudière condensation au gaz propane à la cure de Bousval ;
- Rénovation des portacabines du FC Genappe à Loupoigne ;
- Elaboration du plan d'action d'énergie durable et du climat (PAEDC) ;

2018-2019

- Certification électrique et rénovation de l'éclairage de divers bâtiments ;
- Suivi des techniques spéciales pour la nouvelle crèche « les Mini-pousses » à Bousval et la rénovation du bâtiment 38, rue de Bruxelles ;
- Passage au led pour l'éclairage décoratif de l'église de Ways ;
- Rénovation de l'éclairage du parvis et église de Morimont à Loupoigne ;
- Mise à disposition de mallettes de télémesures et caméra IR à destination du citoyen ;
- Remplacement des chaudières pour les 4 logements, 2 situés Rue Emmanuel Lutte et 2 au 50, Rue de Bruxelles ;
- Placement de châssis double vitrage à l'école maternelle de Bousval ;
- Elaboration d'un cahier des charges afin de réaliser une étude sur le potentiel éolien du territoire de Genappe ;

2019-2020

- La certification électrique des bâtiments de la ville atteint un taux de concrétisation de 95% ;
- Rénovation des éclairages décoratifs de l'église de Houtain-le-Val ;
- Lancement de l'étude pour l'élaboration d'un cadre territorial éolien – durée 12 mois – mise à l'enquête publique retardée suite à la pandémie et reprogrammée au premier semestre 2021 ;
- La ville a signé avec ores une convention cadre pour le remplacement des luminaires d'EP par du led sur une période de 10 ans. Un budget de 100000 € sera inscrit chaque année.
- La ville a signé la convention renowatt, œuvrant comme une centrale d'achat pour la mise en place d'un projet de rénovation énergétique des bâtiments de l'espace 2000, la pose de 250 kwc de panneaux photovoltaïques et l'installation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière biomasse. Les travaux seront exécutés sur les exercices budgétaires 2021 et 2022 ;
- Après deux ans d'inactivité, le plan climat est remis à l'ordre du jour. 2020 devait être l'année permettant de lancer la démarche participative avec la mise en place de 5 ateliers citoyens, dont 3 (« URE-sensibilisation aux économies d'énergie », « REN-rénovation des bâtiments », « ENR – projets en énergie renouvelable ») devaient débiter fin janvier 2020. La crise coronavirus en a décidé autrement.

2020-2021

- Elaboration de certificats pour les bâtiments visités par le public à partir du 1 janvier 2021.
- Rénovation des éclairages intérieurs de l'église de Ways ;
- ~~Installation semi-industrielle de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 50 kwc sur la toiture orientée sud du hall omnisport de genappe. (La Ville a décidé de ne pas poursuivre ce projet)~~
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à destination d'une station de carsharing équipée de deux véhicules zoé.
- Mise en place d'un CPE (contrat de performance énergétique) sur 4 sites communaux : Ecole de Baisy-thy, Crèche mini-pousses de Bousval, Hall omnisport de Genappe et ateliers service ouvriers au 65, rue Joseph Berger.
- Rénovation du système de chauffage de l'école de Houtain-Le-Val visant à l'installation d'unités de pompes à chaleur et d'une GTC afin de suivre le fonctionnement à distance.
- Elaboration d'une étude environnementale chiffrant l'impact carbone liée à la rénovation des préfabriqués de l'espace 2000 (Projet renowatt).
- Réalisation d'une étude territoriale liée à la pertinence d'installer de grandes unités de PV sur des sites publics et/ou privés en vue d'augmenter la quote-part d'énergie renouvelable sur le territoire.
- Signature d'une convention avec l'INBW pour la mise en place d'une plateforme genappe.futureproofed.com permettant aux citoyens de suivre l'état d'avancement du plan climat.

- Lancement du budget participatif pour l'année 2020 : deux projets énergie sélectionnés dans l'appel à candidature : projet hydrogen et centre biomasse à Loupoigne
- L'engagement à mi-temps d'un coordinateur Pollec – date de début de contrat : août 2021

2021-2022

- Octroi d'un subside Pollec 2020 concernant l'engagement d'un coordinateur climat à mi-temps et le placement de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'espace 2000 et à la Plaine communale ;
- Octroi de subsides pour la rénovation énergétique des écoles de Loupoigne et de Baisy-Thy ;
- Remplacement de la toiture amiantée de l'hôtel de ville avec isolation en mode sarking ;
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les 3 sites suivants :
 - Toiture orientée sud de l'hôtel de ville – 50 kwc
 - Toiture inclinée du bureau de police – 20 kwc
 - Pan de toiture sud de la salle omnisport et conciergerie – 90 kwc
- Projet E-lumin – phase 3 – Economie : 59841 kwh – Gain financier : 8233 € annuel ;
- Rénovation chaufferie de la salle omnisport (2 nouvelles chaudières à condensation + pompe à chaleur au niveau de la cafétéria + isolation circuit aérotherme + boucle sanitaire) ;
- Remplacement de la chaudière du bâtiment académie-biblio-cesep ;
- Elaboration de certificats pour 6 écoles communales de l'entité – affichage au plus tard le 1^{er} janvier 2022 ;
- Acquisition d'équipements de mesure pour la commission « Santé » ;
- Etude de stabilité pour renforcement de la charpente de la salle Omnisport ;
- Mise en place d'une communication simplifiée dans des nouveaux locaux spécifiques pour accueillir les riverains

2022-2023

- Installation de deux bornes de recharge PV pour véhicules électriques sur espace public (Place de Bousval - Place Mercurey de Vieux Genappe);
- Etude pour nouvelles actions liées à la réactualisation de la feuille de route du plan climat - attribué à Factorx;
- Travaux efficencies énergétiques Ecole de Loupoigne et BT – Travaux estimés à 550.000 € - Subsidés attendus : 267.000 € ;
- Installation d'une télérelève ou compteurs intelligents sur les sites communaux fort consommateurs - marché attribué à la société Optiwatt ;
- Renforcement de la charpente de la salle omnisport à la plaine communale en vue de l'installation de 90 kwc de panneaux PV - marché attribué à renov-macedo de Nivelles ;
- Réalisation d'une thermographie infrarouge du territoire en partenariat avec l'Inbw - l'opération est programmée pour cet hiver 2022 ;
- Projet E-lumin - phase 4 - 290 points à remplacer - Estimatif de 97.857,06 €;
- Installation d'un réseau de chaleur biomasse sur le site de l'espace 2000 pour atteindre la neutralité carbone - le marché a été lancé par adjudication publique et sera attribué avant fin 2022 ;
- Réfection de la toiture de la salle polyvalente à l'espace 2000 - Isolation PIR et pose d'une nouvelle membrane d'étanchéité
- Mise en place du salon bas carbone les 10,11 et 12 septembre 2022 ;
- Attribution du marché de rénovation de la cabine MT de l'espace 2000 à la société Technord;

En préparation pour 2023

- Travaux d'efficience énergétique sur les écoles de l'Espace 2000 et de Bousval;
- Lancement du budget participatif 2023 lié à la thématique bas carbone ;
- Placement d'une nouvelle cabine MT client sur la plaine communale ;
- Installation PV sur la crèche les mini-pousses à Bousval;
- Consultation citoyenne sur une proposition de mix énergétique sur le territoire ;
- Mise en place de nouveaux CPE sur les bâtiments communaux forts consommateurs ;
- Mise en place d'une plateforme de comptabilité énergétique et télérelèves de données liées aux bâtiments ;

CONCLUSION

L'année 2022 se solde par un bilan plus que positif.

- Une première édition du salon bas carbone réussie en terme d'objectifs;
- Une révision de la feuille de route du plan climat par la rédaction de fiches projets pour de nouvelles actions bas carbone ;
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux (hôtel de ville, bureau de police, salle polyvalente, salle omnisport);
- Un premier bilan positif du service gratuit d'aide à la rénovation énergétique des logements en partenariat avec la commune les Bons Villers (Corenove);
- L'attribution des marchés d'efficacité énergétique pour les écoles de Loupaigne et Baisy-thy;
- Installation d'une télérelève ou compteurs intelligents sur les sites communaux fort consommateurs - marché attribué à la société Optiwatt (Smart Building);

Le service énergie travaillera en 2023 sur les points suivants :

- Intensifier la communication liée aux actions menées pour réduire l'empreinte carbone sur le territoire ;
- Relancer la dynamique des ateliers climat et booster l'émergence de nouvelles idées ;
- Organiser des événements à destination des citoyens (visite de sites pilotes, conférences...etc);
- Poursuivre les investissements liés au développement de la mobilité douce et au partage des services ;
- Développer l'esprit d'équipe et de collaboration avec les forces vives du territoire.
- Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un parking de covoiturage ainsi que l'élaboration d'une carte interactive visant à chercher les potentiels emplacements susceptibles d'accueillir des projets semi-industriels de production d'ER.
- Projets d'installation de panneaux photovoltaïques sur la crèche de Bousval et les écoles.

ENTRETIEN/ PROPRETE

Chef de service
Marianne Baré

MISSIONS

- Gestion d'équipe (horaires, congés, remplacements, absences) en collaboration avec le service GRH, les directions des écoles et des crèches
- Gestion du magasin et du stock de fournitures, gestion des achats en matériel et produits d'entretien, gestion et fourniture des EPI (tabliers et chaussures de sécurité) et leur entretien
- Coordination des prestataires extérieurs : lavage de vitres, tapis de propreté etc

COMPOSITION DE L'EQUIPE EN 2021

Entre 17 à 19 personnes dont :

- 2 horaire temps plein
- 19 horaires mi-temps ou ¾ temps complétés par des plages de garderies, accueil, temps de midi dans les écoles

BATIMENTS A ENTRETENIR

- 6 écoles communales sur l'entité du Grand Genappe
- 3 crèches communales : Les Petits Bateaux à l'Espace 2000 et Les Mini-Pousses et les Arsouilles à Bousval
- 10 bâtiments communaux tels que: Hôtel de Ville, académie de musique, bibliothèque, service travaux administratif, service travaux technique, CESEP, Maison de l'Emploi et 2 locaux d'accueil pour diverses associations.

Hormis le coût salarial, un budget annuel est consacré au service (+/- 25.000 euros) représentant les achats en produits d'entretien (pour la plupart écologiques) savons, papiers divers (WC, essuie-mains, essuie-tout), appareils et dispensers, petit et gros matériel, désinfectants divers.

Depuis la crise du Covid, ce budget est largement dépassé voire doublé dû à une augmentation considérable de la consommation des désinfectants divers, papiers divers, essuie-mains, savons et dispensers supplémentaires mis à disposition et placés dans tous les bâtiments communaux ; sans oublier l'augmentation des prix des fournisseurs, y compris ceux désignés par le SPW.

CONCIERGERIE

Agent : Marianne Baré.

MISSIONS

- Ouverture du site du lundi au vendredi à 6h30, les samedis à 7h30, fermetures entre 23h et minuit le week-end, excepté les dimanches (fermeture du site) ;
- Ouverture/fermeture des grilles et des locaux, gestion des alarmes sécurité et alarmes incendie, gardes de nuits et week-ends du site entier de l'Espace 2000 ;
- Préparation, dressage, montage et démontage des salles de l'Hôtel de Ville en vue des réunions, mariages, conférences, Collèges et Conseils Communaux ;
- Gestion et organisation des drinks officiels et service en salle ;
- Organisation des drinks des commémorations, Noces d'Or, Nouveaux-Nés ;
- Gestion des stocks boissons et fournitures alimentaires diverses ;
- Gestion des occupants de la salle de sports et les locaux du site de l'Espace 2000.

COMMUNICATION

Cabinet du Bourgmestre – 1ETP
LERMINIAUX Shirley (jusqu'au 19 juin 2022)
Vaneyck Alexandra (à partir du 22 août 2022)

Affaires générales – 0,5 ETP
VANHOUTTE Isabelle

Le développement des outils de communication répond à la fiche projet 10.2.1 du Programme Stratégique Transversal. En effet, l'accès à l'information de la population fait partie intégrante des principes fondamentaux de la bonne gouvernance.

Pour répondre à ce principe, nous continuons à utiliser, tout en les améliorant, les outils ayant déjà fait leurs preuves (Bulletin communal, toutes-boîtes, site Internet, Réseaux sociaux, séances d'information, conférences, rencontre citoyenne...) et, nous développons de plus en plus notre communication en ligne.

LE SITE INTERNET

Depuis le mois de mai 2020, nous disposons d'un tout nouveau site Internet responsive dont la structure a été complètement revue en interne grâce à notre informaticien et un groupe de travail composé de membres du personnel de plusieurs services.

L'actualisation est réalisée quotidiennement par certains gestionnaires de projets, l'informaticien et l'équipe communication.

Voici quelques chiffres :

Du 30 novembre 2021 au 06 décembre 2022

Nombre de visite sur le site : 54180

Top 10 des pages les plus visitées (www.genappe.be) :

1. /commune/administration/services-communaux/population-etat-civil => 15 158(7,19 %)
2. / => 9 058(4,30 %)
3. /je-trouve/demarches => 5 523(2,62 %)
4. /commune/administration/services-communaux/environnement/gestion-des-dechets/parc-a-conteneurs => 4 765(2,26 %)
5. /commune/administration/services-communaux/urbanisme => 4 549(2,16 %)
6. /commune/administration/services-communaux => 3 573(1,70 %)
7. /contact-info => 3 200(1,52 %)
8. /commune/administration/services-communaux/urbanisme/avis-et-enquetes => 3 010(1,43 %)
9. /commune/administration/services-communaux/population-etat-civil/equipe-en-place => 2 771(1,31 %)
10. /commune/administration/services-communaux/population-etat-civil/demarches-population => 2 492 (1,18%)

Nombre de documents demandés ou formulaires utilisés par l'eguichet (dernière mise à jour au 7 décembre à 03:04) :

Il s'agit ici du total actif depuis le début de l'utilisation des téléservices moins les remises à zéro. Par exemple, le budget participatif a été remis à zéro pour recommencer cette année avec de nouvelles inscriptions. Ce sera pareil avec JCPMF l'année prochaine.

- Acte de Divorce : 23
- Acte de Décès : 6
- Acte de Mariage : 70
- Acte de Naissance : 264
- Autorisation d'acquisition d'un animal de compagnie : 122

- Budget participatif - Appel à projets : 1
- Budget participatif - Comité de sélection : 3
- Certificat de nationalité : 71
- Certificat de Résidence ou de Domicile : 778
- Certificat de Résidence ou de Domicile avec historique : 109
- Certificat de vie : 105
- Cohabitation Légale : 30
- Composition de ménage : 2049
- Extrait de casier judiciaire : 285
- Je cours pour ma forme : 108
- Prise de rendez-vous - Etat civil : 836
- Prise de rendez-vous - Population : 10770
- Salon Bas Carbone de Genappe - Atelier autoconstruction : 4
- Salon Bas Carbone de Genappe - Visites de terrain : 25

FACEBOOK ET INSTAGRAM

Depuis quelques temps, nous animons une page sur les réseaux **Facebook** et **Instagram** dans le but de contacter tous les publics composant la population de la Ville et de stimuler les échéances instantanées.

En plus de la page Facebook de la Ville, une autre page Facebook est ouverte et animée par l'équipe de la bibliothèque.

Du 1^{er} novembre 2021 au 1^{er} décembre 2022, le nombre d'abonnés **Facebook** a augmenté de 1000 unités. Nous sommes à 3467 abonnés à la page.

Le nombre de likes est aussi en augmentation légère : + 300 unités environ (2800 vs 2497).

Le nombre d'abonnés Instagram augmente aussi légèrement passant de 415 abonnés à 577.

La page Facebook est a été visitée 14.501 fois au cours des 12 derniers mois, cette tendance est aussi en augmentation.

Par contre, notre Page **Instagram**, même si le nombre d'abonnés a augmenté, perd en nombre de visites ...

TRANSITION ET PARTICIPATION

Gestionnaire : ROMAIN Olivier

MISSIONS

1. Support méthodologique aux services et échevinats pour aborder les nouvelles matières liées à la transition environnementale et énergétique ;
2. Dans les matières existantes et dans les nouvelles matières liées à la transition environnementale et énergétique, assurer une cohérence entre les services et les échevinats sur les projets inscrits dans la déclaration de politique générale et dans les autres outils de planification : rédaction et suivi du PST ;
3. Organiser et faciliter la participation citoyenne notamment par le biais du budget participatif ;
4. Connaissance des acteurs traditionnels du développement local et ouverture aux nouveaux acteurs de la transition.

LES MATIERES

Le PST :

Genappe s'inscrit résolument dans la démarche de gouvernance locale dynamique du Programme Stratégique Transversal (PST) destinée à aider les communes à progresser dans le sens d'une *gouvernance moderne* en développant une *culture de la planification et de l'évaluation*.

Le PST est une **démarche stratégique** qui a l'avantage d'énoncer et de mieux cerner les objectifs de la majorité communale et les actions concrètes mises en œuvre par l'Administration pour atteindre un but collectif, celui pour lequel les citoyens ont fait confiance à l'équipe politique dirigeante. Cette stratégie donne une cohérence et professionnalise davantage la gestion communale.

Le PST se concentre autour d'une **vision** : celle de Genappe telle qu'on veut la voir dans les années à venir. Comment veut-on que Genappe puisse se définir ? Quels sont les éléments indispensables quand on veut présenter la Ville ?

De cette vision, ont découlés les **10 objectifs stratégiques** qui donnent la direction à suivre pour mettre en œuvre cette vision.

Ces objectifs stratégiques ont été déclinés en **objectifs opérationnels** et en **actions**, toutes issues d'une programmation déjà préexistante : la déclaration de politique générale, le PCDR, le PCS, le plan énergie-climat, le plan de mobilité, le plan de développement de la lecture publique, ...

Le PST, dans la dimension participative affirmée par le Collège communal, offre un espace d'échange citoyen et consacre plusieurs fiches à la bonne gouvernance, à la communication et à la participation citoyenne.

En résumé, les avantages d'un PST sont les suivants :

1. Se doter d'une vision à moyen et long terme ;
2. Professionnaliser plus avant la gestion communale ;
3. Planifier les ressources, prioriser les actions et établir un plan financier ;
4. Fédérer les plans et programmes ;
5. Développer une vue transversale ;
6. Impliquer les agents communaux ainsi que les partenaires (institutionnels et/ou associatifs et les citoyens) et les fédérer autour d'un projet en visant une participation et une implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre du programme.

Avec ce Programme Stratégique Transversal, Genappe se dote d'une nouvelle méthodologie de gestion pour un décloisonnement des services communaux, une meilleure efficacité et une plus grande participation de chacune et chacun à la vie de la collectivité.

Le PST a été présenté au Conseil communal d'octobre 2020. Il fait l'objet d'un suivi régulier en collaboration avec le Collège communal et le personnel administratif.

Le PST a été évalué et présenté au Conseil communal le 29 mars 2022. La priorité pour les années à venir sera de renforcer encore cette préoccupation pour la participation citoyenne de la part des services communaux et la transversalité au sein des mêmes services communaux. Par exemple, la thématique du renforcement de la mobilité douce à Genappe permet d'illustrer le propos. En effet, l'organisation d'une semaine de la mobilité a permis un travail de qualité entre les différents services administratifs mais aussi entre différentes institutions telles que le CPAS et le 38, pôle culturel. Cette thématique a été développée et soutenue lors des deux appels à projet budget participatif. Un subside conséquent a été obtenu auprès de la Région Wallonne dans le cadre de Wallonie Cyclable et des projets sont déjà en chantier pour l'année 2022.

Pour le futur, nous nous attacherons à accroître le dialogue avec nos agriculteurs, à travailler davantage encore les questions liées à l'énergie et à la mobilité en visant la mise sur pied d'un véritable écosystème permettant aux élus, à l'administration et aux citoyens d'œuvrer ensemble au développement de l'entité.

Budget participatif :

En 2020 et 2021, la Ville de Genappe a réalisé un appel à projet dans le cadre du budget participatif. L'idée du budget participatif est de consacrer un montant du budget communal à la mise en place de projets d'intérêt généraux émanant de citoyens. La Ville confie une partie de ses finances aux citoyens, et ce sont eux qui décident comment dépenser cet argent public.

L'objectif est de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacun de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à la transition environnementale et/ou énergétique. C'est aussi l'occasion de comprendre le fonctionnement de l'Administration communale.

Le projet s'adressait à toutes les associations, comités ou entreprises de Genappe ainsi qu'à tout groupement de minimum 5 citoyens domiciliés à Genappe, à des adresses différentes.

Les projets doivent relever des compétences communales en termes de transition énergétique et/ou environnementale ainsi que rencontrer l'intérêt général et remplir les critères suivants :

- Contribuer à la transition environnementale et/ou énergétique et/ou à la création de liens sociaux après la crise sanitaire du covid-19 ;
- Être visibles et accessibles à toutes et tous ;
- Apporter une plus-value au territoire communal ;
- Toucher le plus grand nombre de citoyens ;
- Avoir pour objectif l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants de Genappe
- Avoir un caractère durable (durée de vie, matériaux, ...) ;
- Être réalisables dans un délai de maximum un an.

Un Comité de sélection dont la composition a été ratifiée par le Conseil communal a été mis en place. Ses membres ont tenu un rôle déterminant pour sélectionner les projets.

Ce comité était composé de 6 conseillers communaux (3 pour la majorité et 3 pour la minorité), de 12 citoyens, d'1 représentant d'Espace Environnement Wallonie et, avec voix consultative, des représentants des services concernés.

Il a vérifié la recevabilité et la faisabilité des projets. Chaque porteur de projet jugé recevable a été invité à présenter son idée devant le Comité. Ensuite, celui-ci a réalisé une analyse des projets, les a sélectionnés et a fait une proposition de répartition financière entre chaque projet au Collège communal.

Un montant **maximum de 15.000€** pouvait être accordé par projet.

En 2021, 12 projets ont été déposés par des citoyens, associations, ou entreprises de Genappe :

- Aménagement d'un verger partagé au sein du projet I-Dyle remis par la Copropriété Pavé Saint- Joseph ;
- Comment inviter la biodiversité chez soi remis par l'asbl Environnement-Dyle ;
- Boîtes aux lettres décorées pour les 1.620 maisons de Bousval remis par l'asbl Les Amis de Bousval ;
- Communauté d'énergie citoyenne à l'Affamois remis par la sprl Blue expérience ;
- Devenez ambassadeur énergie à Genappe remis par la société coopérative Altercoop ;
- Infrastructure carrefour des VTTistes et piétons remis par l'asbl Le Maillon ;
- Jeux de société remis par un collectif citoyen ;
- Permaculture pour tous remis par un collectif citoyen ;
- Un Repair café à Genappe remis par l'asbl Le Monty ;
- Projet de savonnerie artisanale et créative remis par l'entreprise La Savonnette Coquette ;
- Smart Mobility Services (SMS) remis par la SPRL ATM-Pro ;

Vivre ensemble au 38 remis par l'équipe du 38, carrefour culturel.

Chaque citoyen, chaque association et chaque entreprise s'est investi pleinement dans l'écriture de ces projets. Ceux-ci ont touché par leur caractère innovant, ambitieux, leur dimension pédagogique, le souhait de leurs auteurs d'associer le plus grand nombre, la vision à long terme du développement de notre entité, l'envie de répondre aux enjeux liés à l'environnement, la biodiversité, l'énergie ou la cohésion sociale. Bref, ils n'ont laissé personne indifférent.

D'autre part, en 2020 le projet Centrale Biomasse a été subsidié dans le cadre de l'appel à projet pour réaliser l'objectif d'étudier l'extension à tout le quartier de la fourniture d'énergie à base de production depuis la centrale biomasse mise en œuvre par Vertical speed. Atteindre cet objectif permettrait à l'ensemble du quartier d'atteindre une production de chaleur 0 carbone pour 20 ans minimum. Le projet vise à valider la faisabilité économique et urbanistique et à détailler les investissements nécessaires à cette extension ainsi que leurs sources de financement.

Dans le cadre du projet toute cette information sera présentée à tous les citoyens concernés. Cette présentation reprendra les bénéfices pour les participants : l'écologie 0 carbone, les économies d'énergie et financières, le mode de gestion et offrira un prototype du contrat énergie à chacun.

En novembre 2021, la coopérative Green Dyle a mis en service un réseau de chaleur permettant de fournir de l'énergie à un hôtel, un restaurant et 9 habitations. Chaque habitant du quartier souhaitant raccorder son habitation pourra le faire dans les mois et les années à venir (potentiel de 35 raccordements à ce réseau de chaleur). La Ville soutient cette initiative et a décidé d'en acquérir 8 parts au prix de 250 € la part, soit 2.000 € au total.

En 2023, le Budget participatif sera consacré aux actions bas carbone

Voitures partagées :

Le 10 octobre 2020, en collaboration avec Auto Motors Share, nous avons mis deux voitures partagées à disposition de toutes et tous à la rue de la Station.

Ce système de partage existe déjà dans de nombreuses grandes villes en Belgique. C'était toutefois une nouveauté en Région wallonne pour une Ville de la taille de Genappe. Depuis, il semble d'ailleurs que nous ayons fait des émules puisque d'autres villes et communes s'inspirent de ce projet et ont bénéficié de l'expérience de Genappe en la matière.

Comme cela est précisé dans notre Programme Stratégique Transversal (PST), la Ville de Genappe a souhaité mettre en place une politique volontariste en matière de mobilité. Le Collège communal a désigné Auto Motors Share pour initier un système de voitures électriques partagées sur le territoire de la Ville.

Nous ne sommes pas encore nombreux à être habitués à partager notre voiture : chacun préfère de loin avoir et utiliser la sienne quitte, parfois, à rester bloqué de longues heures dans des embouteillages. **Le système de voitures partagées** à des fins privées connaît pourtant une certaine **popularité**.

Trois voitures partagées sont à présent **disponibles 24 h/24 à la rue de la Station et à la Grand Place** au centre de Genappe. Chacun peut réserver le véhicule en quelques clics via l'application « Share Mobility » et payer la durée et le nombre de kilomètres parcourus.

Le système de voitures partagées permet aux personnes n'ayant pas besoin d'un véhicule quotidiennement de ne pas en acheter, mais de pouvoir en partager un en fonction de leurs besoins.

Cela permet de réduire le nombre de voitures en circulation sur nos routes et donc de résoudre certains problèmes de parking, d'embouteillages, et de diminuer ainsi les émissions qui en découlent (CO2, particules fines).

Les conditions d'utilisation sont très simples.

Le 30 octobre 2022, le Collège communal a signé une nouvelle convention avec Auto Motors Share pour trois années supplémentaires. Cette convention porte sur la mise à disposition de trois véhicules.

Pour rappel, la Ville de Genappe accepte une participation financière de 550,-€/véhicule HTVA au bénéfice de l'opérateur afin de pouvoir couvrir les risques d'une croissance d'occupation plus lente/moindre par rapport à l'utilisation moyenne d'une voiture partagée électrique. Le principe de cash-back est privilégié : plus la voiture roule, plus l'apport diminue. L'objectif est d'arriver au seuil de rentabilité pour ne plus avoir de frais. Ce seuil de rentabilité est atteint de plus en plus souvent au moins pour un des véhicules en service.

Le personnel communal, le personnel du CPAS et le personnel du 38 ont la possibilité d'utiliser les véhicules pour leurs déplacements professionnels.

L'analyse des données réalisées mensuellement permet de constater une hausse du nombre d'abonnés.

L'installation d'une voiture partagée sur la Grand Place améliore la visibilité du système et dope son utilisation.

Semaine de la mobilité :

Les services communaux, associés au CPAS et au 38 ont proposé de mener ensemble une quinzaine de la mobilité et un défi « km doux » ou « km covoiturés ».

Salon Actions Bas Carbone les 09, 10 et 11 septembre 2022 :

Le salon ABC a porté sur les économies d'énergie dans les bâtiments publics ou privés (rénovation, chauffage, isolation, ventilation, maisons passives, basse énergie, éclairage...), la promotion des énergies renouvelables, de la mobilité douce et partagée, les réductions de nos émissions de CO2, l'information sur les démarches administratives et les possibilités de prime...

On a pu y découvrir et rencontrer des entreprises et des indépendants locaux dans le domaine des économies d'énergie et des énergies renouvelables, un guichet de l'énergie, des concessionnaires automobiles exposant leurs véhicules électriques et hybrides, des vélos électriques, ...

De nombreux projets et activités se sont greffés autour des stands d'exposants : conférences, visites de terrain, des animations pédagogiques, ...

Le salon était également orienté « solutions » : qu'est-ce qui est aujourd'hui à la portée des gens.

Certains de nos objectifs à court terme ont été atteints :

- Mettre en avant la thématique énergie sur le territoire communal. L'idée d'organiser une rencontre entre des spécialistes locaux et régionaux en conseils énergétiques et les citoyens de la commune, sous forme de stands d'informations,
- Mettre en avant des initiatives locales (Biomasse et réseau de chaleur à Loupoigne, projet SMS et Moulin de Thy, ...)
- Donner aux citoyens la possibilité de passer de stands en stands pour s'informer et trouver des réponses quant à l'amélioration de leur confort énergétique. Chaque intervenant a pu discuter individuellement avec les citoyens intéressés. Les exposants et les visiteurs ont été satisfaits des échanges.
- Présenter des projets tels que CORENOVE, COCITER, ...
- Tester une autre mobilité (les voitures électriques n'ont pas rencontré le succès escompté à l'inverse de la mobilité partagée ou plus douce avec les vélos électriques, le vélo cargo, les gyroroues, ...)

A l'avenir, il nous faudra :

- Activer encore plus les réseaux et les spécialistes présents sur notre territoire ;
- Donner des perspectives pour soutenir de façon positive les changements de comportements ;
- Aider les uns et les autres à entrer en action chez soi et/ou dans des projets pour la collectivité (c'est un objectif poursuivi par l'appel à projet Budget participatif 2023).
- Travailler sur d'autres concepts liés à la transition environnementale et énergétique, faire appel à l'intelligence collective pour dessiner les contours de la Ville que nous souhaitons pour demain.
- Travailler sur des propositions de nouvelles fiches-projets pour le PST ;
- Identifier les fiches-projets du PST qui peuvent être améliorées, précisées dans un contexte de transition environnementale.
- Atteindre un consensus le plus large possible sur un catalogue d'actions à mener dans la législature suivante.
- Chercher également à raccrocher le monde économique à la dynamique.
- Réfléchir à la récurrence du salon.

Pour le futur, nous souhaitons toucher aussi bien le public scolaire que le grand public en recherche de conseils et d'informations, sur tout ce qui touche à l'énergie. L'idée est de développer une démarche de sensibilisation, d'éducation permanente, de conscientisation à de nouveaux comportements citoyens pour économiser de l'énergie, promouvoir et favoriser l'énergie renouvelable.

Le Collège a souhaité organiser une réunion de l'ensemble des acteurs ayant participé au Salon Actions Bas Carbone pour évaluer le salon et mener une réflexion sur les suites à lui donner sur le territoire de Genappe et réserver sa réponse sur la prochaine organisation d'un salon ABC après les propositions de l'Ecoteam sur l'énergie et les choix budgétaires à faire.